

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان -

Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen –

Faculté de TECHNOLOGIE



MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme de MASTER**

En : Architecture

Spécialité : architecture et patrimoine

Par : Nekrouf Roumaïssa

Sujet

La mise en valeur du site archéologique de Siga grâce à la médiation archéologique des abords à travers l'intégration touristique et culturelle.

Cas d'étude : Siga-AinTmouchent-

Soutenu publiquement, le 11/06/2024, devant le jury composé de :

M ANGADI Hanane	MAA	Université de Tlemcen	Président
Mr FARDEHAB Yacine	Architecte	Université de Tlemcen	Examineur
Mr TASFAOUT Abdallah	MAA	Université de Tlemcen	Examineur
Mr CHAILI Moustafa	MAA	Université de Tlemcen	Encadrant

Année universitaire : 2023/2024

Remerciement

Loué soit Allah, le Miséricordieux, pour m'avoir éclairé et guidé vers la connaissance, même infime comparée à l'immensité de Sa sagesse, et pour m'avoir doté de courage et de persévérance pour accomplir ce travail.

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont généreusement apporté leur aide et leur soutien pour la réalisation de ce travail.

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères remerciements à mon encadrant, Monsieur **CHIALI Moustafa**, pour son encadrement, sa compétence, sa disponibilité, ses orientations, ses conseils, et surtout l'efficacité de sa méthode de travail.

Un sincère remerciement à Monsieur **BELARBI Hichem** pour sa disponibilité et ses observations méticuleuses qui ont enrichi ce travail.

Je souhaite exprimer mes sincères remerciements aux membres du jury pour l'honneur qu'ils me font en évaluant et examinant mon travail.

Un chaleureux remerciement également à la Direction de la Culture et à toute l'équipe de l'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (**OGEBEC**) d'Ain Témouchent, en particulier à Monsieur **BELKEDDAR Zouheir** pour m'avoir fait découvrir le site archéologique de Siga.

L'accomplissement d'un travail de recherche est souvent le résultat de l'apport de nombreuses personnes, qu'il est difficile de toutes mentionner. Nous exprimons donc notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à rendre possible la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Toutes les lettres ne suffisent pas à trouver les mots justes... Tous les mots ne peuvent exprimer pleinement la gratitude, l'amour, la reconnaissance... C'est donc humblement que je dédie ce mémoire.

À MES CHÈRES PARENTS

Aucune dédicace ne saurait véritablement exprimer tout mon respect, mon amour éternel et ma profonde reconnaissance pour les sacrifices que vous avez consentis pour mon éducation et mon bien-être. Je vous remercie du fond du cœur pour tout le soutien et l'amour que vous m'avez prodigués depuis mon enfance.

À MES ADORABLES SŒURS *Nassima, Djihen, Amel*

À MON GRAND FRÈRE *Mohamed El Amine*

En signe de ma profonde affection et de ma gratitude sincère, je vous souhaite une vie remplie de bonheur et de succès, sous la protection divine du Tout-Puissant.

À MES CHERES NIECES *Afnane et Issrae*

À MON CHER NEVEU *Louay*

J'aurais tellement souhaité que vous soyez présents. Que Dieu ait vos âmes en Sa sainte miséricorde.

À LA MEMOIRE DE MA GRAND MERE

Que celui qui m'a accompagné par sa prière et sa douceur puisse Dieu lui accorder longue vie, santé et bonheur en abondance.

À MES CHERES AMIS DE TOUJOURS *Soraya et Ismahene*

Merci de m'avoir soutenue à travers les bons et les mauvais moments. Nous avons vécu cinq années merveilleuses et j'espère sincèrement que cette amitié perdurera. Je vous souhaite le bonheur dans votre vie personnelle et professionnelle.

À MES AMIS QUI SUIVENT L'OPTION DE MEDIATION EN ARCHEOLOGIE

Je vous remercie pour les moments inoubliables que nous avons partagés ensemble, pour votre amitié sincère. Que Dieu vous comble de bénédictions et vous guide vers une carrière exceptionnelle.

Résumé

Le patrimoine, sous toutes ses formes, représente un enjeu majeur pour le développement d'un territoire. Que ce soit sur le plan culturel, économique ou social, la mise en valeur adéquate et opportune du patrimoine permet de mettre en lumière notre histoire et donc notre identité nationale. Ceci est particulièrement vrai pour le patrimoine archéologique, qui, une fois détruit, ne peut être renouvelé.

C'est dans cette perspective que notre travail s'est focalisé sur la mise en valeur du site archéologique de Siga. Ce site est riche en potentialités grâce à son prestigieux passé et à son paysage naturel unique. Cependant, il souffre de plusieurs problématiques, notamment une faible lisibilité, un certain oubli, une marginalisation et une dégradation progressive.

Notre intervention vise donc à répondre à ces défis et à contribuer à la mise en valeur du site archéologique de Siga par le biais de ses abords, à travers une solution urbaine et architecturale concrète. L'objectif est de redonner vie à ce site, de le rendre accessible et attractif pour les visiteurs, tout en préservant son intégrité et son histoire.

En mettant en œuvre des actions ciblées et en mobilisant les ressources nécessaires, nous espérons non seulement protéger ce patrimoine inestimable, mais aussi en faire un vecteur de développement pour la région, en renforçant son attractivité touristique et en créant un lien fort avec la communauté locale. La mise en valeur du site de Siga pourra ainsi devenir un exemple de préservation patrimoniale réussie, contribuant à la fois à la connaissance de notre histoire et au développement durable du territoire.

Mots clés : patrimoine ; patrimoine archéologique ; le site archéologique, intervention, la mise en valeur

ملخص

التراث، بجميع أشكاله، يمثل تحديًا كبيرًا لتطوير أي منطقة. سواء كان ذلك على الصعيد الثقافي أو الاقتصادي أو الاجتماعي، فإن القيمة المناسبة وفي الوقت المناسب للتراث تسمح لنا بتسليط الضوء على تاريخنا وبالتالي هويتنا الوطنية. وهذا ينطبق بشكل خاص على التراث الأثري، الذي لا يمكن تجديده بمجرد تدميره.

وفي هذا السياق، ركز عملنا على تعزيز موقع سقا الأثري. هذا الموقع غني بالإمكانيات بفضل ماضيه المرموق ومناظره الطبيعية الفريدة. ومع ذلك، فإنه يعاني من عدة مشكلات، بما في ذلك ضعف الوضوح، النسيان، التهميش والتدهور التدريجي.

تهدف تدخلاتنا إلى معالجة هذه التحديات والمساهمة في تحسين موقع سقا الأثري من خلال بيئته، عبر حل حضري ومعماري ملموس. الهدف هو إعادة الحياة إلى هذا الموقع، وجعله قابلاً للوصول وجذاباً للزوار، مع الحفاظ على سلامته وتاريخه.

من خلال تنفيذ إجراءات مستهدفة وتعبئة الموارد اللازمة، نأمل في حماية هذا التراث الثمين، وجعله محركاً للتنمية في المنطقة، من خلال تعزيز جاذبيته السياحية وإنشاء رابط قوي مع المجتمع المحلي. وبالتالي، يمكن أن يصبح تحسين موقع سقا نموذجاً ناجحاً للحفاظ على التراث، مما يساهم في معرفة تاريخنا والتنمية المستدامة للمنطقة.

الكلمات المفتاحية: التراث؛ التراث الأثري؛ الموقع الأثري؛ التدخل؛ التحسين

Abstarct

Heritage, in all its forms, represents a significant challenge for the development of any region. Whether it is on a cultural, economic, or social level, the appropriate and timely valuation of heritage allows us to highlight our history and thus our national identity. This is especially true for archaeological heritage, which cannot be renewed once destroyed.

In this context, our work has focused on enhancing the archaeological site of Siga. This site is rich in potential due to its prestigious past and unique natural landscape. However, it faces several issues, including low visibility, neglect, marginalization, and gradual deterioration.

Our intervention aims to address these challenges and contribute to the enhancement of the Siga archaeological site through its surroundings, via a concrete urban and architectural solution. The goal is to breathe new life into this site, making it accessible and attractive to visitors while preserving its integrity and history.

By implementing targeted actions and mobilizing the necessary resources, we hope to protect this invaluable heritage and make it a driver of development for the region, by enhancing its tourist appeal and creating a strong connection with the local community. Thus, the enhancement of the Siga site can become a successful model of heritage preservation, contributing both to the knowledge of our history and the sustainable development of the region.

Keywords: heritage; archaeological heritage; archaeological site; intervention; enhancement.

Table des matières

Remerciement.....	1
Dédicaces	2
Résumé	3
ملخص	4
Abstarct	5
Table des matières	6
Introduction générale.....	13
1. Introduction générale :	14
2. Problématique :	14
3. Hypothèses :	15
4. Objectifs :	15
5. La méthodologie et la structure de mémoire :	15
Chapitre I : Approche théorique	17
1. Introduction :	18
2. La notion du patrimoine:	18
2.1 Définition :	18
2.2 Evolution de la notion du patrimoine :	19
2.3 Les types du patrimoine :	19
3. La patrimonialisation :	21
4. La notion du patrimoine archéologique :	22
4.1 Définition de la notion du patrimoine archéologique :	22
4.2 Classification typologie du patrimoine archéologique :	22
4.3 Typologie des vestiges archéologique selon la réglementation algérienne :	23
5. La Médiation archéologique :	24
5.1 Définition de la médiation :	24
5.2 Définition de l'archéologie :	24
5.3 La recherche archéologique :	24
5.4 Les types de la recherche archéologique :	24
5.5 Définition de la médiation archéologique :	25
5.6 Les sites archéologiques selon leur contexte :	25
6. Les différents types d'intervention sur le patrimoine :	26
6.1 La restauration :	26

6.2	La restauration actuelle :	27
6.3	La réhabilitation :	27
6.4	La réhabilitation urbaine :	28
6.5	La reconversion :	28
7.	Sites archéologiques et instruments d'aménagement territorial en Algérie :	28
7.1	L'échelle nationale :	28
7.3	L'échelle locale :	28
8.	La spécificité de l'espace :	30
8.1	L'espace littoral :	30
9.	Le domaine visé :	31
9.1.	La culture :	31
9.3.	La protection du patrimoine :	31
•	Les acteurs :	37
10.	La notion du tourisme :	40
10.1	Définition du tourisme :	40
10.2	Les types de tourisms liés de notre cas d'étude :	40
11.	Conclusion :	41
	Chapitre II : Approche analytique.....	42
1.	Introduction :	43
2.	Motivation du choix :	43
3.	Présentation de la wilaya :	43
4.	Situation du groupement :	43
5.	La morphologie et climatologie du groupement :	44
6.	Le potentiel du groupement :	45
6.1.	Le potentiel agricole :	45
6.2	Le potentiel naturel :	45
7.	Présentation de la zone d'intervention :	46
7.1.	Situation de la zone d'intervention :	46
7.2.	Situation du site archéologique Siga :	46
8.	Le contexte historique de Siga :	47
9.	La découverte des ruines de Siga :	48
10.	L'analyse de l'état de fait :	54
10.1	Analyse structurelle du site d'intervention :	54

10.2	Analyse fonctionnelle du site d'intervention :	54
10.3	Analyse Bâtie/Non Bâtie du site d'intervention :.....	54
10.4	Analyse paysagère :.....	55
10.5	Le diagnostic de la zone d'intervention :	55
10.6	La stratégie d'intervention :	55
	Analyse des exemples :	61
11.	Conclusion :.....	66
	Chapitre III : Approche conceptuelle.....	67
1.	Introduction:.....	68
2.	Approche programmatique:.....	68
2.1	Programme de base urbain :.....	68
2.2	Les enjeux d'intervention :	69
2.3	Définition du projet :.....	70
2.4	Définitions des fonctions dominantes du projet :	72
3.	Analyse thématique :.....	74
4.	Programme quantitatif et qualitatif du projet :	78
5.	La partie architecturale :.....	85
6.	Analyse de site :	85
6.1	Motivation du terrain s'intervention :.....	85
6.2	Analyse physique :.....	85
6.3	Analyse technique :.....	87
6.4	Synthèse de l'analyse de site :	87
6.5	La genèse du projet :.....	88
6.6	Principes générateurs du projet :.....	88
7.	La description du parti architectural :	92
7.1	La partie stylistique :.....	92
7.2	Description des plans :.....	98
7.2.1	Plan de masse :.....	98
7.2.2	Plan Rez de chaussez :	98
7.2.4	Plan 2ème étage :.....	99
7.2.5	Plan 3ème étage et 4ème étage :.....	99
	Synthèse :	99

Chapitre VI : Approche technique	100
1. Murs rideaux :	101
2. Revêtement de sols :.....	101
3. Les Système de climatisation VRV :.....	102
4. Système de chauffage au sol :.....	103
5. Structure poteau poutre :.....	104
6. Les fondations :.....	104
Synthèse :	104
Conclusion générale :.....	105
Bibliographie :.....	107
Annexes :.....	111

Tables des figures

Figure 1 : les étapes de la patrimonialisation	22
Figure 2 : Classification du patrimoine	23
Figure 3 : la situation géographique d'Ain temouchent	43
Figure 4: découpage administratif du groupement	44
Figure 5 : morphologie du groupement	44
Figure 6: températures moyennes du groupement	45
Figure 7: vues sur terres agricoles	45
Figure 8 : Vue sur la mer	46
Figure 9: carte de zone d'intervention	46
Figure 10 : Carte de l'Afrique du Nord à l'époque	47
Figure 11 : Carte de fondation de Carthage	47
Figure 12 : Ruines d'un édifice ; amphores (IIe-Ier siècle avant J.-C.)	48
Figure 13 : Plan général du site de siga (d'après vuillemot, 1971, p. 42 complète de l'aqueduc venant de l'ouest et du rempart sur l'acropole, d'après grimal, 1937)	48
Figure 14 : C.M.O DL N ° 3, SIGA	49
Figure 15 : AMPHORE, Amphorette	49
Figure 16 : C.M.O DI n °2, SIGA	49
Figure 17 : La ferme Babtist Barret	50
Figure 18 : La ferme pierre Barret (ORESRO)	50
Figure 19 : Ruines d'un EDIFICES, Amphores	50
Figure 20 : LES fragments d'un ancien capitale	50
Figure 21 : Lot d'objets de la collection Barret.	51
Figure 22 : LES stèles ; Fouille Vuillemot 1960	51
Figure 23 : Plan générale des fouilles exécutés par Vuillemot	52
Figure 24 : Plan générale de la nécropole	53
Figure 25 : la vois secondaire vers le site archéologique	54
Figure 26 : le chemin vicinale n°16	54
Figure 27: la MOSQUÉE	54
Figure 28 : HABITAT individuelle	54
Figure 29 : la ferme pierre barret	54
Figure 30 : Les vue naturelle	55
Figure 31 : Carte d'analyse structurelle de la zone d'intervention	56

Figure 32 : Carte d'analyse fonctionnelle de la zone d'intervention.....	57
Figure 33 : Carte d'analyse bâtie / non bâtie de la zone d'intervention	58
Figure 34 : Carte d'analyse paysagère de la zone d'intervention.....	59
Figure 35 : Carte d'analyse de diagnostic de la zone d'intervention	60
Figure 36 : Carte d'analyse de la STRATÉGIE d'intervention	65
Figure 37 : CARTE DES AXES D'INTERVENTIONS	68
Figure 38 : Programme de basse Urbain	69
Figure 39 : Les ratios des fonctions dominants.....	71
Figure 40 : programme spatiale.....	72
Figure 41 : programme fonctionnel.....	72
Figure 42 : Le terrain d'intervention.....	85
Figure 43 : Analyse physique du site d'intervention	86
Figure 44 : Coupe longitudinale du terrain	86
Figure 45 : Analyse technique.....	87
Figure 46 : Synthèse de l'analyse de site	87
Figure 47 : Zoning.....	88
Figure 48 : Lot d'objet de la collection barret (b.s.g.a.o 1953)	92
Figure 49:Le ppmvsa du site archéologique de siga	112
figure 50 : plan de positionnement des éléments et des structures archéologiques du dite de siga	112

Tables des tableaux

Tableau 1 : Exemple 01 le site archéologique de clunia -Espagne-.....	62
Tableau 2 : Exemple 02 La maison Originale de Grisipol.....	63
Tableau 3 : Exemple 03 le château de Puylaurens-France-	64
Tableau 4 : Tableau des fonctions dominants	71
Tableau 5 : Exemple 01 Le centre d'interprétation du patrimoine et d'archéologique -Dehlingen-	75
Tableau 6 : Le centre d'interprétation Archéologique de Cucuruz.....	76
Tableau 7 : Exemple 03 : HÔTEL-Mussée Premières Nations / Loretteville, Canada.....	77
TABLEAU 8 : PROGRAMME SURFACE CHIFFRE.....	84

Introduction générale

1. Introduction générale :

L'histoire de l'humanité est une fascinante épopée qui s'étend sur des millénaires, façonnée par des événements, des découvertes et des innovations qui ont laissé une empreinte indélébile sur notre monde.

Le patrimoine est l'héritage précieux légué par le passé, un trésor culturel et matériel qui façonne l'identité et la mémoire collective d'une société. Il englobe une vaste gamme d'éléments, allant des sites historiques et des monuments architecturaux aux traditions, aux arts, à la langue, à la musique, à la littérature.

Le patrimoine de l'Algérie est une mosaïque riche et diversifiée qui reflète l'histoire, la culture et la diversité de ce pays d'une grande importance historique et culturelle. Située au carrefour de différentes civilisations, l'Algérie a hérité d'un patrimoine multiforme, issu de multiples influences qui ont laissé leur empreinte à travers les âges.

Les racines du patrimoine algérien plongent profondément dans l'Antiquité, avec des vestiges archéologiques témoignant de la présence des civilisations berbères, phéniciennes, romaines et byzantines.

Le patrimoine archéologique est un témoignage précieux de l'histoire humaine, une fenêtre sur les civilisations anciennes qui ont façonné notre monde moderne. Il englobe les vestiges, les artefacts et les sites qui ont survécu au passage du temps, offrant des perspectives uniques sur les modes de vie, les croyances, les réalisations artistiques et les avancées technologiques des civilisations passées.

Alors les vestiges archéologiques constituent des témoignages palpables de nos ancêtres, des fragments tangibles qui nous connectent à des civilisations et à des modes de vie lointains. Ces sites anciens sont des fenêtres sur le passé, offrant des indices précieux sur la façon dont les sociétés anciennes vivaient, se développaient et interagissaient avec leur environnement.

Cependant, Ain Temouchent est une ville située dans l'ouest de l'Algérie, connue pour sa richesse historique et ses sites archéologiques remarquables. La région regorge de vestiges anciens qui témoignent de l'occupation et de l'influence de diverses civilisations au fil des siècles, tel que le site archéologique Siga.

Le site archéologique de Siga est un lieu historique en Algérie, située dans la région d'Ain Temouchent, renferme des vestiges de la période romaine et byzantine.

En effet, Il est crucial de préserver et valoriser ce site archéologique afin d'améliorer notre compréhension de l'histoire régionale et de créer des occasions de découvertes pour les chercheurs, les historiens et les amateurs d'histoire.

2. Problématique :

L'Algérie possède un patrimoine riche et diversifié, fruit d'une histoire millénaire et de l'intersection de différentes civilisations. Ce pays d'Afrique du Nord est réputé pour ses sites archéologiques emblématiques, témoignant de l'empreinte laissée par des civilisations anciennes telles que les Numides, les Phéniciens, les Romains, les Byzantins et les Arabes et Nous avons sélectionné Siga comme objet d'étude pour notre cas spécifique.

Le patrimoine archéologique algérien, riche en histoire et en diversité culturelle, fait face à divers défis de dégradation. Parmi ces défis, on compte notamment :

Détérioration naturelle, Pollution et environnement, Manque de conservation, Pillage et vandalisme

Effectivement, Siga est considérée comme la capitale des Numides, mais elle est moins connue que certains autres sites archéologiques en Algérie. Malgré son importance historique en tant que centre numide, Siga n'a peut-être pas reçu autant d'attention médiatique ou de visibilité que d'autres sites majeurs du pays.

Il s'agit de site archéologique vierge ou intact, où aucune ville moderne n'a été construite ou établie, préservant ainsi l'intégrité et l'authenticité des vestiges anciens.

Ce site offre un paysage naturel et agricole exceptionnel à proximité des zones côtières, mais il est confronté à plusieurs problèmes. Tout d'abord, il souffre d'un manque de protection et de visibilité en raison de son isolement par rapport aux zones environnantes. De plus, il rencontre des difficultés d'utilisation en raison du manque d'activités et de fonctions à proximité de ses abords donc :

Comment pourrions-nous accroître la visibilité, la compréhension et la renommée du site archéologique de Siga afin d'attirer davantage de visiteurs ?

3. Hypothèses :

En tentant de résoudre notre problématique, nous formulons les hypothèses suivantes :

Élaborer une intervention urbaine favorisant une connexion entre le site archéologique de Siga et le village, visant ainsi à instaurer une médiation fonctionnelle et un dialogue harmonieux entre ces d

Cette intervention se structure autour de :

- Réactiver diverses activités pour améliorer le cadre de vie des résidents et revitaliser les environs afin de mieux répondre à leurs besoins

4. Objectifs :

En partant de l'hypothèse précédemment énoncée, notre étude vise les objectifs suivants :

- Améliorer la visibilité du site archéologique de Siga et de ses abords.
- Améliorer la connexion entre le site archéologique et le village de Siga.
- Injecter une amélioration significative de la qualité de vie dans le village de Siga.

5. La méthodologie et la structure de mémoire :

Pour aboutir à une réponse architecturale adéquate et approfondir notre compréhension du sujet, une méthodologie structurée s'impose. Fondamentalement, notre travail se découpe en trois phases distinctes :

5.1 La partie théorique :

Cette étape englobera l'ensemble des recherches réalisées en fonction de l'option choisie, axée sur le patrimoine et le patrimoine archéologique avec ses diverses définitions, types et concepts issus de sources telles que des ouvrages, des thèses et des sites internet. Elle vise à comprendre les règles régissant le patrimoine, notamment en termes d'interdictions et d'autorisations, afin d'acquérir une connaissance approfondie. Cette phase comprendra notamment la partie introductive, comprenant l'introduction générale, la problématique, les hypothèses et bien sûr les objectifs de notre recherche portant sur le site archéologique de Siga.

5.2 La partie analytique :

Durant cette phase, nous examinerons l'état actuel de notre site archéologique afin de diagnostiquer ses problèmes, établir des stratégies d'intervention et élaborer un programme urbain de base pour résoudre les obstacles identifiés. Ensuite, nous sélectionnerons le site d'intervention ou de construction qui accueillera notre projet, nous développerons notre conception et enfin apporterons notre contribution architecturale distinctive

5.3 La partie conceptuelle :

C'est la conséquence de diverses approches, incluant la corrélation entre le site, le thème et le programme, afin de donner lieu à un projet architectural répondant aux besoins et aux attentes. L'objet architectural y sera détaillé dans toutes les étapes qui ont conduit à sa conception.

Chapitre I :
Approche théorique

1. Introduction :

La notion du patrimoine remonte aussi loin que le droit de propriété lui-même, trouvant ses origines dans l'instant où un individu a affirmé son droit de possession. Elle se limitait aux monuments et aux sites historiques et archéologiques. Cependant, le patrimoine archéologique c'est un type du patrimoine et il désigne l'ensemble des vestiges du passé humain qui ont survécu jusqu'à nos jours et qui sont étudiés et préservés pour leur valeur historique, culturelle et scientifique à travers la médiation archéologique. Dans ce chapitre, nous entreprenons d'abord de clarifier les différentes idées associées au patrimoine archéologique, au site archéologique et à la médiation archéologique, de résumer les critères d'évaluation du patrimoine et du patrimoine archéologique. En outre, nous exposons comment le concept de patrimoine a évolué, passant comment la médiation archéologique est essentielle pour rendre le patrimoine archéologique accessible, compréhensible et pertinent pour le grand public, tout en favorisant sa préservation, son engagement communautaire.

2. La notion du patrimoine:

2.1 Définition :

Du latin *patrimonium* (ensemble des biens appartenant au père). Le patrimoine se définit comme étant rattaché à l'héritage, à la tradition, il se transmet d'une génération à une autre dans le but de le faire perdurer.

Le patrimoine englobe une vaste gamme de formes, allant des monuments et des archives aux œuvres d'art, aux sites archéologiques, aux traditions et aux coutumes.

Le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens hérités du père. Il fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes et devant être transmis aux générations futures. Il évoque une relation permanente avec l'héritage ancestral.¹

Il se manifeste à la fois de **manière tangible et matérielle**, à travers des éléments tels que les bâtiments historiques et les peintures, ainsi que de **manière intangible et immatérielle**, à travers des expressions telles que les chants, les danses, les rituels et les langues. Cette diversité d'éléments constitue le tissu culturel et **historique d'une société, témoignant de son identité et de sa richesse à travers les générations.**

Selon **F. CHOAY** quant à elle, définit le patrimoine comme « l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs faire des humains. »²

Cependant, selon **A. CHASTEL**, cette notion « puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés, les écritures sacrées, les reliques et les icônes associant au fondement du patrimoine le caractère de vénération »³

¹ Cour de Mr kasmi

² CHOAY Françoise : L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, 275 p.

³ Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 13

Pour **A. DUPRONT**, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, « le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique. »⁴

2.2 Evolution de la notion du patrimoine :

La naissance de la notion « patrimoine » est liée essentiellement à la révolution française souligne Jean-Pierre Babelon et André Chastel dans leur livre « la notion de patrimoine³ » car a cette période une idée éclairée est fondé sur la lutte contre les pouvoirs public pour éviter la destruction des monuments. En 1794 un inventaire des monuments historiques, maisons particulières, peinture, gravure, et sculpture, est réalisé sur le principe de rassembler des œuvres d'art en raison de leur intérêt pour la nation et de leur valeur esthétique et historique. A travers toute cette période Jusqu'au XIXe siècle, le patrimoine bâti et les monuments historiques avaient le même sens. Cependant, aujourd'hui, le cadre du patrimoine bâti s'est élargi et l'on distingue monuments, monuments historiques, et ensembles urbains comme des composantes différenciées du patrimoine.

2.3 Les types du patrimoine :

2.3.1 Le patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural fait référence à l'ensemble des bâtiments, des structures et des espaces publics qui ont une valeur culturelle, historique ou artistique significative pour une ville ou un pays.

Il se classe dans la catégorie du patrimoine matériel, il recouvre l'intégralité des constructions de l'homme qui se caractérisent par des valeurs et qui ont marqué un événement précis, une époque où la civilisation à laquelle ils appartiennent.

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREC) : « le patrimoine architectural englobe les monuments historiques, c'est à dire les édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le patrimoine architectural constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de non protégé, de pays ou de proximité. »⁵

Selon la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural, celui-ci comprend les biens immobiliers suivants :

Les monuments : Il s'agit des réalisations architecturales qui rappellent l'histoire d'un événement ou d'une personne, ce sont aussi tous les bâtiments marquants et particuliers par leurs différents intérêts ; esthétique, stylistique, historique, archéologique, scientifique ou technique.

Les ensembles architecturaux : Ce terme fait référence à toute concentration de constructions de même genre de façon harmonique et cohérente qui se caractérise par les mêmes intérêts que les monuments. Ces groupements peuvent être en milieu urbain et même rural.

Les sites : Ce sont les biens immobiliers naturels où l'homme a pu intervenir, ils sont en partie construits et représentent des lieux avec des valeurs considérables et suffisantes pour être classés patrimoine.

⁴ Alphonse DUPRONT. L'histoire après Freud. Revue de l'enseignement supérieur. 1968. P.27

⁵ (BONAL Février 2002)

2.1.1 Le patrimoine urbain :

Ce concept comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle.

Françoise Choay résume l'émergence de la notion du patrimoine urbain en trois phases, que nous devons à trois théoriciens :

Dans les années 1840, Ruskin se révolte contre les destructions opérées sous l'impact de la révolution industrielle dans les tissus traditionnels des villes européennes. Selon lui l'architecture domestique a une identité locale, nationale, humaine. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne.

Viendra ensuite Camillo Sitte, sensible à la mutation des espaces traditionnels, il conçoit la ville et les quartiers anciens comme des ensembles dont l'usage n'est plus d'actualité mais il y voit quand même des figures historiques dignes d'intérêt.

Son étude des tissus anciens est motivée par l'espoir de trouver des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain.

Son objectif n'est pas la conservation des espaces traditionnels, mais ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques. Giovannoni assimile les deux démarches précédentes en les dépassant. Son livre de 1931 « L'Urbanisme face aux villes anciennes » Il substitue au concept d'architecture domestique celui d'architecture mineure, fait de la ville historique une figure à la fois valeur d'usage et muséale. Il prône la préservation des abords des monuments au même titre que les monuments eux-mêmes. Il élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme.

C'est aussi le premier à avoir mis l'accent sur la valeur sociale du patrimoine urbain ancien. Ses idées ont été appliquées et reprises en Italie, à Bologne. Ce n'est qu'en 1960 avec la charte de Venise et surtout en 1972 lors de la 7e session de la conférence générale de l'UNESCO à Paris que la première convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel a vu le jour et que le patrimoine s'est élargi aux ensembles, sites architecturaux urbains et naturels.

2.1.2 Le patrimoine naturel :

Son éclosion date du XXe siècle grâce à l'intérêt porté à l'écologie, il se définit comme l'ensemble des sites, paysages et monuments naturels ou formations géologiques, présentant des valeurs sur le plan historique, esthétique, scientifique ou artistique.

2.1.3 Le patrimoine culturel :

Apparu à la fin du XIXe siècle, faisant référence à l'ensemble de traces d'activités humaines ayant une valeur à la fois historique, esthétique, scientifique, ou artistique, qu'une société considère comme essentielles, pour son identité et sa mémoire collective, et souhaite la préservation afin de les transmettre aux générations futures²². Nous pouvons le diviser en deux grandes parties : le matériel et l'immatériel.

2.1.4 Le patrimoine monumental :

Le monument : Un monument est toute œuvre créée par l'homme et édifiée dans un but de se souvenir (d'une action, d'une destinée, etc.), monument intentionnel. Étymologie « monument » a la même racine que « montrer » ; quant à « mémoire », ce mot provient d'une racine grecque de même origine que la racine latine de monument. Le sens originel du terme est celui du latin monumentum lui-même dérivé de monere (avertir – rappeler), ce qui interpelle la mémoire [...] on appellera monument tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou se faire remémorer.

Le monument historique : La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle. Elle a été conceptualisée au cours de ce long XIXe siècle au moment où les sociétés européennes accomplissaient leurs révolutions politiques en même temps qu'industrielle, où les Etats-nations des grandes.

2.1.5 Le patrimoine artisanal :

Le patrimoine artisanal englobe les traditions et les compétences artisanales transmises de génération en génération, englobant les techniques, les outils, les matériaux et les produits utilisés pour créer des objets d'art, des articles ménagers, des vêtements, des bijoux, des tapis, ainsi que d'autres objets fabriqués à la main. Il est étroitement lié à l'histoire et à la culture d'une région, d'un pays ou d'un groupe ethnique spécifique, et peut également posséder une valeur économique.

2.1.6 Le patrimoine industriel :

En 2011, les "Principes de Dublin", élaborés conjointement par l'ICOMOS et le TICCIH pour la conservation des sites, des constructions, des zones et des paysages liés au patrimoine industriel, incluaient la définition suivante :

“Le patrimoine industriel comprend les sites, les constructions, les complexes, les territoires et les paysages ainsi que les équipements, les objets ou les documents qui témoignent des procédés industriels anciens ou courants de production par l'extraction et la transformation des matières premières ainsi que des infrastructures énergétiques ou de transport qui y sont associées. Il exprime une relation étroite entre l'environnement culturel et naturel puisque les procédés industriels – anciens ou modernes – dépendent de ressources naturelles, d'énergie et de voies de communication pour produire et distribuer des biens sur les marchés. Ce patrimoine comporte des dimensions immatérielles comme les savoir-faire techniques, l'organisation du travail et des travailleurs ou un héritage complexe de pratiques sociales et culturelles résultant de l'influence de l'industrie sur la vie des communautés et sur la mutation des sociétés et du monde en général.”⁶

3. La patrimonialisation :

Il s'agit du processus par lequel une communauté identifiée comme faisant partie de son patrimoine les réalisations culturelles héritées des générations antérieures ou créées par les

⁶ [Définition et histoire | CILAC association nationale au service du patrimoine industriel](#)

générations actuelles, considérées comme méritant d'être préservées pour les générations futures. Souvent, l'histoire et le contexte des objets patrimoniaux sont bien documentés. Cependant, parfois, un objet peut ne pas paraître remarquable à première vue, mais il demeure un témoignage précieux. Ainsi, même l'objet le plus modeste peut raconter une histoire ; au-delà de son attrait esthétique, il mérite d'être valorisé

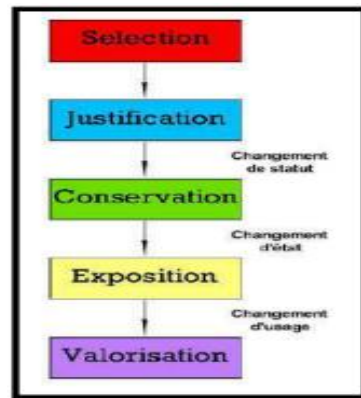


FIGURE1 : LES ETAPES DE LA PATRIMONIALISATION

Source : Mémoire de master, BENNAI Djihane et AYACHI Karima

Vers une Valorisation Des Sites Archéologiques Oubliés : Cas De La Capitale Numide De Siga

4. La notion du patrimoine archéologique :

4.1 Définition de la notion du patrimoine archéologique :

La notion du patrimoine archéologique est relative aux vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel. Elle est définie par la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (Londres, 6 mai 1968) comme étant les « biens archéologiques, les vestiges, et les objets ou toutes autres traces de manifestations humaines, constituant un témoignage d'époques et de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes ».

4.2 Classification typologie du patrimoine archéologique :

A partir de la définition précédente, on constate que le patrimoine archéologique est un Concept large qui admet différentes catégories. Selon Gustaf TROTZIG ces catégories sont :⁷

- a. Monuments et sites archéologiques :** des bâtiments qui n'ont pas une fonction active ou un lieu où se trouvent : des structures (murs, fondations, pavements...), des artefacts (objets produits et utilisés par l'homme) et des écofacts (matières organiques liées à l'occupation humaine (ossements humains ou animaux, bois, graines, semences, insectes...), on peut classer les sites archéologiques selon deux catégories sites visible ou enfouis dans le sol ou bien dans la mer.

⁷ Collectif, Archéologie et aménagement, Rapport du Colloque de Florence, Ed. UNESCO, Strasbourg 1987, p 07

- b. **Objets façonnés** : mobiliers archéologiques trouvés dans les sites archéologiques tels que les pièces de monnaie, ils sont faits de main d'homme.
- c. **Tradition de recherche**
- d. **Un savoir pour survivre** : ensemble de connaissance sur les expériences de l'homme qui lui permet d'assurer sa pérennité, sur l'aspect spirituel de sa vie, sur le comportement animal et surtout sur l'origine et les racines de l'homme

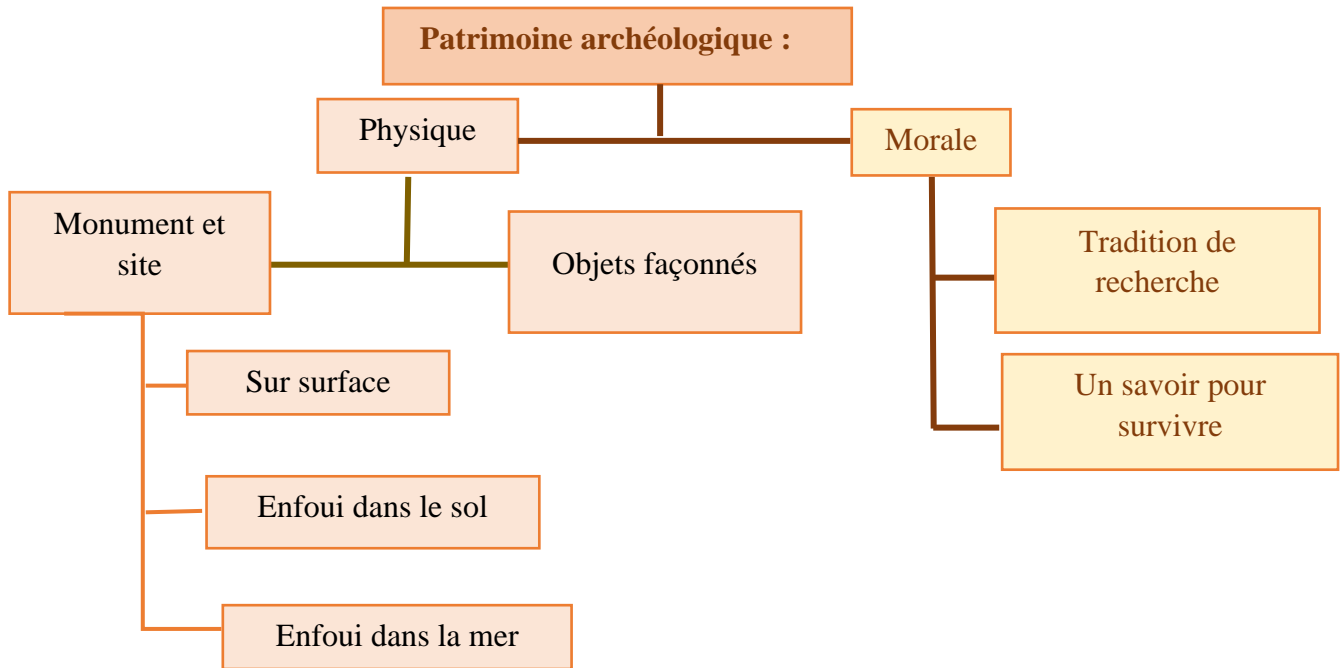


FIGURE 2 : CLASSIFICATION DU PATRIMOINE

Source : Mémoire de master, BENNAI Djihane et AYACHI Karima

Vers une Valorisation Des Sites Archéologiques Oubliés : Cas De La Capitale Numide De Siga

4.3 Typologie des vestiges archéologique selon la réglementation algérienne :

Le patrimoine archéologique dans son aspect physique peut être classé sous trois formes suivant la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel :

- a. **Site archéologique** : Les espaces bâtis ou non bâtis, qui ne servent plus à des fins actives et qui portent les traces des activités humaines ou de l'interaction entre l'homme et la nature, englobant également les sous-sols associés, et qui possèdent une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Cela comprend notamment les sites archéologiques, y compris les zones de préservation archéologique et les parcs culturels.
- b. **Réserve archéologique** : Ces zones sont des territoires non explorés, où aucune recherche ou enquête préalable n'a été menée. Elles pourraient abriter des sites et des monuments qui n'ont fait l'objet d'aucune identification, recensement ou inventaire jusqu'à présent. De plus, ces zones pourraient renfermer des vestiges souterrains et comporter des structures archéologiques visibles en surface.
- c. **Parc culturel** : Ces espaces se distinguent par l'abondance et la signification des biens culturels qui les peuplent et qui sont étroitement liés à leur environnement naturel. Les parcs culturels sont soumis à la protection en vertu de la Loi n° 98-04, également connue sous le nom de "plan général d'aménagement du parc".

5. La Médiation archéologique :

5.1 Définition de la médiation :

Du latin médiation qui signifie 'Entremise', intervention destinée à amener un accord, un fait de servir d'intermédiaire, en particulier dans la communication.⁸

La médiation comme une entreprise de relations publiques : répondant à un réel besoin éducatif, elle livre les clés adéquates pour mobiliser la popularité de l'archéologie à bon escient et évite ainsi aux archéologues de se laisser emprisonner dans cet imaginaire.⁹

5.2 Définition de l'archéologie :

Le terme "archéologie" trouve son origine dans le grec ancien et désigne une discipline scientifique dont le but est d'analyser et de reconstituer l'histoire de l'humanité, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine, en se basant sur l'étude des artefacts et des vestiges matériels qui ont survécu.

Elle est décrite par l'archéologue français Jean-Pierre Mohen comme : « une science qui par la découverte, l'analyse et la classification typologique et chronologique des vestiges de l'activité humaine, permet d'étudier les civilisations anciennes »¹⁰

5.3 La recherche archéologique :

L'archéologue doit utiliser une méthode de recherche scientifique rigoureuse afin de remonter dans le temps. La recherche archéologique permet la consultation des traces archéologique et les mettre en évidence, elle se compose de quatre étapes :

Prospection : Découvrir et localiser le site archéologique

Fouille : Dégager les sites enfouis

Interprétions de résultats : Dans les laboratoires pour d'entier les renseignements et les connaissances

Publications des résultats : Mettre les résultats à la disposition des scientifiques¹¹

5.4 Les types de la recherche archéologique :

La recherche archéologique se diffère selon l'objectif recherché, ce qui fait naissance à plusieurs typologies, nous citons :

L'archéologie programmée :

Elle s'inscrit dans un cadre de recherche scientifique et correspond, le plus souvent, à des programmes pluriannuels élaborés par des chercheurs et structurés en fonction d'objectifs très précis, afin de répondre à des questions qui concernent l'histoire de l'homme.¹²

⁸ https://issuu.com/mohamedmseddi/docs/pfe_final_mseddi_mohamed

⁹ <https://journals.openedition.org/insitu/12814#:~:text=En%20ce%20sens%2C%20on%20pour%20rait,laisser%20emprisonner%20dans%20cet%20imaginaire>

¹⁰ Jean-Pierre Mohen, & Laurent Olivier, Archéologie en France 30 ans de découvertes. Edition de la Réunion des

¹¹ Hafsi Fatima Zohra 2012

¹² <http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article92>

Les fouilles programmées sont décidées, planifiées et organisées à l'avance ; elles se déroulent sur un site choisi et sur une période plus ou moins longue.¹³

L'archéologie préventive :

Elle peut impliquer la mise en œuvre de diagnostics archéologiques (sondages), de fouilles (fouilles de sauvetage ou fouilles préventives) et dans certains cas, des mesures de sauvegarde. L'archéologie préventive permet la prise en compte de l'archéologie sans bloquer le développement des villes (ligne de métro ou de tram, réalisation immobilière, etc.) et les grands projets nationaux d'aménagement du territoire. En d'autres termes, elle vise à permettre l'aménagement du présent et de l'avenir sans toutefois anéantir les traces du passé.¹⁴

5.5 Définition de la médiation archéologique :

La médiation archéologique est un processus crucial dans le domaine de l'archéologie qui vise à faciliter la communication et le partage des connaissances entre les archéologues et le grand public. Elle représente un moyen essentiel pour les archéologues de partager leurs découvertes, leurs recherches et leur compréhension du patrimoine avec la société.¹⁵

Pour le philosophe, le mot « médiation » signifie « articulation entre deux êtres ou deux termes au sein d'un processus dialectique (Larousse illustré, 1996). Il s'agit donc de faciliter la mise en place d'une dynamique de relation et d'échange entre deux parties : pour ce qui nous intéresse, le public et le patrimoine archéologique, dans le but d'obtenir un changement. La médiation est un processus créateur par lequel on passe d'une situation initiale à une situation modifiée. Elle permet au public de construire sa propre culture grâce aux outils d'analyse et de compréhension qu'elle met en œuvre entre lui et le patrimoine » (Maury et Rieu 1999 « animation ou médiation »)¹⁶

5.6 Les sites archéologiques selon leur contexte :

Le site archéologique a une relation directe avec leur l'environnement ou leur territoire alors on peut les classées selon des milieux : terrestre et marine¹⁷

Terrestre :

Les sites archéologiques situés en milieux urbain :

L'environnement urbain se caractérise par une forte densité de population sur de longues périodes, englobant villages et villes, contenant une variété d'éléments archéologiques de différentes époques. La préservation des sites archéologiques en milieu urbain comporte deux perspectives essentielles. La première traite des défis liés à la conservation de ces sites dans des zones densément peuplées, en particulier en matière d'archéologie urbaine. La deuxième perspective se concentre sur l'étude de l'évolution de l'institution de l'archéologie elle-même, notamment dans le contexte de l'archéologie urbaine. Ces deux perspectives sont cruciales pour

¹³ Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du Territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras Hafsi Fatma Zohra 2012

¹⁴ <http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article92>

¹⁵ <https://journals.openedition.org/insitu/12814>

¹⁶ file:///C:/Users/PC%20COM/Downloads/mediation_archeologie_2023.pdf

¹⁷ Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au canada

maintenir la connexion entre les sites archéologiques, les individus et l'ensemble de l'organisation.

Les Sites archéologiques industriels :

Les sites archéologiques industriels sont des lieux où l'archéologie industrielle s'applique de manière globale. Cette discipline vise à comprendre et à communiquer les connaissances et les valeurs associées à un site industriel. Ces sites contiennent des éléments physiques organisés en un système construit dans un but industriel. La justification de leur existence se trouve souvent dans leur conception et leur fonction, qui reflètent un processus industriel particulier en relation avec les vestiges matériels sur place.

Les Sites archéologiques inscrits dans les milieux ruraux :

Les sites archéologiques en milieu rural se trouvent en dehors des zones urbaines, caractérisés par une faible densité de population et la dépendance envers les ressources naturelles pour l'alimentation et les matières premières. Ces environnements comprennent des terres agricoles, des zones boisées, des espaces verts, ainsi que des habitations liées aux activités agricoles. La fertilité des terres agricoles a toujours influence le choix de l'emplacement des établissements humains, ce qui rend plausible la présence de vestiges archéologiques à proximité de zones à forte productivité agricole.

Un défi spécifique associé aux sites archéologiques en milieu rural est leur dispersion au sein de champs naturels, ce qui complique leur identification, la définition de leurs limites, et, par conséquent, leur préservation.

A la catégorie des menaces qui sont susceptibles d'affecter le patrimoine archéologique, il faut ajouter les facteurs guerres et conflits armés. Comme le montrent beaucoup d'exemples ces dernières années, les destructions militaires ont fait d'innombrables pertes et dommages dans divers pays.

6. Les différents types d'intervention sur le patrimoine :

6.1 La restauration :

L'évolution du concept de restauration a suivi un parcours intéressant au fil des siècles. Du 12ème au 16ème siècle, la restauration était principalement perçue comme une "remise en état" ou une réparation, parfois incluant même la "reconstruction". À partir du 16ème siècle, la notion de restauration a évolué pour signifier le retour à l'état d'origine. Au 19ème siècle, des débats sur la restauration ont émergé, opposant les partisans de l'interventionnisme à ceux du non interventionnisme.

Plusieurs théories ont été élaborées dans le cadre de ces débats, notamment : les théories de restauration de Viollet-Le-Duc : Viollet-Le-Duc faisait partie des partisans de l'interventionnisme, prônant la "restauration intégrale" et recommandant la restitution des parties en ruine, ce qui a été plus tard désigné sous le nom de "restauration stylistique".¹⁸

¹⁸ Mémoire de : L'expérimentation de l'ambiance en architecture dans un contexte patrimonial

RESTAURER : « restaurer un édifice... C'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »¹⁹

La théorie de restauration de John Ruskin : Ruskin, en réaction aux travaux de Viollet-Le-Duc et d'autres, était en faveur du non-interventionniste. Selon lui, les monuments historiques sont un héritage du passé, et il préconisait de les transmettre aux générations futures sans altérer leur authenticité. Il considérait que "la restauration est la pire forme de destruction qu'un monument puisse subir" et préférait l'entretien, même si cela signifiait laisser un monument mourir plutôt que le dénaturer.

6.2 La restauration actuelle :

Les chartes élaborées au fil du temps ont contribué à définir de manière normalisée la restauration et à réglementer cette pratique. La Charte de Venise, par exemple, met l'accent dans son article 9 sur la nécessité de disposer de documents certifiés avant d'entreprendre toute intervention de restauration.

Selon La Charte de Burra stipule que la restauration ne peut être envisagée que s'il existe une documentation suffisante attestant de l'état d'origine. Tant la Charte de Venise que celle de Cracovie (2000) interdisent formellement la reconstruction intégrale de monuments détruits. La Charte de Cracovie définit la restauration comme une étape dans le processus de conservation d'un monument historique visant à mettre en valeur à la fois sa signification historique et esthétique.

Ainsi, la restauration conservatrice (restauro conservation) vise à renforcer l'œuvre en empêchant la détérioration de la matière, sans chercher à altérer sa forme ou son apparence. Le spectre de conservation englobe différents types d'interventions, tels que le contrôle environnemental, l'entretien, la réparation, la restauration, la rénovation et la réhabilitation.

6.3 La réhabilitation :

Une réhabilitation c'est : réaménager un bâtiment ou local en gardant l'aspect extérieur et en y améliorant le confort intérieur. La réhabilitation suppose le respect du caractère architectural des bâtiments. En d'autres termes, il s'agit de conserver une partie d'un ouvrage (façade ou structure, entièrement ou en partie) et en remanier plus ou moins profondément une autre. On rase les murs, on retire tout, seule reste la façade.

Bien généralement, la réhabilitation concerne les bâtiments anciens comme les granges, les vieilles fermes, les anciennes églises... Le plus souvent, pour des raisons culturelles, lorsqu'une construction est classée monument historique ou qu'elle est inscrite à l'inventaire du patrimoine, la réhabilitation s'impose.²⁰

¹⁹ Dictionnaire raisonné de l'architecture vol.8

²⁰<https://www.rencontreunarchi.com/article/quest-ce-quune-rehabilitation/> consulté le 10/2023

6.4 La réhabilitation urbaine :

Consiste à rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Il s'agit parfois de « trompe l'œil » : la façade extérieure respecte les apparences d'un bâtiment qui est entièrement restructuré, réaffecté, à la différence de la restauration impliquant un retour à l'état initial.²¹

6.5 La reconversion :

C'est le fait de transformer ou plutôt d'adapter la fonction d'un bâtiment tout en respectant la mémoire du lieu. Celle-ci rend l'édifice plus approprié aux besoins, en effet lorsque le cycle d'un bâtiment arrive à son terme plusieurs procédés peuvent être utilisés, mais pour une reconversion, l'édifice doit disposer d'une fondation et de structure qui tiennent.

Cette procédure s'avère être nécessaire et permettra de redonner de nouvelles fonctionnalités aux bâtiments, tout en veillant à ne pas oublier de respecter les valeurs du patrimoine. Outre la fonction la forme du bâtiment peut aussi être modifiée (une extension par exemple) afin d'adapter ce dernier à la nouvelle évolution.

« Les reconversions architecturales sont devenues, au cours des vingt dernières années du XXe siècle, pratiques courantes. Elles peuvent être associées au phénomène de l'émergence des villes globales.²²

7. Sites archéologiques et instruments d'aménagement territorial en Algérie :

Dans le cadre de la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire, les instruments sont répartis selon trois motifs :²³

7.1 L'échelle nationale :

✓ *Le Schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) :*

Un instrument prospectif et réglementaire de la politique de l'état visant à assurer un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, pour une durée de 20 ans.

Le SNAT a un rôle prépondérant dans l'aménagement du territoire par la détermination des objectifs, des orientations, des plans de développement global.

7.2 L'échelle régionale :

✓ *Les Schémas régionaux de l'aménagement du territoire (SRAT) :*

Ce type de schéma constitue un cadre de planification stratégique qui comprend les grandes orientations du développement futur et leurs implications spatiales, pour assurer une utilisation rationnelle des sols.

7.3 L'échelle locale :

✓ *Plan d'aménagement de la wilaya (Paw) :*²⁴

²¹ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> consulté le 10/2023

²² <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2002-3-page-51.htm>

²³ Mémoire : Vers une Valorisation Des Sites Archéologiques 2018-2019 par Bennai Djihen et Ayachi Karima

²⁴ https://www.academia.edu/34600251/La_planification_urbaine_en_Algerie

Le Paw est un instrument d'aménagement et du développement à l'échelle de la wilaya. Il est de ce fait l'instrument phare qui éclaire le pouvoir décisionnel sur le plan des orientations majeures inhérentes à l'espace micro régional.

Une position charnière entre les schémas nationaux et régionaux et les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme lui confère une force d'orientation des efforts locaux puisant dans les directives nationales et régionales et alimentaires à son tour les tendances 6ilayates et communales.

Il fixe les vocations des communes des 6ilayas, distribuent les activités et le peuplement à travers leurs territoires, en localisant les infrastructures, les Gones d'activités économiques et les Gones de mise en valeur.

Les paw identifiant la hiérarchie urbaine dans les 6ilayas =communes rurales, communes urbaines> et les rythmes d'urbanisation.

Il déterminant les aires de planification intercommunales, pour les communes à fortes solidarités, et distribuent les services publics dans la wilaya

✓ **Plan d'occupation du sol (Pos) :** ²⁵

Un POS ou Plan d'Occupation des sols était un document d'urbanisme valable à l'échelle de la ville. Il a progressivement été remplacé par le plan local d'urbanisme (PLU).

Il définissait les règles d'urbanisme en matière de construction, ou de modification des constructions existantes.

Celles-ci comprennent :

- ✓ Les secteurs d'urbanisation future (qui constituent des réserves et ne seront urbanisées que sur le long terme),
- ✓ Les secteurs urbanisés (dont l'urbanisation ne sera pas renforcée),
- ✓ Les secteurs agricoles
- ✓ Les secteurs protégés.
- ✓ **Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (Pdau) :** ²⁶

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U) est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine à l'échelle communale (et exceptionnellement à l'échelle supra communale dans le cas où des intercommunalités seraient nécessaires).

Il détermine les éléments suivants :

- ✓ La destination générale des sols.
- ✓ L'extension des établissements humains et la localisation des différentes activités.
- ✓ La détermination des types d'intervention sur les tissus urbains et les zones à protéger.

²⁵ <https://www.arch-and-home.fr/architecte-et-maison-conseils/le-plan-d-occupation-des-sols-pos-qu-est-ce-que-c-est-.html>

²⁶ <https://archiguelpma.blogspot.com/2018/01/planification-et-amenagement-spatial-1-instruments-d-urbanisme-pdau-pos.html>

Il précise les divers secteurs de POS ou de servitudes spéciales (Ex. plan de sauvegarde). Le P.D.A.U est un plan d'aménagement du territoire de la commune dans la perspective du D.D.U.

Il joue un rôle fondamental dans la rationalisation de l'usage du sol dans une double optique qui :

- ✓ Vise un développement prospectif
- ✓ Vise une équité de distribution des richesses du territoire.

8. La spécificité de l'espace :

8.1 L'espace littoral :

✓ Le schéma directeur de l'aménagement du littoral SDAL :

Le schéma directeur de l'aménagement du littoral est établi en vertu de l'article n°44 de la loi relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Son objectif, en conformité avec le schéma national de l'aménagement du territoire, est de gérer les défis liés à l'aménagement des zones côtières. Il comprend des mesures visant à :

- ✓ Orienter l'expansion des centres urbains existants vers des zones éloignées du littoral.
- ✓ Définir et imposer des restrictions sur la construction dans les zones et les environnements sensibles.
- ✓ Contrôler l'urbanisation.
- ✓ Préserver l'équilibre de l'écosystème côtier en protégeant la biodiversité marine et terrestre.
- ✓ Prévenir le recul du rivage et l'érosion des bassins versants côtiers.

8.2 L'espace rural :

Le renouveau agricole et rural en marche : Le renouveau agricole et rural en cours est une politique économique visant à soutenir l'agriculture et les zones rurales. Elle est mise en œuvre par le gouvernement algérien dans le contexte de la transition vers une économie de marché. Dans ce cadre, deux instruments majeurs ont été créés :

- ✓ **Le Plan National de Développement Agricole (PNDA)**, établi en juin 2002, avec pour objectif de revitaliser les zones rurales et de relancer le secteur agricole.
- ✓ **Le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR)**, qui est une extension naturelle du PNDA et vise à assurer une synergie et une coordination entre les différents acteurs et partenaires du secteur agricole et rural.

Ces deux programmes mettent en avant l'objectif central de renforcer de manière durable la sécurité alimentaire nationale, tout en insistant sur la nécessité de transformer l'agriculture en un moteur véritable de la croissance économique globale. Cette politique de développement rural repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- 1) Un principe de développement équilibré, cohérent, moderne et durable.
- 2) Un principe de promotion des actions et des approches plus participatives.
- 3) Un principe de révision des initiatives et des mécanismes en faveur de la revitalisation des sociétés rurales.

Le renouveau agricole et rural s'articule autour de trois piliers complémentaires :

- **Le Renouveau rural** : a pour objectif de promouvoir un développement équilibré, harmonieux et durable des zones rurales. Il cherche à élargir son champ d'application à

d'autres secteurs tels que l'artisanat, la valorisation du patrimoine culturel, et plus encore.

- **Le Renouveau agricole** : met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur agricole dans le but d'assurer de manière durable la sécurité alimentaire du pays.
- **Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT)** : a pour objectif de moderniser les méthodes de l'administration agricole et de renforcer les ressources matérielles et humaines pour améliorer le secteur agricole.

9. Le domaine visé :

9.1. La culture :

✓ Le schéma directeur des zones archéologiques et historique :

Le schéma directeur des zones archéologiques et historiques s'inscrit dans le cadre de la réalisation du schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) pour 2025 prévu par la loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire. Le contenu de ce schéma est codifié par le décret exécutif n° 05-443 du 14 novembre 2005 qui définit, d'une manière générale, les actions à réaliser dans l'élaboration des schémas directeurs sectoriels.

✓ Le schéma directeur des biens et des services et des grands équipements culturels :

Le schéma directeur des biens, des services et des grands équipements culturels s'inscrit dans le cadre du schéma national du territoire (SNAT), tel que stipulé par le décret exécutif n°05-433 du 14 novembre 2005. Il a pour but de définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre afin de garantir l'accès de l'ensemble de la population algérienne aux biens, aux services et aux pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire. Le schéma directeur du secteur de la culture suit une approche structurée en trois axes majeurs :

- ✓ Une évaluation globale du domaine concerné pour établir un diagnostic précis.
- ✓ La planification des actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, en fonction de leur répartition géographique et de leur programmation.
- ✓ L'identification des projets prioritaires et des éléments nécessaires à leur réalisation, notamment dans les domaines des bibliothèques, du cinéma et du théâtre.

9.2. Le tourisme :

✓ Le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT :

Le schéma directeur d'aménagement touristique est un instrument qui représente une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Il est l'acte par lequel l'État affiche pour tous les acteurs, pour tous les secteurs, pour toutes les régions, son projet touristique territorial, afin de promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures et pour valoriser le patrimoine naturel, historique, culturel et cultuel, ce qui permet de valoriser l'image de l'Algérie.

9.3. La protection du patrimoine :

La protection du patrimoine est régie par :

- **Les chartes :**

C'est une référence professionnelle dressée par des experts et contenant des orientations, critères et bases de la conservation selon l'institution ou l'école à laquelle appartiennent ces rédacteurs.

Charte d'Athènes : 1931²⁷

La charte d'Athènes est issue lors d'une conférence européenne ouverte le 20 octobre 1931 et initiée par Giovannonni lors de laquelle on remet en question les thèses de Viollet-Le-Duc, qui prône la reconstruction l'identique du projet au moment de la construction. On prend en compte de la nécessité de marquer l'intervention contemporaine et de la différencier de ce qui s'était fait avant. S'ouvre aussi le débat sur la réaffectation.

Cette Charte affirme l'intérêt de toutes les phases de vie d'un bâtiment et recommande de « respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque ». Elle incite à une occupation des monuments respectueuse de leur caractère historique ou artistique, assurant ainsi la continuité de leur vie.

Chartes de Venise : 1964²⁸

- En 1964, le 2e Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques se réunit à Venise dans le but de « réexaminer les principes de la Charte d'Athènes afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document ».
- Elle étend la notion de monument historique au « site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique » et insiste sur la valeur à la fois historique et artistique d'un monument.
- Cette nouvelle réunion réunissant cette fois trois pays non-européens, la Tunisie, le Mexique et le Pérou, se fait dans un contexte qui est celui du fonctionnalisme, responsable de la destruction de nombreux tissus urbains.
- La réflexion sur la restauration évolue dans un cadre spatial plus large. Le patrimoine fait partie intégrante du cadre de vie et doit se penser comme un axe fondateur d'un bon aménagement des lieux. Le but est d'ancrer la sauvegarde du patrimoine architectural dans toutes les décisions d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'utilisation du sol. Basée sur les mêmes fondements que la Charte d'Athènes, la Charte de Venise fait émerger les idées d'ensemble architectural et de bâtiments traditionnels.
- Pour ce qui concerne la conservation, la Charte de Venise fait écho à celle d'Athènes en soulignant l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter l'ordonnance ou le décor des édifices, ainsi que l'importance d'un cadre protégé à l'échelle du monument.

²⁷ Séminaire de Mr CHAILI Moustapha

²⁸ Séminaire de Mr CHAILI Moustapha

Convention de l'Unesco : 1972

- La convention prend simultanément en compte la protection de la nature et celle du patrimoine culturel. La Convention reconnaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux.
- C'est donc la prise de conscience de l'interaction homme nature et de son nécessaire équilibre qui apparaît. Le document définit la liste des biens inscrits au patrimoine mondial et le type de biens qui peuvent l'être, les devoirs des pays signataires, les modalités de la gestion du Fonds du patrimoine mondial, etc.
- Depuis l'adoption de la Convention en 1972, la communauté internationale a adopté le concept de « développement durable ». La protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel constituent une importante contribution au développement durable

Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux : 2008²⁹

Conformément à la Charte de Venise (1964) « Il est essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions. » Les Chartes ICOMOS adoptées par la suite ont respecté cette mission, établissant des directives professionnelles destinées à faire face aux défis de la conservation et encourageant une communication efficace sur l'importance de la conservation du patrimoine au niveau mondial

Charte ICOMOS des itinéraires culturels : 2008³⁰

Comme résultat du développement des sciences reliées à la conservation du Patrimoine Culturel la nouvelle catégorie patrimoniale représentée par les Itinéraires Culturels rend compte de l'évolution des idées concernant le concept du patrimoine culturel, du rôle croissant des valeurs attribués à son milieu et à sa signification à l'échelle territoriale et révèle sa macrostructure à des niveaux différents. Cette catégorie lance le modèle d'une nouvelle morale de conservation qui envisage les valeurs culturelles comme un patrimoine commun, ouvert, au-delà des frontières et exigeant des efforts unifiés.

Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique : 1990³¹

Préparée par le Comité International pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (ICAHM) et adoptée par la 9ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Lausanne en 1990.

²⁹ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³⁰ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³¹ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

La préservation de ce patrimoine ne peut reposer exclusivement sur l'application des seules techniques archéologiques. Elle requiert une base de connaissances et de compétences professionnelles et scientifiques plus étendue. Certains éléments du patrimoine archéologique font partie intégrante de structures architecturales ; dans ces cas, ils doivent être protégés en accord avec les critères relatifs au patrimoine architectural énoncés en 1964 par la Charte de Venise sur la restauration et la conservation des monuments et des sites.

Charte du tourisme culturel : 1976³²

La Charte du tourisme culturel de l'ICOMOS de 1976 fut adoptée à l'issue du Séminaire international sur le tourisme contemporain et l'humanisme tenu à Bruxelles les 8 et 9 novembre 1976. Elle peut être considérée comme le premier document international axé sur la nécessité d'une approche touristique responsable du patrimoine culturel. Elle anticipait également la reconnaissance des sites et des monuments comme source de bénéfices économiques et d'éducation culturelle.

Charte internationale du tourisme culturel : la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif : 1999³³

Adoptée par l'ICOMOS lors de sa 12e Assemblée Générale au Mexique, en octobre 1999

Les objectifs de la charte du tourisme culturel sont :

- Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs.
- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil.
- Encourager et faciliter le dialogue entre les responsables du patrimoine et ceux des industries du tourisme afin de mieux faire comprendre l'importance et la fragilité des ensembles patrimoniaux, des collections, des cultures vivantes dans le souci de les sauvegarder à long terme.
- La Charte encourage l'ensemble des initiatives de l'ICOMOS, des autres organisations internationales et des industries touristiques qui visent à améliorer les conditions de gestion et de conservation du patrimoine.
- La Charte encourage les contributions de tous les responsables agissant dans les domaines du patrimoine et du tourisme et qui permettront d'atteindre ces objectifs.

³² <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³³ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

Charte internationale de l'ICOMOS pour le tourisme culturel patrimonial : 2022³⁴

La croissance et la désorganisation profondes du tourisme mondial, y compris de celui concernant les biens du patrimoine culturel, ont nécessité la révision de la Charte Internationale du Tourisme Culturel de l'ICOMOS (1999). Ce processus a abouti à la présente Charte pour le Tourisme Culturel Patrimonial de l'ICOMOS (2021) : Renforcer la préservation du Patrimoine culturel et la résilience des populations à une gestion responsable et durable du tourisme (« la Charte »), qui complémente et actualise la précédente.

Orientations de Salalah pour la gestion des sites archéologiques ouverts au public : 2017³⁵

Adoptées par la 19e Assemblée générale de l'ICOMOS, le 15 décembre 2017, New Delhi, Inde, Les orientations suivantes constituent des suggestions destinées à ces parties prenantes, dès lors qu'elles prennent la décision d'ouvrir un site archéologique au public. Ces orientations n'ont pas vocation à avoir un caractère normatif ni réglementaire, et la majorité des membres qui ont participé à leur rédaction déclarent qu'ils sont opposés à cette évolution.

Les objectifs de ces Orientations sont les suivants :

- Identifier les études de faisabilité nécessaires à la mise en œuvre d'une structure et d'un système et de gestion durable pour les sites archéologiques qui sont, ou sont susceptibles, d'être ouverts au public
- Guider le développement d'un système de gestion durable, en référence à une telle évaluation de faisabilité.

Principes ICOMOS-IFLA concernant les paysages ruraux comme patrimoine : 2017

Adoptés par la 19e Assemblée générale de l'ICOMOS, le 15 décembre 2017, New Delhi, Inde

Les paysages ruraux sont une composante essentielle du patrimoine de l'humanité. Ils sont également l'un des types les plus répandus de paysages culturels vivants. Il existe une grande diversité de paysages ruraux à travers le monde, qui représentent des cultures et des traditions culturelles. Ils apportent des avantages économiques et sociaux multiples, la multifonctionnalité, l'apport culturel et les services éco systémiques aux sociétés humaines.³⁶

³⁴ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³⁵ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³⁶ <http://www.worldrurallandscapes.org/>

Principes ICOMOS pour la préservation et la conservation-restauration des peintures murales : 2003³⁷

Adoptés par la 14ème Assemblée Générale de l'ICOMOS à Victoria Falls, Zimbabwe, Octobre 2003

Les peintures murales sont des expressions culturelles de la création humaine à travers l'histoire, depuis les origines, avec l'art rupestre, jusqu'aux œuvres d'art mural actuelles.

Leur détérioration ou leur destruction, accidentelles ou intentionnelles, constituent une perte qui affectent une part importante du patrimoine culturel de l'humanité.

La Charte de Venise (1964) pose les principes généraux de la conservation/restauration du patrimoine culturel. La Déclaration d'Amsterdam (1975), qui introduit la notion de conservation intégrée, et le Document de Nara sur l'authenticité (1994), qui aborde la diversité culturelle, complètent ces principes.

Principes de la Valette pour la sauvegarde et la gestion des villes et des ensembles urbains historiques : 2011

Le CIVVIH (ICOMOS - Comité International des Villes et Villages Historiques), a donc mis à jour les approches et les considérations contenues dans la Charte de Washington (1987) et la Recommandation de Nairobi (1976), fondées sur le corpus des documents de référence. Le CIVVIH a redéfini les objectifs, attitudes et outils nécessaires. Il a pris en considération les évolutions significatives des définitions et méthodologies en matière de sauvegarde et gestion des villes et ensembles urbains historiques.³⁸

PPSMVSS :³⁹

Décret exécutif n° 03-324 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS). Le PPSMVSS est un document réglementaire qui vise à protéger et mettre en valeur les secteurs sauvegardés en définissant des règles d'urbanisme, des critères architecturaux, et des mesures de protection pour les biens culturels immobiliers.

Le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés (PPSMVSS) est un instrument de régulation urbaine qui est élaboré en conformité avec le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

Son objectif est :

- Définir les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols pour les ensembles immobiliers situés dans des secteurs sauvegardés, qu'ils soient urbains ou ruraux.

³⁷ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

³⁸ <https://civvih.icomos.org/valetta-principles-english-french/>

³⁹ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

- Identifier les immeubles qui ne doivent pas être démolis ou modifiés, ou pour lesquels de telles actions peuvent être imposées. Il établit également les conditions architecturales visant à assurer la préservation des immeubles et du caractère urbain de ces secteurs.
- Prévoir des mesures spéciales de protection, en particulier pour les biens culturels immobiliers qui sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou déjà classés, et qui se trouvent dans le secteur sauvegardé. Ces mesures visent à garantir la préservation de ces éléments du patrimoine culturel.

PPSMVSA : 2003⁴⁰

- Décret exécutif n° 03-323 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques par abréviation "PPMVSA" fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique et à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et l'urbanisme.

- **Les acteurs :** entre personnes, institutions ou états

➤ **Dans le monde :**

✓ **UNESCO :**

L'UNESCO est un organe de l'Organisation des Nations Unies. Sa mission est d'aider à la construction de la paix, lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable et le dialogue interculturel.

✓ **ICOMOS :**

International Council on Monuments and Sites (Conseil international des monuments et des sites) ; c'est une organisation non gouvernementale fondée en 1965, suite à l'adoption de la charte de Venise, dans le but de promouvoir l'étude des théories et des techniques de conservation. L'ICOMOS fournit au Comité du Patrimoine Mondial une évaluation des candidatures de biens culturels proposés pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial, ainsi que les études comparatives, l'assistance technique et les rapports sur l'état de conservation des biens inscrits.

✓ **OVPM :**

L'Organisation des villes du patrimoine mondial a été fondée en 1993 dans le but de développer la solidarité et la coopération entre les villes inscrites sur la Liste du Patrimoine Mondial surtout pour la mise en œuvre de la Convention. L'organisation favorise ainsi l'échange de connaissances, de systèmes de gestion et de ressources financières afin de mieux protéger les monuments et les biens. A ce jour on compte plus de deux cent villes du Patrimoine Mondial.

⁴⁰ <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesiQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>

✓ **ICCROM :**

International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels); c'est une organisation intergouvernementale instituée en 1956 ; elle fournit les consultations sur les biens du patrimoine mondial et dirige la formation dans le domaine de la restauration.

✓ **ALESCO :**

L'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALESCO) est un organisme dépendant de la Ligue Arabe qui œuvre depuis 1970 à la coordination et à la promotion de différentes activités dans les domaines éducatif, culturel et scientifique dans le Monde arabe.

✓ **ISESCO :**

Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture – ISESCO est une organisation internationale spécialisée, opérant dans le cadre de l'Organisation de la Coopération islamique. Elle est spécialisée dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication

➤ **En Algérie :**

- La gestion du patrimoine, et en particulier du patrimoine immobilier, s'insère dans la politique plus Générale d'aménagement du territoire. Depuis 2001, sont instituées la conception et la mise en œuvre **de schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT)** qui doivent établir « les actions de préservation et de valorisation des patrimoines culturel, historique et archéologique, à travers la promotion de pôles de développement culturel et des activités liées à la création artistique et à l'exploitation adaptée des richesses culturelles. »
- La gestion du patrimoine est réalisée sur le terrain au niveau des wilayas par **les Directions de la Culture de Wilaya (DCW)** en s'insérant dans le cadre de la politique de gestion du territoire du Wali. La Loi 98-04 prévoit également une participation de la société civile et des associations dans la mise en place de la politique du patrimoine. Les associations civiles peuvent bénéficier de subventions lorsque leurs activités s'intègrent dans la ligne tracée par le MdC en termes de patrimoine.
- Au niveau central, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (**OGEBC**) a la responsabilité de l'inventaire du patrimoine immobilier.
- **Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologiques et historiques (CNRPAH)** est chargé d'établir la banque de données des biens immatériels et d'établir les dossiers de classement des éléments du patrimoine immatériel de l'Humanité.
- L'agence nationale des secteurs sauvegardés a pour mission principale d'assurer la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé
 - **Les lois :** Depuis les années 80, l'Algérie a connu la promulgation de plusieurs lois et décrets, qui visent à remplir le vide juridique et améliorer la protection de patrimoine. Dans le tableau suivant, nous citons les plus importants :⁴¹

⁴¹ Mémoire : Vers une Valorisation Des Sites Archéologiques 2018-2019 par Bennai Djihen et Ayachi Karima

- a. **Arrêté du 17 mai 1980** : Relatif aux autorisations de recherches archéologiques fixe les prescriptions et les mesures à respecter pour l'exécution des fouilles archéologiques.
- b. **Décret n° 81-382 du 26 décembre 1981** : Dans un souci de décentralisation autorise à intervenir sur les monuments sous l'autorité des services des monuments historiques compétents.
- c. **La création de loi 90/29** : Édicter les règles générales de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique sur base du respect des principes et objectifs de la politique nationale ». Le patrimoine bâti doit, donc, figurer dans la liste des missions et des objectifs de la gestion et la planification urbaine au sein de la politique urbaine algérienne.
- d. **Loi n°98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998** :

Une référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel. Relative à la protection du patrimoine Culturel. L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

- ✓ Biens culturels immobiliers ;
- ✓ Biens culturels mobiliers ;
- ✓ Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment la création des "secteurs sauvegardés" comme mesure de protection.

- e. **Décret exécutif du 14 septembre 2003** : Déterminant les conditions pour la création de la liste exhaustive des biens culturels sous protection.
- f. **Décret exécutif du 5 octobre 2003** : Prescrivant les méthodes pour élaborer le plan de protection et d'amélioration des sites archéologiques et de leurs zones de protection (PPMVSA).
- g. **Décret du 1er décembre 2003 modifiant et complétant le décret exécutif n°93-141 du 24 Dhou El Hidja 1413 correspondant au 14 juin 1993** :

Concernant la conversion du Centre National d'Études Historiques en Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques.

- h. **Nouveau Décret exécutif N°05-80 du 26 février 2005** : Définissant la structure organisationnelle de l'administration centrale du ministère de la culture, avec la création de deux directions relatives au patrimoine culturel :
 - ✓ La Direction de la protection juridique des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel.
 - ✓ La Direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel.
- i. **Décret exécutif du 22 décembre 2005** : transformation importante de la nature juridique de l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques et changement de sa dénomination.
- g. **Décret exécutif du 22 décembre 2005** : Portant création d'un centre national de recherche en archéologie

10. La notion du tourisme :

10.1 Définition du tourisme :

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques ; il a donc des répercussions sur l'économie, sur l'environnement naturel et bâti, sur la population locale de la destination et sur les touristes eux-mêmes.⁴²

10.2 Les types de tourisms liés de notre cas d'étude : ⁴³

- **Le tourisme culturel :** Le but principal de ce type de touriste est de rechercher des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural, d'une autre population, des fêtes traditionnelles, ainsi que les coutumes nationales ou locales.
Ce type de tourisme est adapté à divers hébergements comme les hôtels, les résidences de tourisme, ou les campings, car il implique la visite de lieux culturels, la participation à des événements et la découverte de la gastronomie locale
- **Tourisme historique et protégé :** Ce type de tourisme est également bien adapté aux musées, notamment ceux présentant des patrimoines classés par l'UNESCO, des châteaux, des églises, des sites historiques, etc.
- **Tourisme artistique :** Les musées d'art attirent les amateurs d'art et les passionnés de culture, offrant des expositions variées et des collections artistiques qui enrichissent l'expérience touristique
- **Le tourisme de montagne :** Le tourisme de montagne est un type d'activité touristique pratiqué à l'intérieur d'un espace géographique déterminé et délimité, comme peuvent l'être des collines ou des montagnes, présentant des caractéristiques et des propriétés particulières propres à tel(le) ou tel(le) paysage, topographie, climat, biodiversité (flore et faune) et population locale donné(e). Il recouvre une large gamme d'activités sportives et de loisir de plein air.
- **Le tourisme de loisir et de détente :** « Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs »⁴⁴

⁴² Définition selon le ministère du tourisme et de l'artisanat « Analyse du système existant en Algérie », disponible sur le site internet www.circa.europa.eu

⁴³ <https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme>

⁴⁴ Ibid

- **Tourisme artisanal et commercial** : Producteurs locaux, vente directe, produits artisanaux, spécialités locales (confiseries, alcools, cosmétiques, mode, etc.) ⁴⁵

11. Synthèse :

En conclusion, cette exploration théorique nous a permis de comprendre l'importance fondamentale du patrimoine archéologique dans la préservation de l'histoire et de l'identité culturelle d'une nation.

Au cours de cette première étape de notre étude, nous avons approfondi notre compréhension en explorant divers concepts liés au patrimoine ainsi que les méthodes de préservation qui en découlent.

La préservation et la valorisation du patrimoine archéologique ne sont pas seulement des impératifs culturels, mais également des leviers de développement durable et de cohésion sociale. À travers une approche multidisciplinaire et participative, nous pouvons espérer ouvrir de nouvelles perspectives pour le site de Siga, faisant ainsi revivre son histoire ancienne tout en enrichissant le tissu social et économique de la région.

Dans le prochain chapitre, notre attention se portera sur l'analyse détaillée de la zone d'intervention.

⁴⁵ <https://innov-mountains.fr/fr/actualitesdocs/diversification-touristique-classification-types-de-tourisme>

Chapitre II :
Approche analytique

1. Introduction :

Cette Approche consiste à analyser notre zone d'étude « le site archéologique Siga et ses abords » et on va commencer par une analyse urbanistique qui consiste à identifier des problèmes à travers un diagnostic général, ensuite on va proposer des solutions à travers un stratégie d'intervention qui réponde à notre problématique et notre thématique.

2. Motivation du choix :

La sélection du site archéologique de Siga et de ses environs en tant que zone d'intervention ne relève en aucun cas du hasard, mais est étroitement liée aux critères suivants :

- ✓ La richesse historique du site se manifeste à travers les vestiges de ces différentes époques.
- ✓ Sa position au sein d'un paysage naturel et agricole exceptionnel offre une vue panoramique sur la mer et l'île de Rechgoune.
- ✓ Le site à la périphérie des site touristiques Madrid et Rechgoune

3. Présentation de la wilaya :

La wilaya d'Ain Témouchent, située au nord-ouest de l'Algérie, est un territoire d'une grande diversité géographique et culturelle. Bordée par la mer Méditerranée au nord, elle partage ses frontières avec plusieurs autres wilayas, à savoir Sidi Belabess au sud, Oran à l'est et Tlemcen à l'ouest. Cette position géographique stratégique en fait un carrefour entre différentes régions du pays, contribuant à sa richesse culturelle et à son importance économique. Composée de huit daïras, chacune avec ses caractéristiques uniques, la wilaya abrite une population dynamique et diversifiée. Parmi ces daïras, la région d'Oulhaça El Gheraba se distingue par ses deux communes, Oulhaça El Gheraba et Sidi Ouerieche, offrant un cadre naturel remarquable et un patrimoine culturel riche à dé



FIGURE 3 : LA SITUATION GEOGRAPHIQUE D'AIN TEMOUCHENT

Source : Traité par auteur

4. Situation du groupement :

Le groupement « Oulhaça Gheraba – Sidi Ouriache », est situé à l'extrémité occidentale de la Wilaya d'Ain Temouchent, délimité :

- ✓ Au Nord par : la mer méditerranée

- ✓ A l'Est par : la commune de Beni Saf
- ✓ Au Sud par : la commune de Remchi
- ✓ (Wilaya de Tlemcen).
- ✓ A l'Ouest par : la commune de Beni Khellad
- ✓ (Wilaya de Tlemcen).



FIGURE 4: DECOUPAGE ADMINISTRATIF DU GROUPEMENT

Source : Google image

5. La morphologie et climatologie du groupement :

Ce territoire se distingue par son relief accidenté, avec des pentes prononcées, et son isolement par rapport aux principales voies de communication.

Ces caractéristiques se traduisent par une population dispersée de manière significative dans la région.

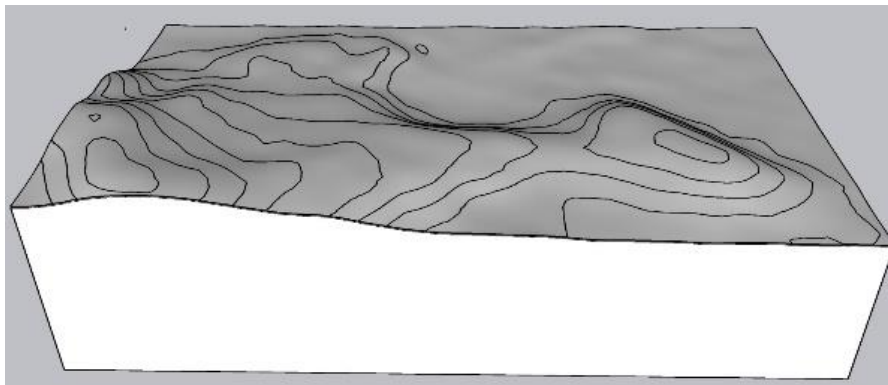


FIGURE 5 : MORPHOLOGIE DU GROUPEMENT

Source : Traité par auteur

Le climat d'Ain Temouchent est un climat méditerranéen qui se caractérise par des étés chauds avec une température maximale de 38°C et secs, et des hivers doux et humides.

Des précipitations moyennes de 3.2mm font du mois de Juillet le mois le plus sec. En Novembre, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de 54.5mm.

Au mois de Août, la température moyenne est de 26.2°C. é'rrrAoût est de ce fait le mois le plus chaud de l'année. Janvier est le mois le plus froid de l'année. La température moyenne est de 13.4°C à cette période.⁴⁶

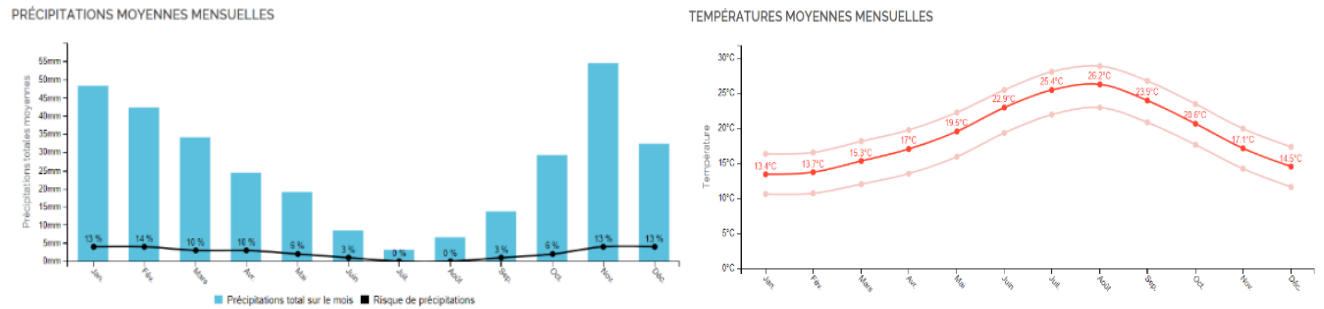


FIGURE 6: TEMPERATURES MOYENNES DU GROUPEMENT

Source : Traité par auteur

6. Le potentiel du groupement :

6.1. Le potentiel agricole :

La Principale caractéristique du groupement vue la localisation dans un milieu rurale et aussi sur la mer méditerranée, caractérisé par une dominance de micro-parcelle privée sur une superficie totale (S.T) de 15 050 ha, la superficie agricole utile (S.A.U) est évaluée à 11 542,75 ha, soit 76 % de la S.T du Groupement.⁴⁷



FIGURE 7: VUES SUR TERRES AGRICOLES

Source : Auteur

6.2 Le potentiel naturel :

La région d'Oulhaca, avec une étendue côtière de 16 kilomètres s'étendant de Ouad Tafna à l'Est jusqu'à la plage d'El Ourdania à l'Ouest, est bien positionnée pour attirer un nombre significatif de touristes balnéaires.

⁴⁶ https://planificateur.a-contresens.net/afrique/algerie/wilaya-de-ain-temouchent/ain_temouchent/2507901.html

⁴⁷ REVISION DU PDAU DU GROUPEMENT OULHACA GHERABA-SIDI OURIECHE – PHASE II



FIGURE 8 : VUE SUR LA MER

Source : Auteur

7. Présentation de la zone d'intervention :

7.1. Situation de la zone d'intervention :

La zone d'intervention est à 30Km d'Ain Temouchent sur la côte nord-ouest.

Notre zone d'étude comprend trois sites archéologiques celui l'île de Regegoune se situe à Beni saf, le site archéologique de Siga se situe à Oualhaça et le mausolée du Syphax se situe à Béni Ghanem, séparés par Oued Tafna et Notre zone d'étude est traversée par une seule route nationale RN22 et un chemin de wilaya /W1 L'accessibilité au site archéologique de Siga se fait par le chemin vicinal n16.

7.2. Situation du site archéologique Siga :

Siga est une agglomération secondaire située à l'ouest Algérien au lieu-dit « Takembrit », sur la rive gauche et à faible distance de 4 km de l'embouchure de la Tafna, en face de l'île de Regegoune, Daïra de Oulhaça El Gerba, wilaya d'Ain Temouchent, Algérie.



FIGURE 9: CARTE DE ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google earth traité par auteur

8. Le contexte historique de Siga :

814 av-jc : Fondation de Carthage par la Princesse Elissa, dite « Didon », de la Principauté de Tyr, en Phénicie

650 av-jc : Fondation du comptoir punique de l'île de Rechgoune

450 av-jc : Création du « Royaume de Carthage » indépendance vis-à-vis de la tutelle de Tyr.

7^{es} av-jc : Abandon de l'île : fondation de Siga-Takembrit

à 4 km en amont de l'embouchure de l'Oued la Tafna, à l'époque lybico-punique, (transfert de la colonie de l'île vers le continent)

3^{es} av-jc : L'apparition du royaume de Numidie occidentale à la fin du III^e siècle avant J.C., c'est-à-dire pendant la Deuxième Guerre punique entre les Romains et les Carthageois.

213 av-jc : Vers 213 av JC Siga est devenue la capitale de Numidie occidentale du roi Syphax

33 av-jc : Mort de Bocchus II. N'ayant pas laissé de prétendant au trône, son royaume est remis à l'autorité d'Auguste. Destruction et abandon probable de Siga.



FIGURE 10 : CARTE DE L'AFRIQUE DU NORD A L'EPOQUE

Source : OGEBC D'Ain Temouchent

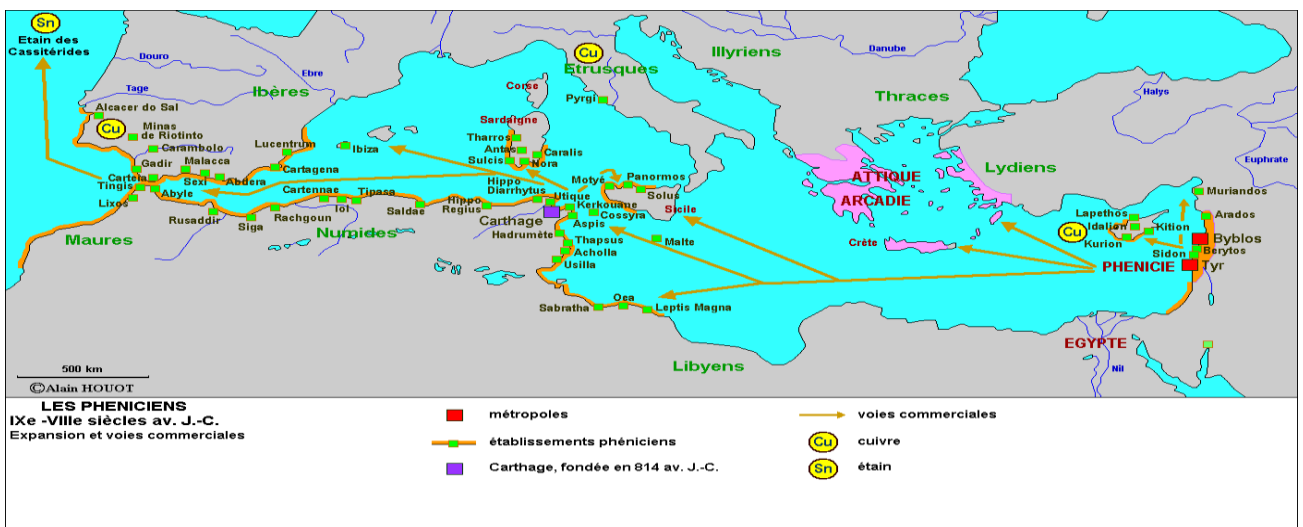


FIGURE 11 : CARTE DE FONDATION DE CARTHAGE

Source : OGEBC

9. La découverte des ruines de Siga :

Les ruines de Siga ont été l'objet de multiples fouilles archéologiques depuis longtemps. Les fouilles archéologiques permettent aux chercheurs de découvrir et d'étudier les artefacts, les structures et les vestiges qui peuvent nous aider à mieux comprendre l'histoire de la région où se trouvent les ruines.



FIGURE 12 : RUINES D'UN EDIFICE ; AMPHORES (II^E-I^{ER} SIECLE AVANT J.-C.)

Source : Auteur

En 1936 : Il semble que P. Grimal, membre de l'École de Rome, ait entrepris une campagne de fouilles exploratoires dans la région de Siga. Ces fouilles ont été effectuées sur la propriété de M. Baptiste Barret, un agriculteur local. Au cours de ces fouilles, Grimal a découvert des pierres portant des inscriptions qu'il considérait comme importantes et a signalé sa découverte aux autorités compétentes.

P. Grimal a élaboré pour localiser les vestiges découverts sur un plan comme suivant :

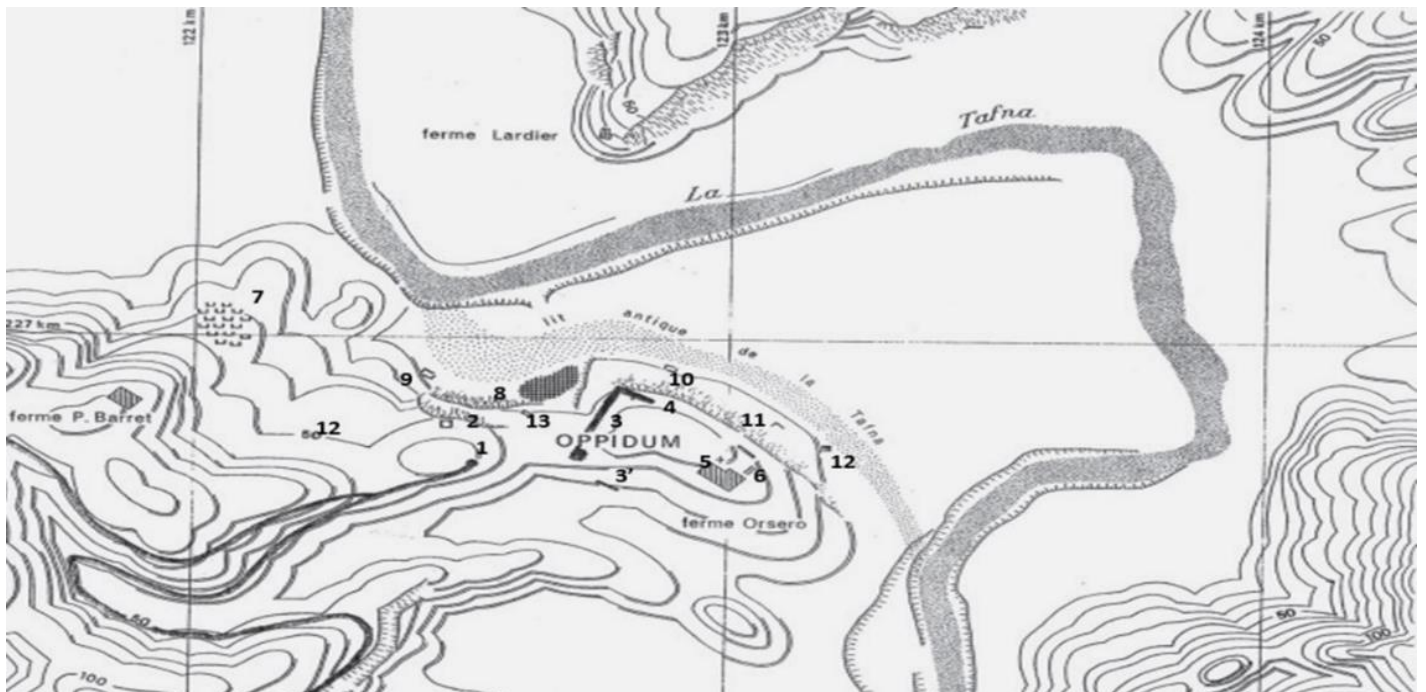


FIGURE 13 : PLAN GENERAL DU SITE DE SIGA (D'APRES VUILLEMOT, 1971, P. 42 COMPLETE DE L'ACQUEDUC VENANT DE L'OUEST ET DU REMPART SUR L'ACROPOLE, D'APRES GRIMAL, 1937)

Source : OGEBC – Ain Temouchent-

La légende :

- 1- château d'eau principal
- 2- lieu de découverte de stèles à Saturne
- 3-3'-3''- tronçon de rempart
- 4- énormes voûtes effondrées (thermes)
- 5-inscription punique énigmatique
- 6-emplacement d'une coupe de terrain
- 7-nécropole
- 8-port fluvial numide, nécropole fin Ier début IIIe siècle
- 9-édifice important, pierres de taille ; 10- pierres de taille, vestiges divers d'époque impériale
- 11-alignement de pierres de taille
- 12-ruines d'un édifice ; amphores (IIe-Ier siècle avant J.-C.)
- 13-citerne.
- 14-Ferme Oresro
- 15-Ferme Pierre Barret



FIGURE 16 : C.M.O DI N °2, SIGA
Source : OGEBC -Ain Temouchent

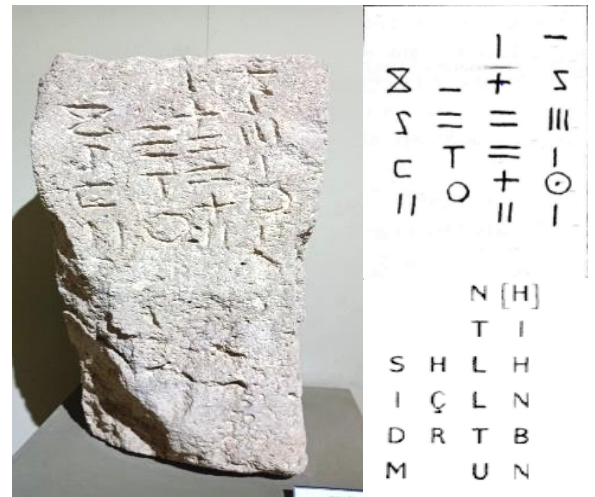


FIGURE 14 : C.M.O DL N ° 3, SIGA
Source : OGEBC-Ain Temouchent-



FIGURE 15 : AMPHORE, AMPHORETTE
Source : OGEBC -Ain Temouchent-



FIGURE 20 : LES FRAGMENTS D'UN ANCIEN CAPITALE

Source : Auteur



FIGURE 19 : RUINES D'UN EDIFICES, AMPHORES

Source : Auteur



FIGURE 18 : LA FERME PIERRE BARRET (ORESRO)

Source : Auteur



FIGURE 17 : LA FERME BABTIST BARRET

Source : Auteur

En 1950 : Il semble que lors de l'installation d'un réseau de bancs pour lutter contre l'érosion des sols, des engins de terrassement ont perturbé par inadvertance les tombes à crémation, détruisant ainsi des objets funéraires des III^e et II^e siècles avant JC.

La Colombie-Britannique mise en lumière.

L'équipe affectée aux travaux a eu l'occasion de voir quelques-unes de ces céramiques anciennes.

Peu de temps après cet incident, des travaux agricoles plus approfondis ont été effectués dans la plaine au pied de l'oppidum de Siga.

Cette fissure dans le sol a révélé d'importantes ruines antiques qui ont nécessité une analyse détaillée.

Lors de la réalisation de travaux de terrassement ou d'urbanisation dans des zones historiquement sensibles, l'importance de la coordination entre les différents services est soulignée pour éviter toute perturbation ou destruction des vestiges archéologiques.

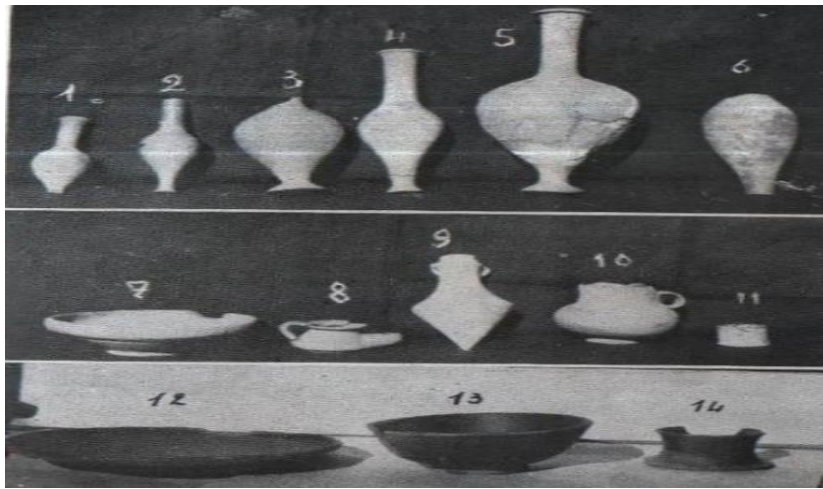


FIGURE 21 : LOT D'OBJETS DE LA COLLECTION BARRET.

Source : OGEBC -Ain Temouchent-⁴⁸

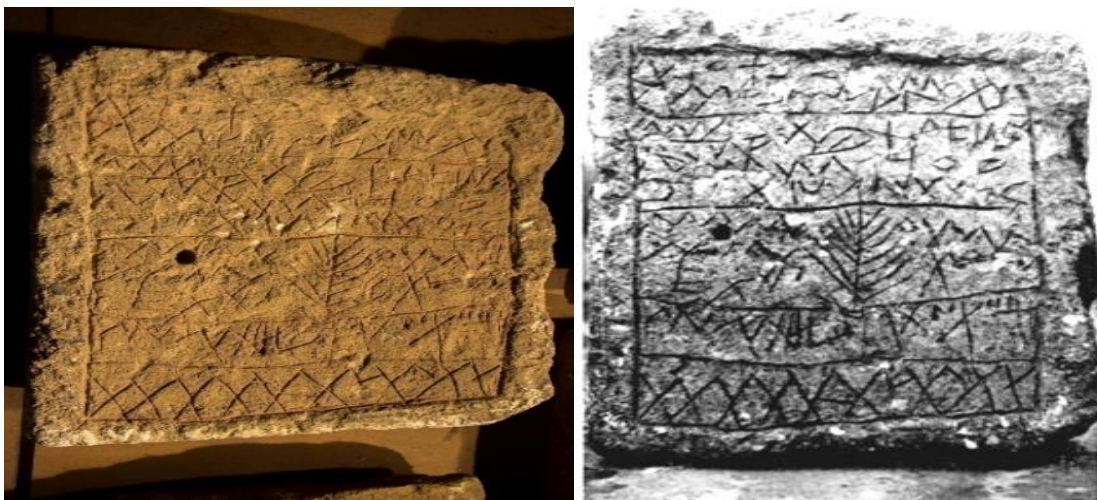


FIGURE 22 : LES STELES ; FOUILLE VUILLEMOT 1960

Source : OGEBC -Ain Temouchent-

⁴⁸ « Ces formes de l'unguentarium sont connues autour de la Méditerranée occidentale dès le III^e avant J-C jusqu'à la période romaine » (Vuillemot, 1953, p.26).

- **En 1978** : Les fouilles algéro-allemandes, sous la direction de M. Bouchenaki et F. Rakob, ont exploré le site de la ville, avec des résultats significatifs. Voici des principales découvertes et activités :
 - Les fouilles ont débuté avec deux sondages, le premier près du mur d'enceinte, identifié comme une construction de l'époque romaine en petit appareil.
 - Le second sondage a ciblé l'emplacement présumé du sanctuaire de Saturne. Cependant, ces travaux préliminaires n'ont pas été publiés car ils étaient destinés à soutenir une recherche plus vaste qui n'a pas été poursuivie.
 - Les découvertes comprenaient des restes d'habitations comprenant plusieurs pièces, des gravures murales, des outils agricoles et hydrauliques, ainsi que des pièces de monnaie frappées à l'effigie du roi Syphax et de son fils.
 - Le matériel archéologique collecté lors de différentes campagnes de fouilles en 1936, 1952, 1961 et 1977-1978 a été conservé dans plusieurs endroits, notamment à Béni Saf, Aïn Témouchent, Tlemcen, Oran et Alger
- **En 1992** : Initialement, une superficie de 32 hectares du site de Siga avait été classée. Cette surface a été étendue à 50 hectares à la suite des études menées par les autorités algériennes, accompagnées de l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur en 2014.

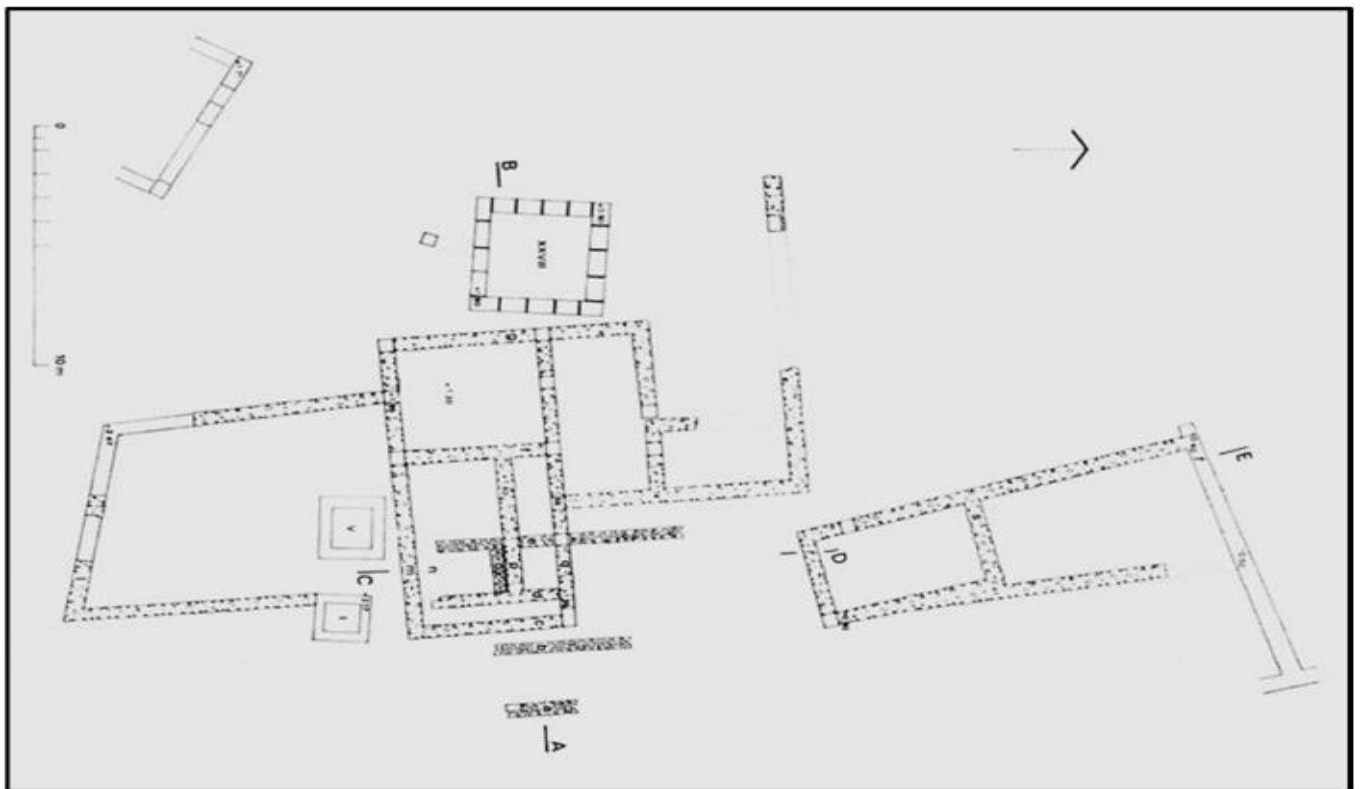


FIGURE 23 : PLAN GENERALE DES FOUILLES EXECUTES PAR VUILLEMOT

Source : Rapport final du PPMVSA

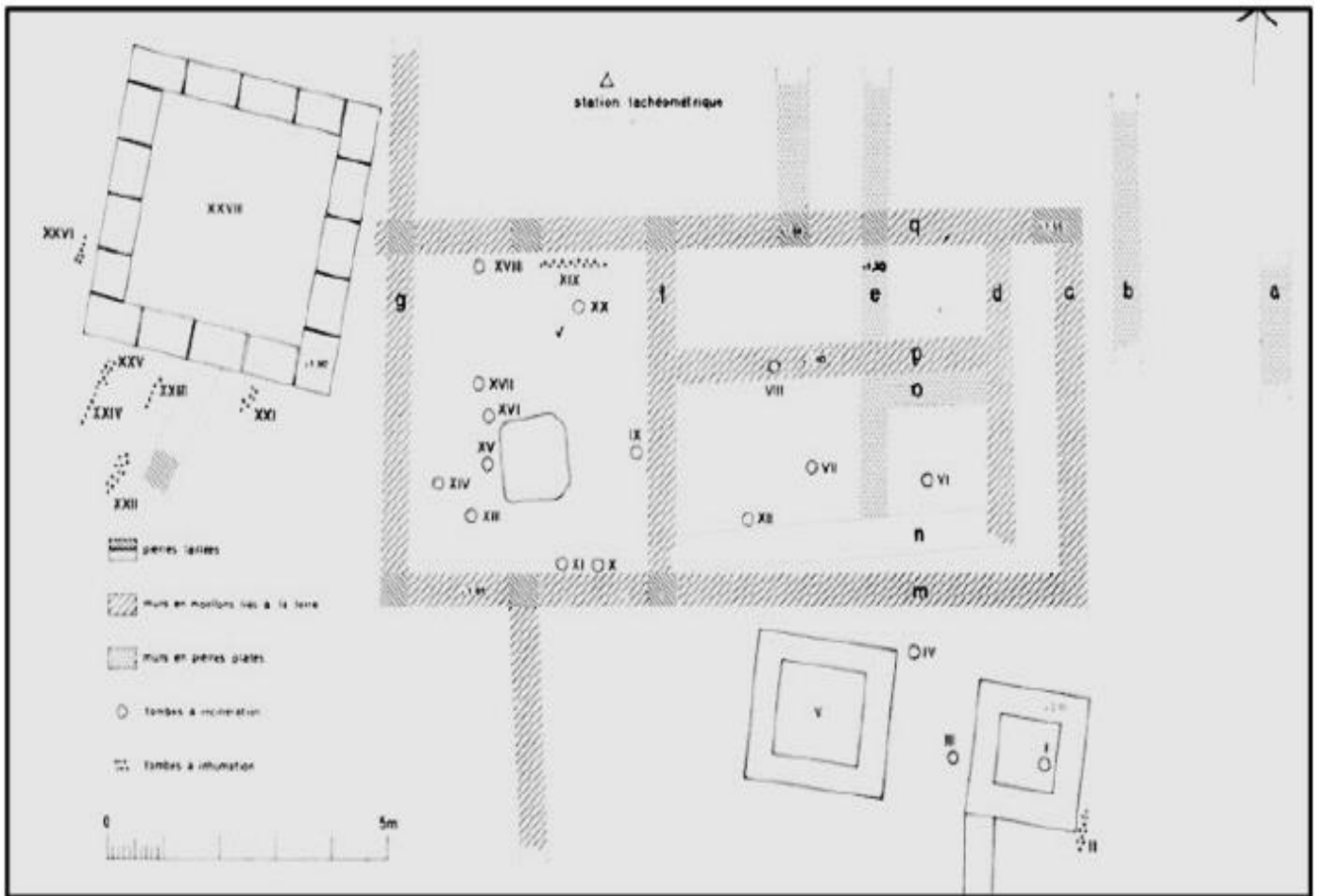


FIGURE 24 : PLAN GENERALE DE LA NECROPOLE
Source : Rapport final du PPMVSA

10. L'analyse de l'état de fait :

Dans cette phase, l'analyse de l'état actuel du site d'intervention est cruciale pour identifier les problèmes urbanistiques et formuler des solutions adaptées :

10.1 Analyse structurelle du site d'intervention :

On trouve à proximité de site de Siga l'oued Tafna avec une distance de 8 m.

Une voie principale éloigné du site archéologique environ 50 m.

Un chemin vicinal n16 passe au milieu de village et à coté de site archéologique.

Un seul axe mécanique principal desserve notre zone d'étude, il s'agit du chemin vicinal N°14.

Pour le reste des axes se sont des voies secondaires assurant les liaisons entre les quartiers.



FIGURE 26 : LE CHEMIN VICINALE N°16

SOURCE : AUTEUR



FIGURE 25 : LA VOIS SECONDAIRE
VERS LE SITE ARCHEOLOGIQUE

SOURCE : AUTEUR

10.2 Analyse fonctionnelle du site d'intervention :

Notre zone d'intervention se caractérise par une fonction résidentielle avec la présence d'une école primaire, une mosquée, salle de soins, et quelques boutiques (commerce) sans oublier la fonction d'agriculture qui reste la plus dominante.



FIGURE 27: LA MOSQUÉE

Source : Auteur



FIGURE 28 : HABITAT INDIVIDUELLE

Source : Auteur



FIGURE 29 : LA FERME PIERRE BARRET

Source : Auteur

10.3 Analyse Bâtie/Non Bâtie du site d'intervention :

Le village dans notre zone d'intervention est de petite taille, présentent une disposition régulière en forme de grille, et sont structurés en îlots rectangulaires.

Il est noté que le village de Siga ne bénéficie pas de l'alimentation en gaz naturel.

10.4 Analyse paysagère :

Ce parcours à travers le paysage de Siga offre une immersion progressive dans l'environnement naturel et rural de la région. Le cheminement débute par des sentiers bordés d'arbustes et de végétation, évoquant la vie agricole prédominante dans la région. L'alignement des arbres le long du chemin crée une impression d'ordre et de clôture, délimitant visuellement l'espace et guidant le parcours du visiteur. Cependant, la densité de la végétation dans certaines zones rend le passage plus difficile, soulignant les défis potentiels d'entretien et d'accessibilité.

La découverte des vestiges d'une maison coloniale et d'un puits le long de la vallée de la Tafna évoque l'histoire et le patrimoine de la région, ajoutant une dimension historique à l'expérience paysagère. L'ouverture sur un espace de détente familial, orné de palmiers et offrant une vue panoramique sur les berges de la Tafna, crée un contraste agréable avec les sentiers précédents, offrant un moment de repos et de contemplation au visiteur.

Enfin, l'arrivée au village de Siga révèle le tissu rural caractéristique de la région, avec ses habitations dispersées dans un environnement naturellement préservé. Cette progression à travers les différents éléments du paysage de Siga illustre la diversité et la richesse de cet espace, tout en soulignant les liens entre l'histoire, la culture et l'environnement naturel de la région.



FIGURE 30 : LES VUE NATURELLE

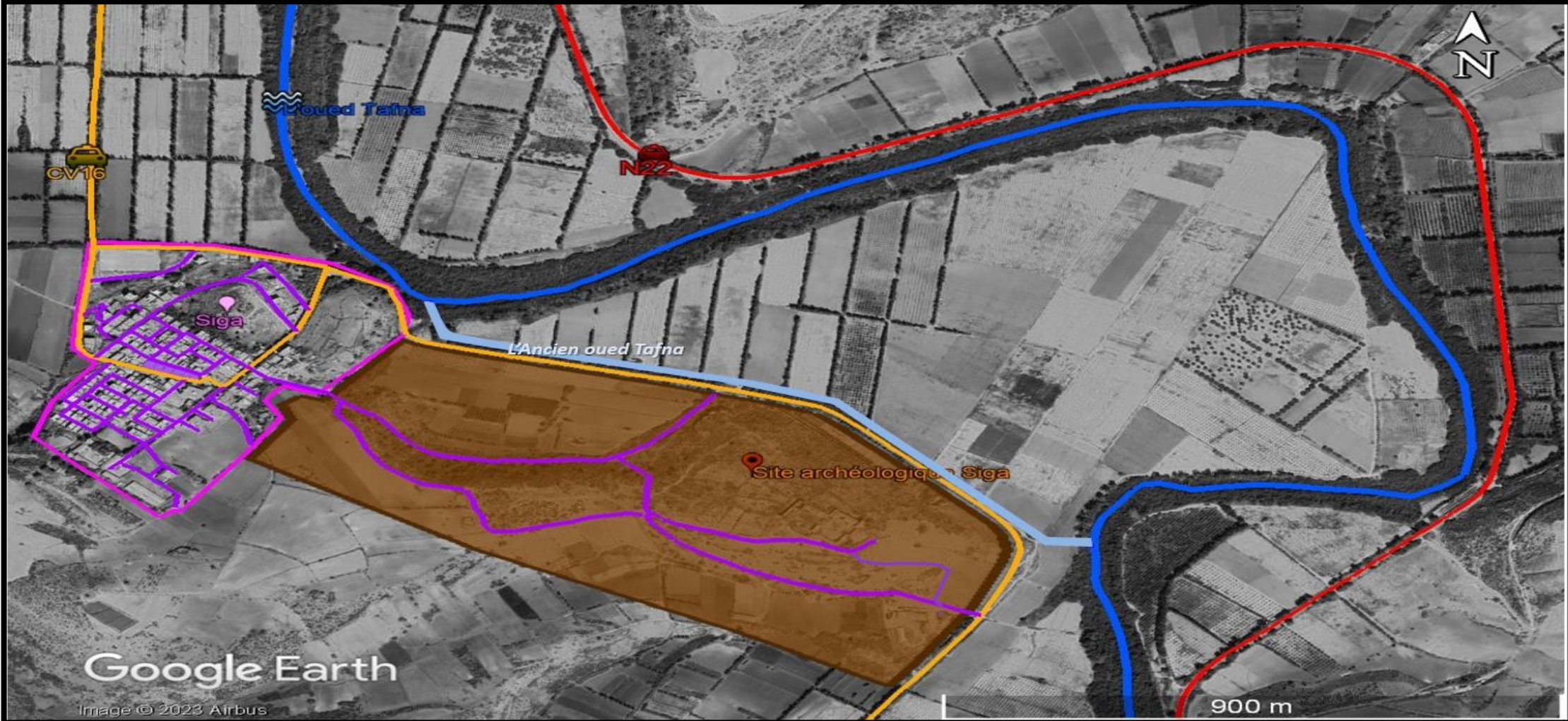
Source : Auteur

10.5 Le diagnostic de la zone d'intervention :

Après avoir réalisé toutes les analyses nécessaires, nous avons pu établir le diagnostic de la zone d'étude illustrée dans la carte de diagnostic.

10.6 La stratégie d'intervention :

Dans le but de faire face aux problèmes identifiés, et en utilisant le support thématique développé précédemment, nous avons développé une série de stratégies dans la carte de la stratégie d'intervention



La légende :

— Limite du village

— Limite du site

— La route national n°22

— Le chemin vicinale n°16

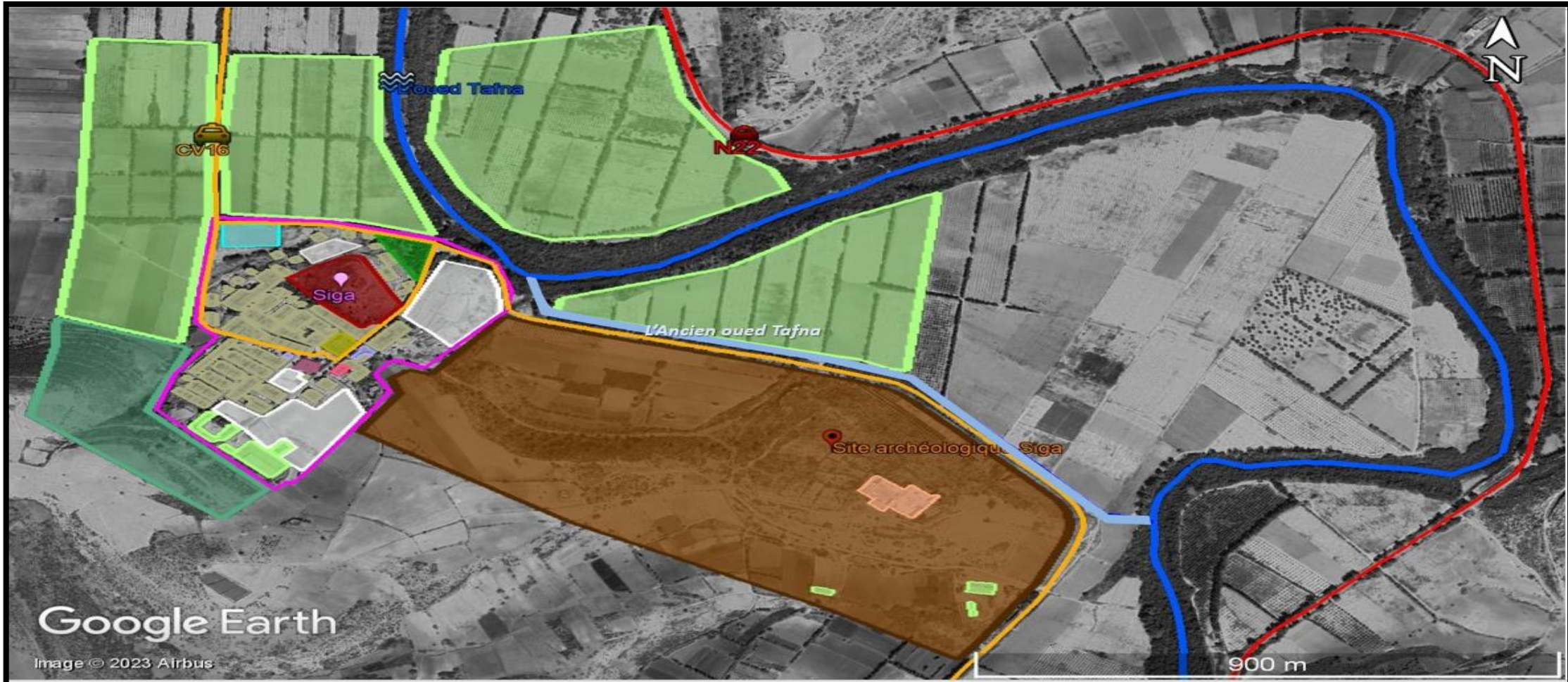
— L'oued (La Tafna)

— L'ancien oued Tafna

— La Voix secondaire

FIGURE 31 : CARTE D'ANALYSE STRUCTURELLE DE LA ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google earth traité par l'auteur



La légende :












- | | | |
|---|--|--|
|  Le site archéologique |  Fonction éducative |  Fonction résidentielle |
|  Fonction sanitaire |  Fonction rurale |  Fonction commerciale |
|  Jardin public |  Terrain de sport |  Ferme en ruine |
|  Cimetière |  Terrain vide | |

FIGURE 32 : CARTE D'ANALYSE FONCTIONNELLE DE LA ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google earth traité par l'auteur



La légende :




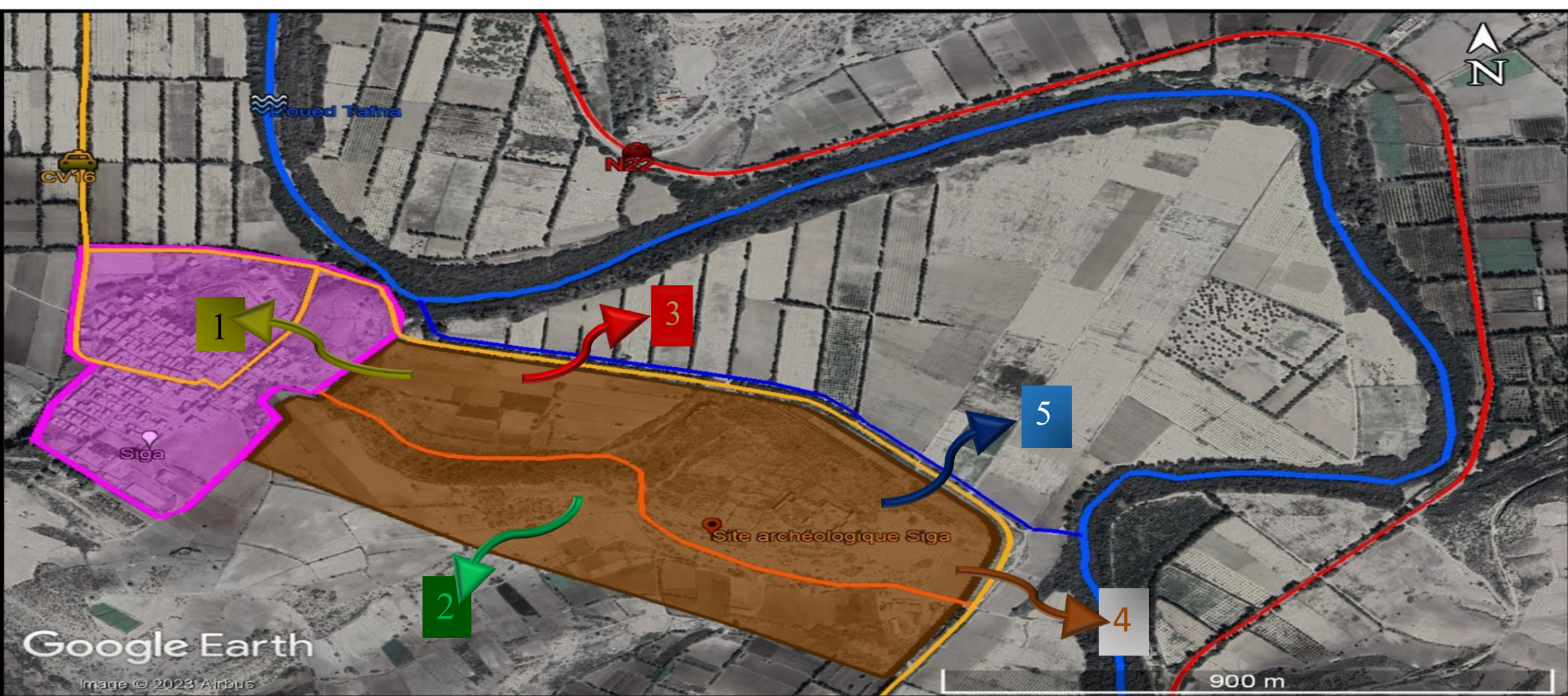
- | | | |
|--|--|---|
|  Espace bâtie |  Espace non bâtie |  Le site archéologique |
|--|--|---|

FIGURE 33 : CARTE D'ANALYSE BATIE / NON BATIE DE LA ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google Earth traité par l'auteur

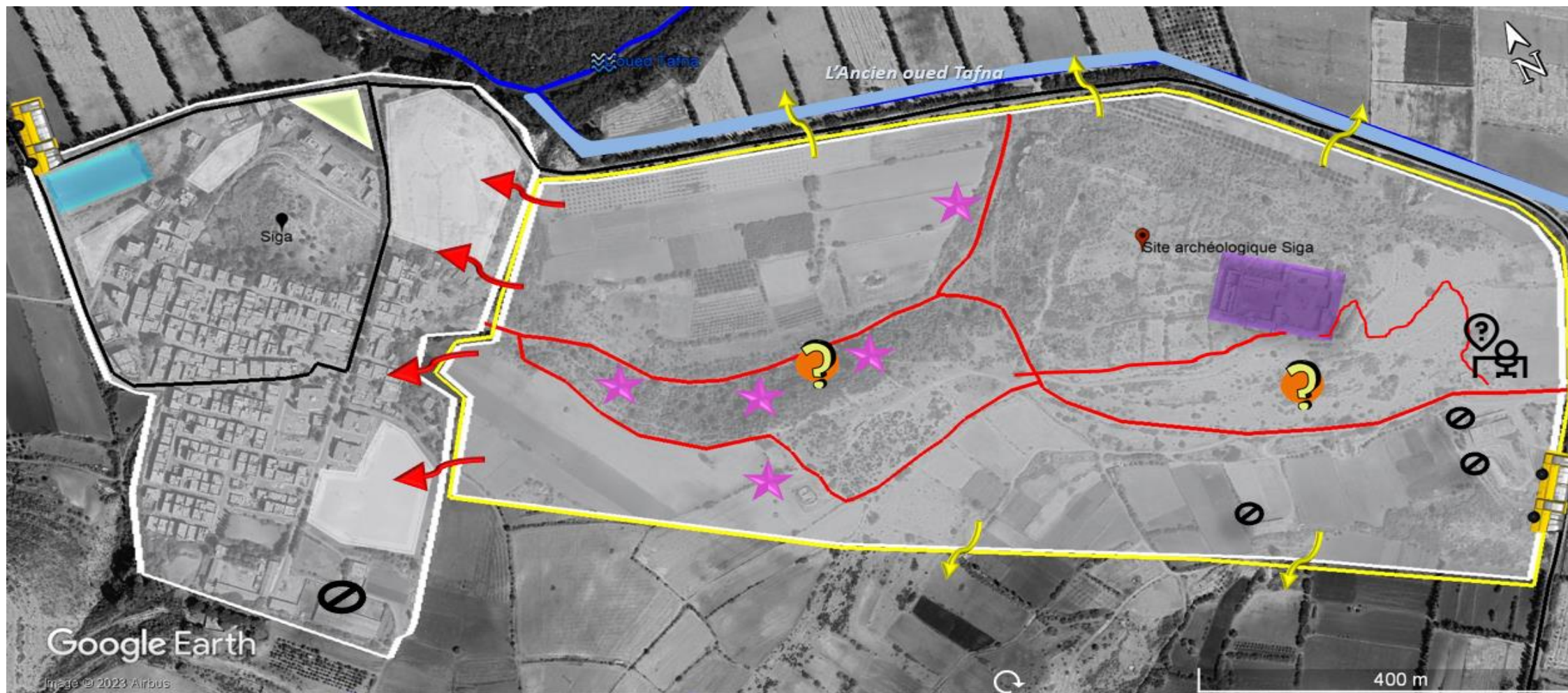


La légende :

- 1-Le village de siga
- 2-Les terres agricoles
- 4-Les montagnes
- 5-L'oued Tafna
- 3-Les terres agricoles

FIGURE 34 : CARTE D'ANALYSE PAYSAGERE DE LA ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google Earth traité par l'auteur



<ul style="list-style-type: none"> Le site archéologique n'est pas clôturé les vois du site ne sont pas caractérisées Illisibilité du site archéologique Déficit de transport public 	<ul style="list-style-type: none"> manque les activités attractives manque des équipements publics d'accueil qui accompagnent le site archéologique Terrain de sport non aménagé Présence plusieurs terrains vides ne sont pas projetées 	<ul style="list-style-type: none"> le jardin mal aménagés Présence d'une ferme sur le site archéologique qui n'est exploité Les fouilles archéologique ne sont pas protégées Des hangars en mauvais état Une déconnexion entre le site et le village de siga Une déconnexion entre le site archéologique et son environnement
--	---	---

FIGURE 35 : CARTE D'ANALYSE DE DIAGNOSTIC DE LA ZONE D'INTERVENTION

Source : Fond Google Earth traité par l'auteur







Analyse des exemples :

Pour répondre aux questions dans le diagnostic nous allons analyser 03 exemples :

Exemple 01 : Le site archéologique de Clunia -Espagne-

Exemple 02 : La maison originale de Grisipole- Royaume Uni-

Exemple 03 : Le château de Puylereys-France

Exemple :	Présentation :	Problématique :	Intervention	Synthèse :
<p>Exemple N°01 Le site archéologique de Clunia -Espagne-</p> 	<p>Situation : est située dans la province de Burgos, dans la région de Castille-et-León, en Espagne, Elle se trouve à environ 2 kilomètres de la ville moderne de Peñalba de Castro</p>  <p>Thermes romains de Clunia : La maison, située au cœur de la ville à proximité de la place d'accès au Forum</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de circulation piétonne dans le site archéologique • L'absence des espaces d'accueil et de soutien. 	<p>Créer un circuit piéton en bois dans le site archéologique.</p>  <p>Construire des espaces d'accueil en bois (structure démontable)</p>  	<p>Cet exemple est proche de notre cas d'étude, il nous a permis de prendre en compte la possibilité d'intégrer une structure d'accueil, un circuit piéton.</p>

TABEAU 1 : EXEMPLE 01 LE SITE ARCHEOLOGIQUE DE CLUNIA -ESPAGNE-

Source : Auteur

Exemple :	Présentation :	Problématique :	Intervention	Synthèse :
<p data-bbox="33 188 495 252">Exemple N°02 : La maison originale de Grisipol</p> 	<p data-bbox="533 188 891 319">Situation : située sur l'île de Coll en Ecosse (Royaume Uni) à l'ouest de dans La Mer des Hébrides</p> <ul data-bbox="533 327 891 957" style="list-style-type: none"> • C'était la première maison aux coins carrés construite en chaux sur l'île et a pris le nom informel de Maison Blanche, la distinguant des maisons noires basiques qui étaient la norme sur l'île • Cette maison en pierre fendue de haut en bas • Cette maison est un mélange d'ancien et de contemporain, de pierre et de verre et jouit d'un environnement idéal 	<ul data-bbox="929 188 1332 327" style="list-style-type: none"> • Présence plusieurs fissures dans la ruine • La ruine est abandonnée • L'absence de la toiture 	<ul data-bbox="1377 188 1915 574" style="list-style-type: none"> • Reconversion de la ruine sans toit en maison • Certaines fissures dans la ruine sans toit mesuraient plus d'un pied de large, mais la structure de base restait miraculeusement intacte l'idée d'une occupation partielle de la ruine a été explorée avec l'intention que d'autres nouveaux logements soient visuellement séparés mais physiquement connectés à la ruine 	<p data-bbox="2004 303 2116 1125" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Cet exemple est proche de notre cas d'étude, il nous a permis de prendre en compte la possibilité de reconversion des ruines en une construction moderne qui mélange l'ancien et de contemporain</p>

TABLEAU 2 : EXEMPLE 02 LA MAISON ORIGINALE DE GRISIPOL

Source : Auteur



Exemple :	Présentation :	Problématique :	Intervention :	Synthèse :
<p data-bbox="22 188 448 287">Exemple N°03 : Le château de Puylaurens - France-</p>   	<p data-bbox="515 188 884 287">Le château de Puylaurens est un ancien château fort dit cathare</p> <p data-bbox="515 295 884 470">Situation : se dressent sur la commune française de Duilhac-sous-Peyrepertuse dans le département de l'Aude, en région Occitanie</p>  	<p data-bbox="913 188 1332 255">Manque des espaces de circulation</p> <p data-bbox="913 263 1332 327">Manque des espaces de détente dans le château</p> <p data-bbox="913 335 1332 367">Manque des espaces d'accueil</p> 	<p data-bbox="1366 188 1915 223">Créer des espaces d'accueil</p> <p data-bbox="1366 231 1915 295">Créer des espaces de circulation en disposant des murs préfabriqués.</p> <p data-bbox="1366 303 1915 343">Mettre en place des zones de détente.</p>  	<p data-bbox="1993 263 2161 1061" style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Cet exemple est proche de notre cas d'étude, il nous a permis de prendre en compte la possibilité de créer des espaces de circulation et de détente et d'accueil en installant des murs préfabriqués dans les ruines</p>

TABLEAU 3 : EXEMPLE 03 LE CHATEAU DE PUYLAURENS-FRANCE-

Source : Auteur

11. Synthèse :

La région d'Oulhaca offre un potentiel touristique exceptionnel grâce à ses 16 kilomètres de littoral méditerranéen. Trois sites archéologiques majeurs, dont Siga, témoignent d'une riche histoire remontant à la fondation de Carthage.

Les découvertes archéologiques, initiées en 1936 par P. Grimal, ont révélé des vestiges datant de différentes périodes historiques.

Malgré des défis urbanistiques, tels que l'absence d'alimentation en gaz naturel, le village de Siga dispose d'infrastructures de base, dont une école et une mosquée.

Des fouilles récentes en 1978 ont permis de découvrir des pièces archéologiques uniques, dont des gravures murales et des pièces de monnaie.

L'analyse de l'état actuel du site révèle des opportunités de développement touristique et urbain. En combinant conservation patrimoniale et promotion touristique, la région d'Oulhaca peut exploiter pleinement son potentiel économique et culturel.

Chapitre III :
Approche conceptuelle

1. Introduction:

Dans ce chapitre, nous aborderons la réponse architecturale basée sur l'analyse de notre terrain d'implantation et l'analyse thématique. Nous passerons ensuite à la programmation détaillée de notre approche conceptuelle, en terminant par les principes d'implantation de notre projet ainsi que la genèse et la description des plans.

2. Approche programmatique:

La partie programmatique qui permet de qualifier les fonctions combinant notre problématique et les enjeux de la stratégie d'intervention.

2.1 Programme de base urbain :

Notre programme de base Urbain va aborder les 2 axes d'intervention :

1^{er} axe d'intervention : aura but de valoriser le village et le site archéologique en réaménageant le jardin public et en attribuant une nouvelle fonction au terrain vide afin de répondre aux besoins des habitants et des touristes.

2^{ème} axe d'intervention : L'objectif est de valoriser et protéger les fouilles archéologiques et les vestiges archéologiques.

La carte suivante résume notre programme de base :

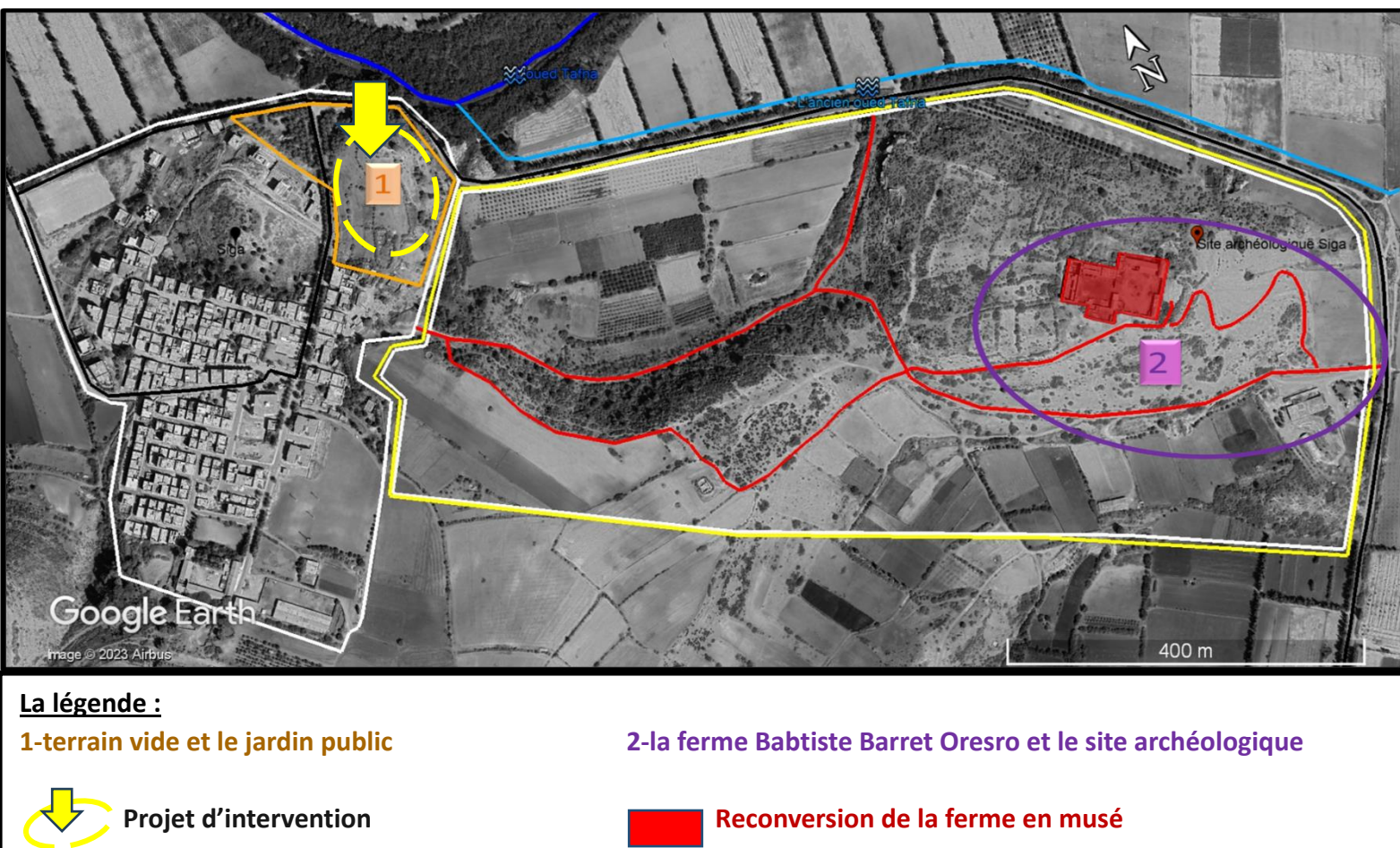


FIGURE 37 : CARTE DES AXES D'INTERVENTIONS

Source : Auteur



FIGURE 38 : PROGRAMME DE BASSE URBAINE

Source : auteur

2.2 Les enjeux d'intervention :

- **Les enjeux spatiaux :**

Le terrain d'intervention assure une accessibilité adéquate entre le village de Siga et le site archéologique.

Exploiter la situation du terrain d'intervention en périphérie du site archéologique pour établir une liaison entre ce dernier et le village.

- **Les enjeux culturels :**

L'espace urbain est imprégné de significations symboliques et de dimensions culturelles. Notre zone d'étude, comme nous l'avons souligné précédemment, est riche en valeurs historiques, avec la présence d'un site archéologique abritant au moins quatre couches de villes superposées, ainsi que les vestiges des fermes coloniales B. Barret et P. Barret.

- **Les enjeux économiques :**

La projection des activités économiques dynamiques et diversifiées afin de répondre aux besoins des habitants et de créer une centralité et assurer une bonne rentabilité

- **Les enjeux sociaux :**

L'objectif est de cibler la population concernée afin de mieux identifier ses besoins, afin de faciliter l'assimilation du projet. Proposer des lieux de vie communs pour tous les âges afin de promouvoir la diversité sociale et les échanges entre les différentes classes

- **Les enjeux archéologiques :**

Protéger le site archéologique à travers créer des espaces de protection des vestiges archéologique dans le projet d'intervention.

Les enjeux touristiques :

Implantation d'un projet touristique pour attirer les visiteurs de visiter le site archéologique.

2.3 Définition du projet :

✓ **Pour qui ?**

Les usagers : ce sont les personnes pour qui le service est conçu. Pour notre projet plusieurs catégories sont visées : les habitants, les étudiants, les enfants, les chercheurs, les archéologues, les touristes, les promeneurs ainsi que les visiteurs occasionnels.

Les utilisateurs : Les utilisateurs désignent les individus chargés de la supervision et de la maintenance des services offerts. Dans notre projet, il s'agit des gestionnaires de la section culturelle, du personnel administratif, des employés d'entretien et de service, ainsi que des commerçants.

✓ **Pour quoi :**

Les objectifs de projet :

- Améliorer la compréhension du site archéologique de Siga et de ses environs.
- Renforcer la connexion du site archéologique, ses environs et son environnement.
- Valoriser ce patrimoine culturel et tirer parti des diverses opportunités que notre région d'intervention propose.
- Intégrer le site archéologique de Siga dans l'aménagement territorial.
- Donner une visibilité du site archéologique
- Donner une nouvelle vision du site archéologique en répondant aux besoins des utilisateurs et des usagers

✓ **Comment :**

À partir de cette étape, nous atteignons l'objectif de notre recherche, de manière

Plus explicite :

- En utilisant notre stratégie d'intervention qui se concentre sur les deux axes d'intervention mentionnés précédemment, il est nécessaire de développer un préprogramme qui définit toutes les fonctions que notre projet doit inclure.

Donc, notre plan d'intervention se résume de la manière suivante :

- **Une partie culturelle** comportant un centre d'interprétation du patrimoine d'archéologie qui donne vers le site archéologique.
- **Une partie touristique et loisir** comportant un Hôtel 4émé catégorie et espace de détente à partir d'aménager le jardin public.

2.3.1 Un centre d'interprétation du patrimoine et d'archéologie :

Le centre d'interprétation du patrimoine et d'archéologie est un type de musée particulier qui ne dépend pas d'une collection constituée et dont l'objectif est de mettre en valeur et de faciliter la compréhension, auprès d'un large public, d'un patrimoine singulier et impossible à

réunir dans un musée classique, en recourant de préférence aux émotions et à l'expérience du visiteur.⁴⁹

Ce type d'espace muséal peut s'appliquer à un lieu de mémoire, une unité écologique, un site naturel ou culturel (paysage, monument, site archéologique ou historique, etc.), un territoire, un personnage, un sujet scientifique ou technique.⁵⁰

2.3.2 Un hôtel 4 éme catégories :

L'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublées en location à une clientèle de passage ou à une clientèle qui effectue un séjour à la journée, à la semaine ou au mois.

Le tableau suivant résume les fonctions dominantes du projet et les ratios :

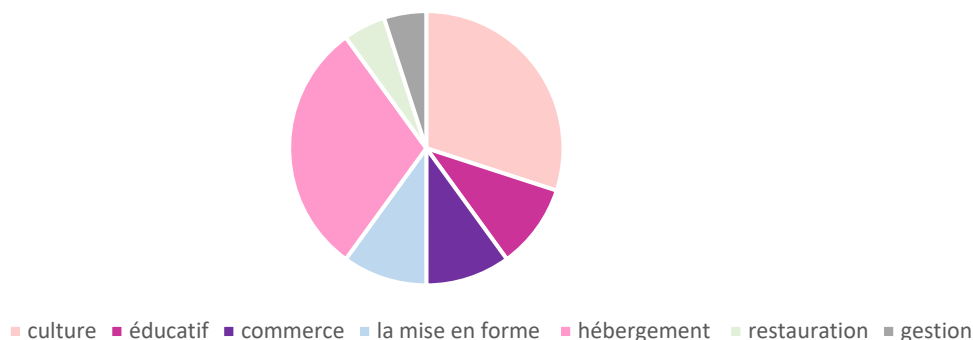


FIGURE 39 : LES RATIOS DES FONCTIONS DOMINANTS

Source : Auteur

Fonction	Sous fonction	Ratio
Culture	Exposition Bibliothèque Conférence Laboratoire archéologique Espace de recherche	30 %
éducatif	Les ateliers pédagogiques	10%
commerce	Boutique de vente des documents archéologique	10 %
La mise en forme	Salle de sport Salle de jeux Spa de relaxions	10 %
hébergement	Chambre Dortoirs	30 %
Restauration	Restaurant /cafétéria	5%
Gestion	Administration	5%

TABLEAU 4 : TABLEAU DES FONCTIONS DOMINANTS

Source : Auteur

⁴⁹ [S. Chaumier et D. Jacobi, Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation, in : La Lettre de l'Ocim, n°119, Septembre-Octobre 2008](#)

⁵⁰ [M. Bessard et N. Robine, Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion, in : La Lettre de l'Ocim, n°119, Septembre-Octobre 2008](#)

2.4 Définitions des fonctions dominantes du projet :



FIGURE 41 : PROGRAMME FONCTIONNEL

Source : Auteur



FIGURE 40 : PROGRAMME SPATIALE

Source : Auteur

- ✓ **La fonction culturelle :** Elle contribue à affirmer l'identité culturelle et artistique, favorise les échanges culturels et la communication, génère du savoir et le met au service de la société. De plus, elle participe à l'occupation du temps libre et non productif des adultes tout en assurant une continuité éducative pour les enfants.
- ✓ **La fonction commerciale :** L'activité commerciale inclut toutes les actions visant à attirer le public vers l'équipement et à en améliorer la rentabilité. Elle se manifeste principalement à travers deux aspects : le commerce et la consommation. Dans notre cas, il s'agit d'un commerce de proximité destiné à répondre aux besoins des habitants d'un village.
- ✓ **La fonction de loisir et découverte :**
- ✓ Cette fonction vise à rendre le projet attractif. Les loisirs englobent toutes les activités pratiquées pendant le temps libre, et leur importance a considérablement augmenté dans notre société actuelle. La détente, la distraction et le divertissement sont devenus indispensables en raison des fatigues de la vie moderne.
- ✓ **La fonction d'hébergement :**
Un hébergement, ou hébergement touristique, est un logement temporaire nécessaire à toute personne en déplacement lorsqu'elle quitte son domicile pour plus d'une journée. Il est principalement destiné à fournir un endroit pour dormir, mais aussi à assurer la sécurité du voyageur, sa protection contre le froid ou les intempéries, et la garde de ses bagages.⁵¹
- ✓ **La fonction de recherche :**
La fonction de recherche consiste à générer de nouvelles connaissances et à les appliquer pour résoudre des problèmes spécifiques. Elle implique la collecte, l'analyse et l'interprétation de données, ainsi que le développement de nouvelles théories et

⁵¹ [https://www.wikiwand.com/fr/H%C3%A9bergement_\(voyage\)](https://www.wikiwand.com/fr/H%C3%A9bergement_(voyage))

technologies. La recherche joue un rôle crucial dans l'innovation et le progrès, contribuant à l'avancement de divers domaines scientifiques, économiques et sociaux.

✓ **Fonction logistique :**

Cette entité permettra d'assurer et rationaliser la gestion du complexe. Elle regroupera un personnel qui aura pour but la gestion, la coordination et le bon fonctionnement du complexe, tout en apportant régulièrement des changements et des améliorations, afin que l'équipement puisse être un centre attractif pour un large public.

Elle regroupera essentiellement :

- Un service administratif de l'équipement.
- Un service technique de maintenance.

3. Analyse thématique :

Afin d'enrichir notre programmation architecturale et notre volumétrie, nous avons réalisé une étude de cas thématiques regroupant des caractéristiques similaires à notre projet :

- ✓ Pour le centre d'interprétation d'archéologie, nous avons choisi d'analyser les exemples suivants :

Exemple 01 : Centre D'interprétation Du Patrimoine Et D'archéologie - Dehlingen –

Exemple 02 : Centre D'interprétation Archéologique De Cucuruzz

- ✓ Pour l'hôtel musée nous avons analyser les exemples suivants :

Exemple 03 : Hotel-Musee Premières Nations / Lorett

Exemple	Présentation	synthèse
<p>1^{er} exemple : <i>Centre d'interprétation du patrimoine d'archéologique Dehlingen :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation : à Dehlingen a côté le site archéologique villa gallo-romaine • Type de bâtiment : Musée d'archéologie • Surface : 780 m² • capacité d'accueils : 70 personnes • Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes d'Alsace Bossue • Maîtrise d'œuvre : Nunc Architectes (Louis Piccon)   <p>Le site archéologie de villa gallo-romaine à Dehlingen</p>	 <p>Le site archéologie de villa gallo-romaine à Dehlingen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre d'interprétation du patrimoine archéologique de Dehlingen extension et restructuration de la maison Koeppel (XVII^{ème} s.) • Le bâtiment est situé au cœur du village d'un territoire rural d'Alsace Bos • Il est composé de deux corps de bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'un côté, la Maison Koeppel, datant du XVII^{ème} siècle, entièrement rénovée. ➤ en face, une extension bâtie sur l'emprise de l'ancienne grange détruite lors d'un incendie en 2001 • Le nouveau bâtiment est donc conçu comme un bâtiment contemporain utilisant des techniques et des attitudes séculaires, avec des matériaux de proximité, à l'image des dispositifs spatiaux et constructifs d'une villa gallo-romaine 	<ul style="list-style-type: none"> • aidé à comprendre : • Le choix thermique et symbolique des matériaux de constructions et • Le lien avec les fouilles archéologiques • aussi comprendre le fonctionnement d'un centre d'interprétation du patrimoine d'archéologique.

TABEAU 5 : EXEMPLE 01 LE CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE ET D'ARCHEOLOGIQUE -DEHLINGEN-
Source : <https://www.nunc.fr/centre-d-interpretation-du-patrimoine-archeologique-de-Dehlingen-67-169.html>

Exemple

2^{ème} exemple : Centre D'interprétation Archéologique De Cucuruzz

- **MISSION** : Concours / Esquisse (2013) - Construction d'un centre d'interprétation Archéologique
- **LIEU** : Cucuruzzu - LEVIE
- **SURFACE** : 315 m² SU
- **CLIENT** : Collectivité de Corse
- **EQUIPE CO** : Mandataire : P. Franceschi Architectes Co traitants : M. Barbe P. Santoni / Ingenierie : R. Sfedj



Présentation

Le projet consiste à créer un centre d'interprétation archéologique sur une parcelle à faible déclivité, à proximité du site archéologique de Cucuruzzu. Le bâtiment s'intègre dans une démarche de construction à Haute Qualité Environnementale, en continuité directe avec le site..

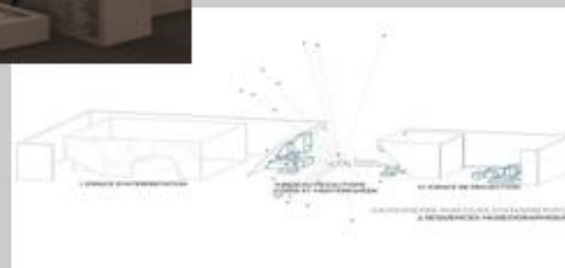
Le bâtiment se divise en quatre volumes abrités d'une toiture translucide , regroupant les fonctions suivantes :

Un espace d'interprétation

Un espace de projection,

Un espace Accueil / Boutique

Un espace administratif.



Synthèse

Cet exemple qui nous a aidé à :

- Comprendre le fonctionnement d'un centre d'interprétation du patrimoine d'archéologique
- Inspirer La forme du bâtiment (plusieurs volume abrités d'une toiture)

TABLEAU 6 : LE CENTRE D'INTERPRETATION ARCHEOLOGIQUE DE CUCURUZ

Source : Auteur

Exemple	Présentation	Synthèse
<p>3^{ème} exemple : HOTEL-MUSEE PREMIERES NATIONS / LORETTEVILLE, CANADA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation : Situé dans un décor enchanteur au bord de la rivière Akiawenrahk, le complexe hôtelier-musée évoque l'architecture de la maison longue, demeure traditionnelle du peuple iroquois, dont fait partie la Nation Huronne-Wendate. • surface : 2000 m2 • capacité d'aceuil :50 chambre  	<ul style="list-style-type: none"> • Le musée partage certains espaces et services communs avec l'hôtel. • Le musée présente une histoire vivante et des objets imprégnés d'une mémoire tangible. • Le format interactif présente une collection d'objets rares au cœur de la culture huronne-wendat, explorant les thèmes des territoires, des mémoires et des savoirs. • La construction de l'Hôtel-Musée Premières Nations s'inscrit dans un plan de développement touristique plus large impliquant la création d'autres composantes complémentaires: <ul style="list-style-type: none"> ○ Un office du tourisme, un bureau de Tourisme Québec, le centre d'interprétation huron-wendat et un amphithéâtre extérieur de 350 places pour spectacles vocaux, musicaux, théâtraux, dansés et tambours  	<p>Cet exemple qui nous aidé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'alliance unique entre un hébergement 4 étoiles et une expérience muséale • comprendre le fonctionnement d'un Hôtel musée • Ce projet est une alliance unique entre un hébergement 4 étoiles et une expérience muséale qui emmène les visiteurs dans un voyage exceptionnel à travers les traditions et la culture contemporaine des Premières Nations

TABLEAU 7 : EXEMPLE 03 : HÔTEL-MUSÉE PREMIERES NATIONS / LORETTEVILLE, CANADA

Source : Auteur

4. Programme quantitatif et qualitatif du projet :

À partir du programme de base et de l'analyse thématique effectuée auparavant, et afin de répondre aux attentes de notre projet, nous avons élaboré le programme spécifique, accompagné d'une description des différents espaces :

Programme surface chiffré

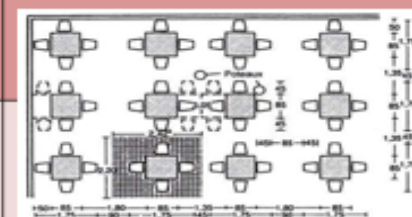
Programme quantitatif

Programme qualitatif

Fonction	Espace	Sous espace	N	Surface unitaire(m ²)	Surface total(m ²)
Accueil centrale	Accueillir	Accueil	Réception Espace de détente Jardin couverte	20 50	520

Hôtel première catégories (4étoiles)

Fonction	Espace	Sous espace	N	Surface unitaire(m ²)	Surface total(m ²)
Accueil	Accueillir	Accueil	Entrer Hall d'accueil Réception salle d'exposition Bagagerie Sanitaire H/F	01 15 01 1,3*80=108m ² 01 15 01 152 01 30 02 5	400m ²
Restauration	Restaurer Se laver	Restaurant gastronomique bio		01 100/ 35 places	420
		Restaurant self-service		01 200 / 70 places	
		Cuisine	Cuisine Chambre froide Stockage Sanitaire H/F personnels Vestiaire H/F personnels Restaurant personnel Salle de prière H/F	01 100 01 15 01 15 02 5 02 15 01 30 02 20	
		Cafétéria		01 80	
		Service room		01 40	
		Sanitaire		02 05	



surface nécessaire par personne varie de 1,50 à 2,15 m



3 Cuisine pour restaurant de 60 à 100 places.



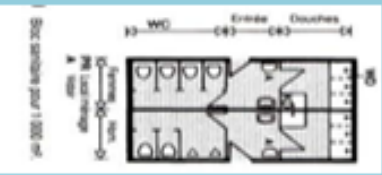
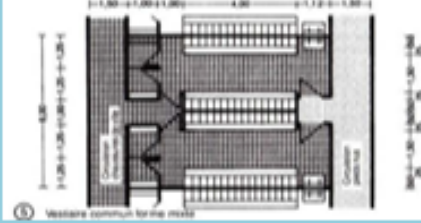
7 Exemple de snack, self-service



8 Distributeur de plats en cantine

Hébergement	Se dormir Se détendre Se laver	Chambre simple	Chambre de 2 personnes Sanitaire	18	21-23avec loggia	782	201 2	2 Lits individuels (100 cm x 200 cm) grand lit (180 cm x 200 cm).	
		Chambre double		40	30-35	1050			
		Suites		12	45-52	180			

Administration	Gérer	Locaux administratives :	• Direction générale :	✓ Bureau directeur G ✓ Bureau directeur général adjoint ✓ Secrétariat ✓ salle de réunion	01 01 01 01	25 20 15 35	255
			• Direction des réserves	✓ Bureau de directeur ✓ secrétariat	01 01	20 15	
			• Directeur restauration et vente	✓ Bureau de directeur ✓ secrétariat	01 01	20 15	
			• direction hébergement	✓ Bureau de directeur ✓ secrétariat	01 01	20 15	
			• Comptabilité	✓ Bureau de comptable	01	20	
			• l'archives	✓ Bureau d'archives		25	
			• Sanitaire		02	05	
		Bureau de gestion administrative:	• Assistance direction • Responsable débiteur • Secrétariat de réception • Salle des coffres et caisses • Stockage Bureau d'infirmérie	01 01 01 01 01 01	20 20 15 20 30 25	10	
		Infirmérie					
		Sanitaire H/F		02	5		

La mise en forme	Reposer Détente	Salle de sports et jeux:	<ul style="list-style-type: none"> réception Salle d'aérobique Sanitaire les douches Vestiaire Espace de jeux 	01 01 02 02 02 01	10 150 5 7 15 50	510	 
		Spa de relaxation	<ul style="list-style-type: none"> Sauna soins de beauté 	01 01	50 30		
Boutique			<ul style="list-style-type: none"> boutiques de vente des toilettes Vitrines des photographie des sites archéologiques Vitrine pour l'exposition des produits d'artisanat; des cartes 		35 35 45		
Espace non bâtie	jouer reposer	Aire de jeux Placette Jardin		01 01 01			
Stationnement	Stationner	Parking sous terrain Espace de stationnement	1 par 2 chambre	80	12,5	1000	
La surveillance	Sécuriser	Poste police		01	12	1 ²	
Circulation				800			
				4962			

.Centre d'interprétation et de l'architecture et du patrimoine C.I.A.P

Accueil	Accueillir	Accueil	Réception Guichet d'information hall d'accueil	01 02	20 24 100	180		
Détente		Aire de repos Jardin		02	200	400		
Culture		Espace d'exposition et d'interprétation	• exposition permanente pédagogique	01	500	800	1730	
			• Exposition temporaire	01	300			
		Ateliers pédagogique	• Atelier de dessin et peinture	• 02	40	330		
			• Atelier d'art plastique	• 02	40			
• Atelier d'archéologique	• 01		60					
	• Ateliers technologie	• 02	40					
	• salle d'informatique 7	• 01	50					
	Salle de conférence	Pour le public	• 01	400	400			
Recherche		Centre de documentation et d'information	• Bureau de secrétariat	• 01	15	65	530	
			• salle d'informatique	• 01	100			
		Médiatique	• salle de lecture		150	250		
	• Rayonnage		100					
	Laboratoire archéologique	• Bureau de secrétariat	• 01	15	165			
		• salle d'étude	• 01	190				
		• stockage	• 01	50				
Restauration		• Restaurant / café	• cuisine	• 01	50	150		
			• comptoir	• 01	20			
			• salle de consommation	• 01	80			

Commerces	Kiosque	<ul style="list-style-type: none"> • Vitrine de vente documents touristique • Vitrine pour l'exposition des produits d'artisanat; des cartes • vitrine du guide touristiques • Vitrines des photographie des sites archéologiques • vitrines vente de tickets de l'exposition 	• 01	30	240		
			• 01	30			
			• 02	30			
			• 02	30			
			• 02	30			
Gestion	Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau de directeur • secrétariat • Bureau directeur général adjoint • Bureau des personnels • Bureaux de comptable • bureau archéologue • Bureau d'infirmierie • Salle d'archive • Salle de réunion • Salle de vidéo surveillance 	• 01	25	270		
			• 01	15			
			• 01	25			
	Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Sanitaire Homme • sanitaire Femme 	• 03	06	18	36	
			• 03	06	18		
Circulation					800		
Parking					40		
						4000	

Services techniques	Gérer	Locaux techniques :	<ul style="list-style-type: none"> • Chauffage et climatisation • Groupes électrogène • Débarra pour matériel d'entretien • Stockage grand matériel • stockage petit matériel 	01	20	150
					14	
					16	
					15	
					55	
					30	
		Local Poubelle		01		180
		Local marchandise a caisse		01		
		Local emballage vide		01	100	
		Buanderie		01		
		Lingerie		01		
		Bâche eau		02	80	

TABLEAU 8 : PROGRAMME SURFACE CHIFFRE

Source : Auteur

5. La partie architecturale :

Après avoir étudié les exemples thématiques et élaboré la programmation, nous avons identifié les fonctions appropriées qui répondent de manière optimale à la problématique posée. Cela nous a permis de clarifier les principales orientations sur lesquelles se fondera notre solution architecturale, répondant à notre problématique spécifique. Ainsi, l'approche suivante sera consacrée à définir le processus de conception du projet architectural : le parti architectural, le principe de composition (la genèse du projet) et les références stylistiques.

6. Analyse de site :

6.1 Motivation du terrain s'intervention :

Nous avons choisi le terrain d'intervention par rapport :

situation : sa position se trouve à la frontière entre le site archéologique et le village de Siga, ce qui le rend proche du site archéologique et facilite ainsi l'accès à ce dernier depuis le projet.

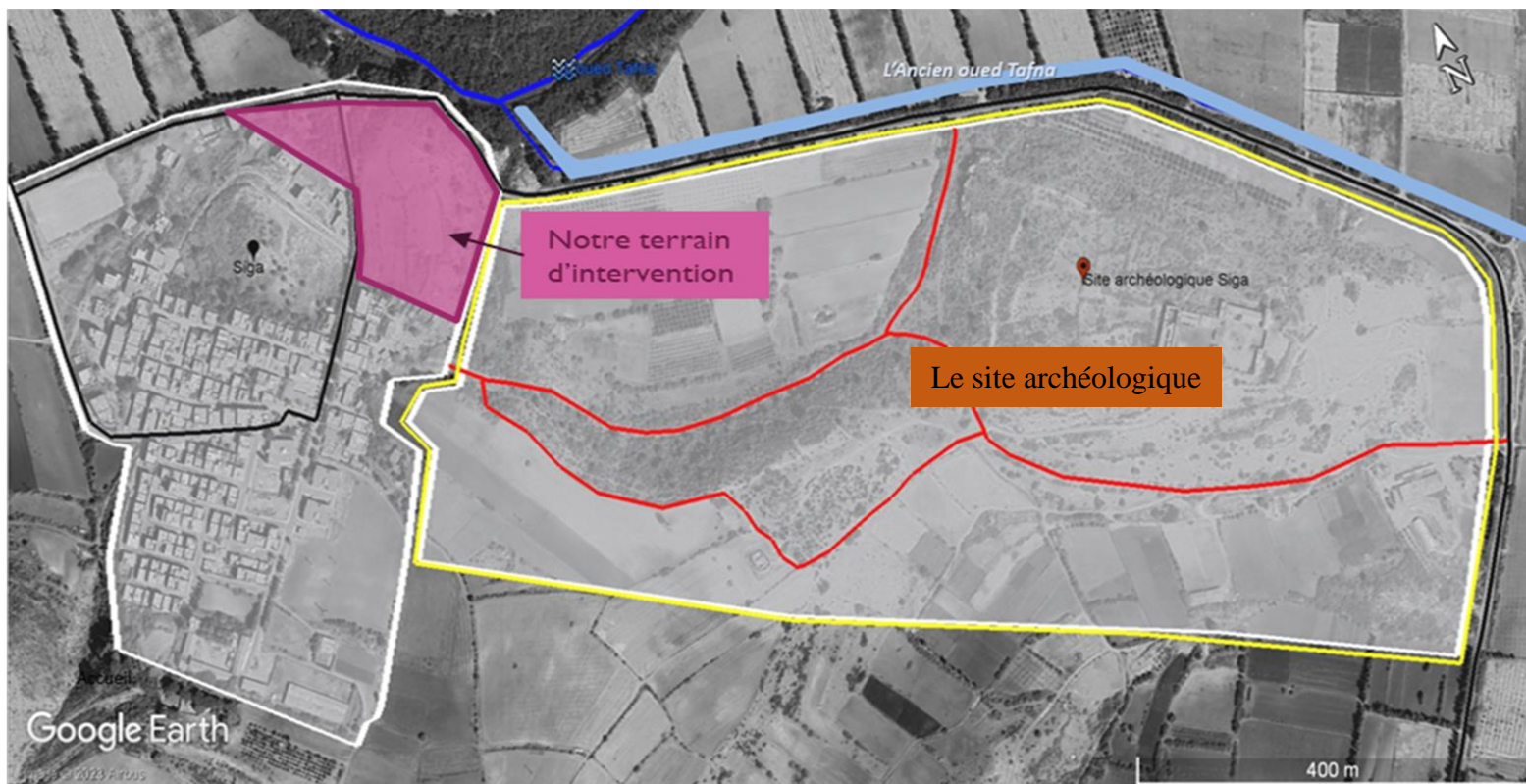


FIGURE 42 : LE TERRAIN D'INTERVENTION

SOURCE : FOND GOOGLE EARTH TRAITÉ PAR L'AUTEUR

6.2 Analyse physique :

- ✓ Le terrain est de forme irrégulière, il s'étend sur une surface de : 13700,00 m², il est limité :
 - Au Nord par : une voie mécanique et jardins
 - Au sud par : le site archéologique
 - Au Est par : des habitations et une voie vers le site archéologique
 - A l'ouest par : une Voie mécanique
- ✓ La topographie du terrain :
 - On a une forte pente de 16 m.



FIGURE 43 : ANALYSE PHYSIQUE DU SITE D'INTERVENTION

Source : Auteur

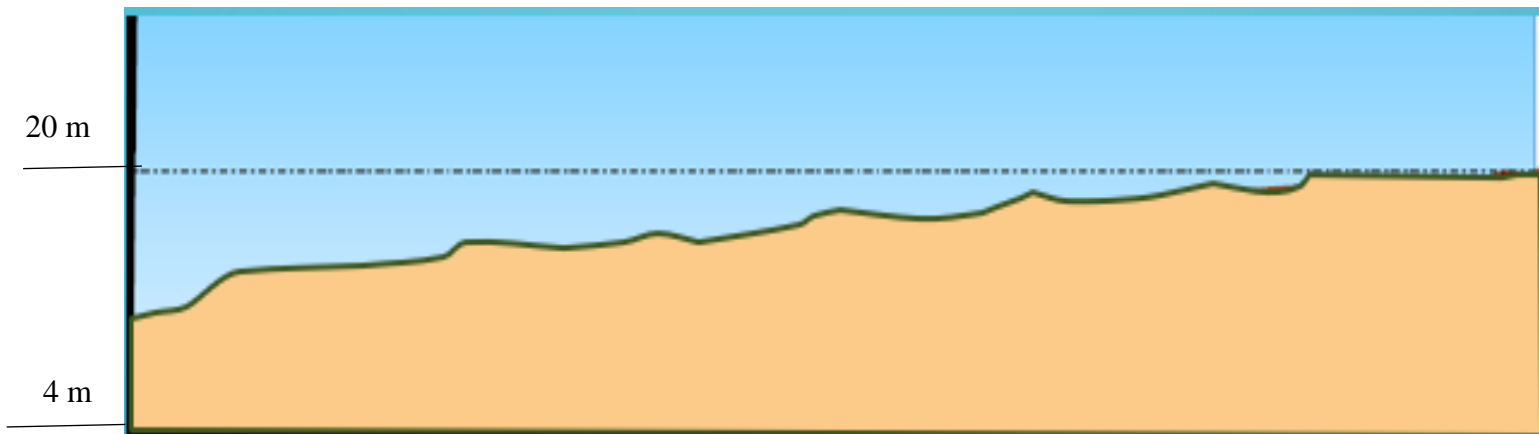


FIGURE 44 : COUPE LONGITUDINALE DU TERRAIN

Source : Auteur

6.3 Analyse technique :

La carte ci-dessous illustre l'accessibilité au terrain et les diverses contraintes existées :

Le terrain est accessible depuis une deux voix mécaniques

7.

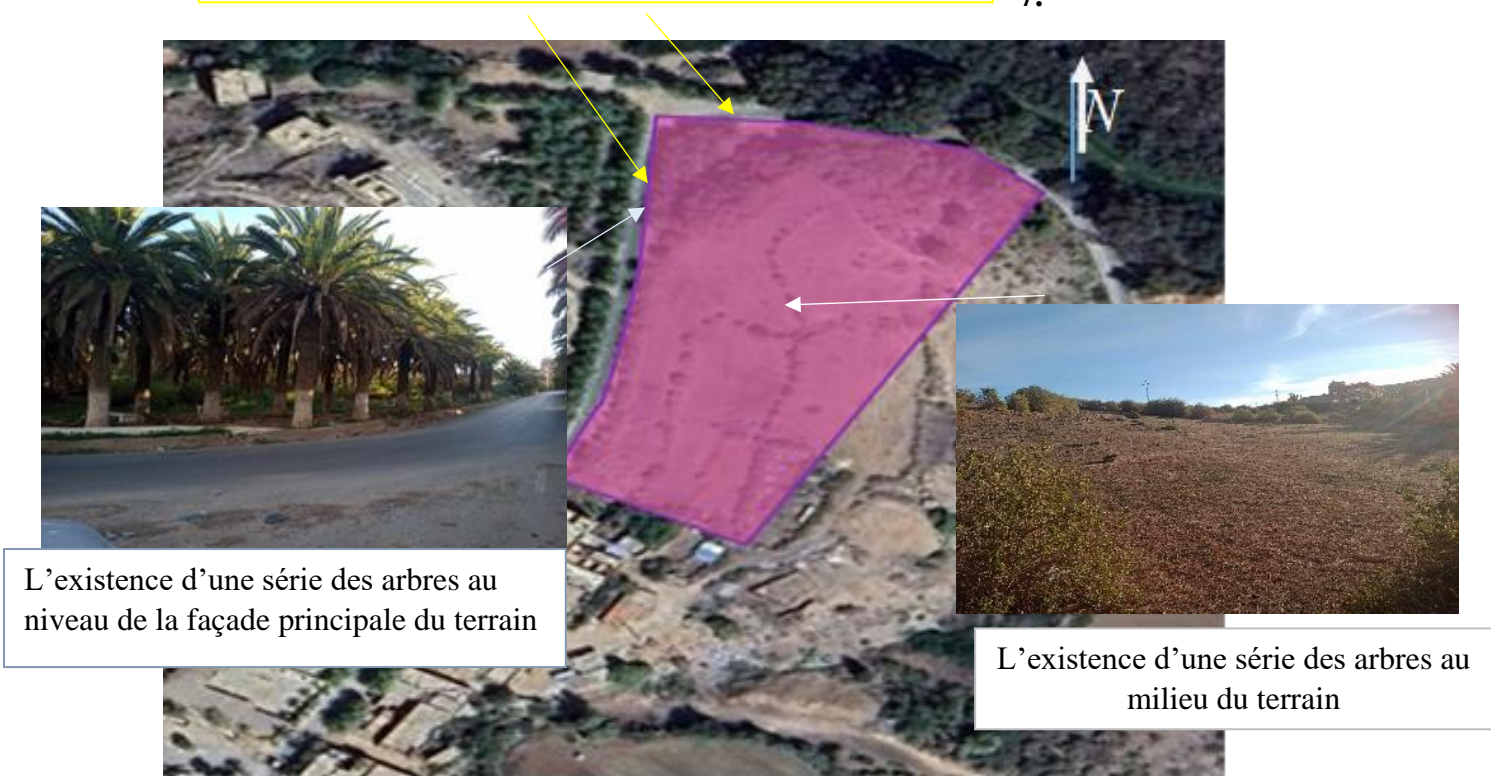


FIGURE 45 : ANALYSE TECHNIQUE

Source : Fond google earth traité par l'auteur

6.4 Synthèse de l'analyse ue site :

Le terrain est accessible depuis une deux voix mécaniques



FIGURE 46 : SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DE SITE

Source : Fond google earth traité par l'auteur

6.5 La genèse du projet :

✓ Zoning :

Les grandes fonctions sont déposées dans la carte suivantes :



FIGURE 47 : ZONING

Source : Fond google earth traité par l'auteur

6.6 Principes générateurs du projet :

La conception architecturale doit s'appuyer sur un ensemble de principes et de concepts auxquels la composition architecturale du projet doit répondre.

6.6.1 La notion d'appel :

Le projet doit se présenter comme un élément attractif, incitant les gens à le visiter grâce à sa forme et sa volumétrie, ainsi qu'à un traitement exceptionnel de ses façades.

- **L'orientation :**

Le projet doit être orienté vers le village de Siga et le site archéologique afin de mettre en valeur ce site ainsi que ses environs.

- **L'intégration :**

Notre projet est ancré dans un cadre naturel exceptionnellement riche en patrimoine culturel.

- **Articulation /Centralité :** L'articulation peut être donc définie comme étant un moyen de Liaison spatial, formel ou Fonctionnel entre deux ou plusieurs parties.

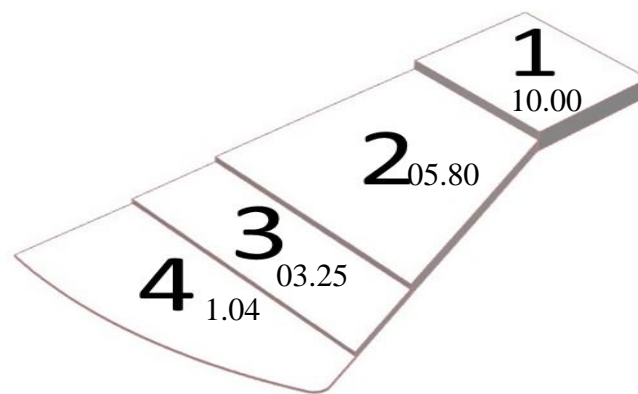
- **La flexibilité, fluidité et mouvement :** espaces ouverts, fluides et flexibles répondant aux exigences des fonctions qu'abrite le projet.

- **Concept du parcours :** la notion de parcours est très intéressante, à l'intérieur dans l'entité exposition mais aussi à l'extérieur avec des parcours aménagés accentuant le principe de la promenade et de la découverte de la nature dans le projet.

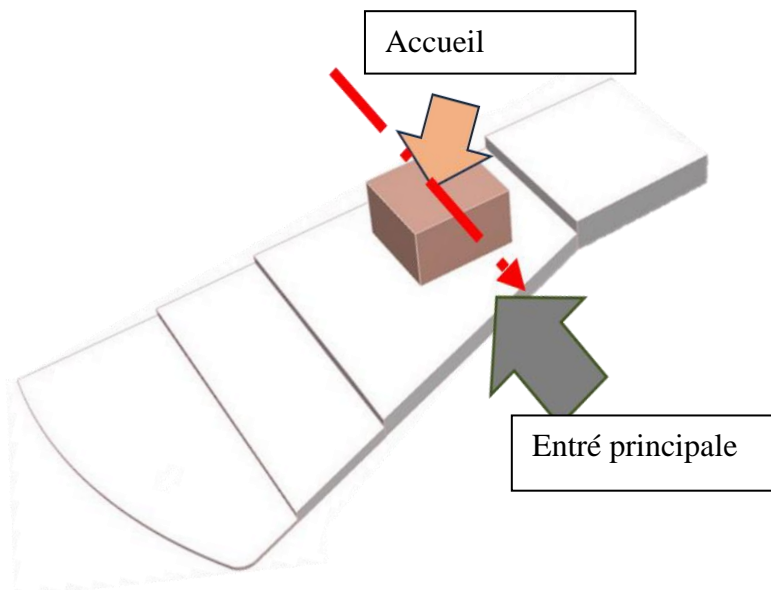
- **Le parcours piéton :**
L'un des principes fondamentaux de notre projet est la notion de parcours, qui dans notre cas d'étude, constitue un élément essentiel pour assurer l'homogénéité ainsi que la fluidité de la circulation reliant et mettant en valeur tous les éléments constitutifs du projet. Les vestiges et leurs environs sont étroitement liés, exposés et mis en valeur pour le grand public, avec une accessibilité visuelle et piétonne aisée.
- **Concept de palimpseste :** c'est concevoir le projet dans son époque sans réfuter les tracés du passé.
- **Concept de la direction :** Le projet doit prendre une direction c'est à-dire voir une source et un aboutissement ; dans notre cas, notre source s'agit de l'extension de la ville de Siga.
- **Perméabilité :** La perméabilité se concrétise par la diversité des accès et des déplacements, une liberté avec laquelle le projet sera connecté avec son contexte.
- **L'espace public :** présentant divers aspects et formes variées, est le lieu de rencontre des individus au sein d'une même société.

6.6.2 Principes d'implantation :

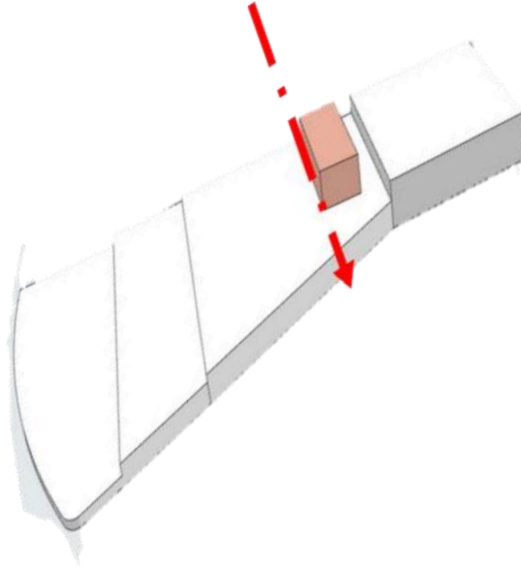
- Tout d'abord nous avons devisé le terrain à 4 plateformes, chaque plateforme a une fonction spécifique.



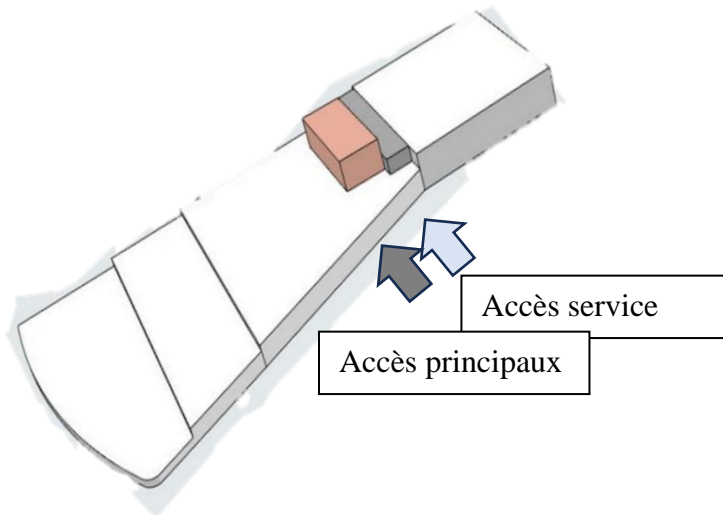
- Ensuite ; nous avons implanté un volume de basse qui contient l'espace d'accueil dans le centre pour marquer l'entrée principale.



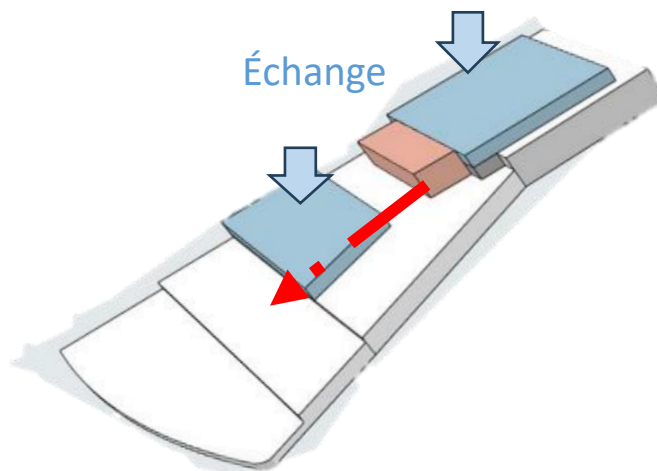
- Par la suite, nous avons déviser le volume de basse pour créer un parcours piétonne :



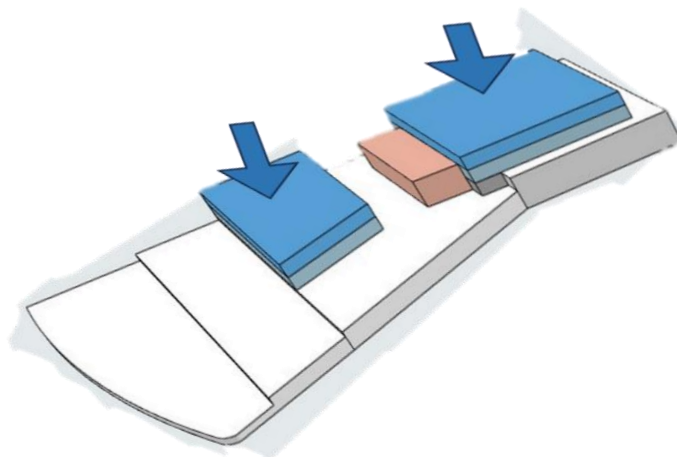
- Ensuite , nous avons ajouté un espace service à coté l'espace d'accueil



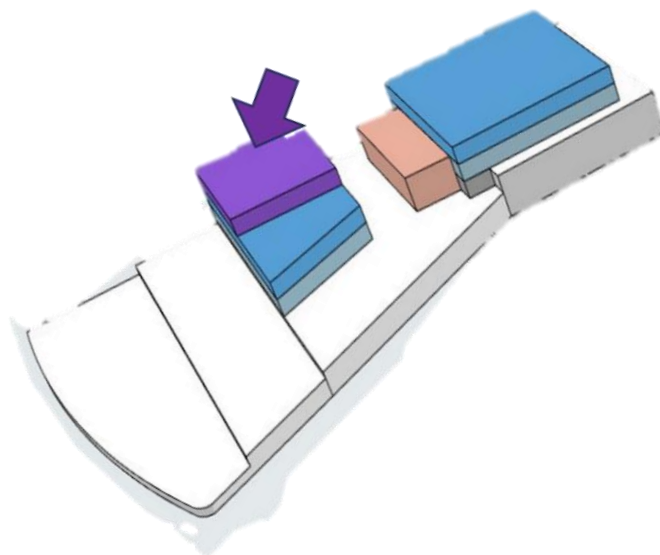
- Alors , nous avons implanté à coté d'espace d'accueil espace d'échange



- ensuite, nous avons avons implanté l'espace de loisir et les ateliers pédagogique

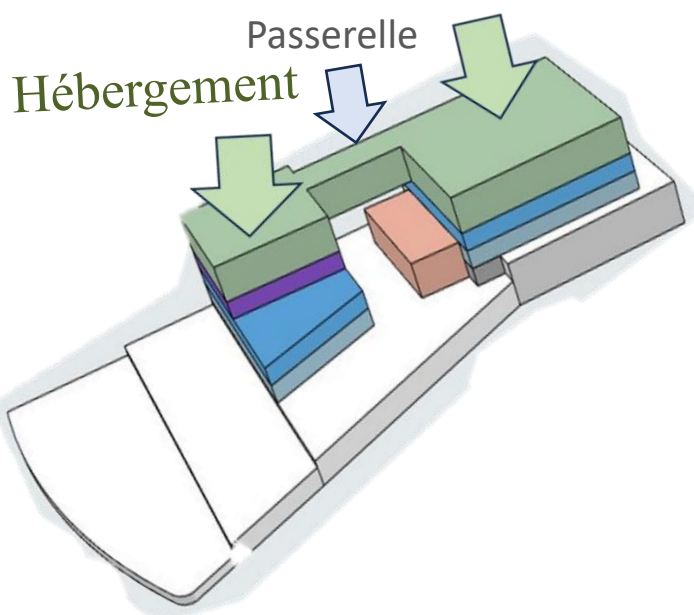


- Alors,nous avons implanté espace de culture et gestion



- Enfin ;nous avons installé l'hébergement et créé une passerelle celle pour faciliter les déplacements entre les zones d'hébergement.

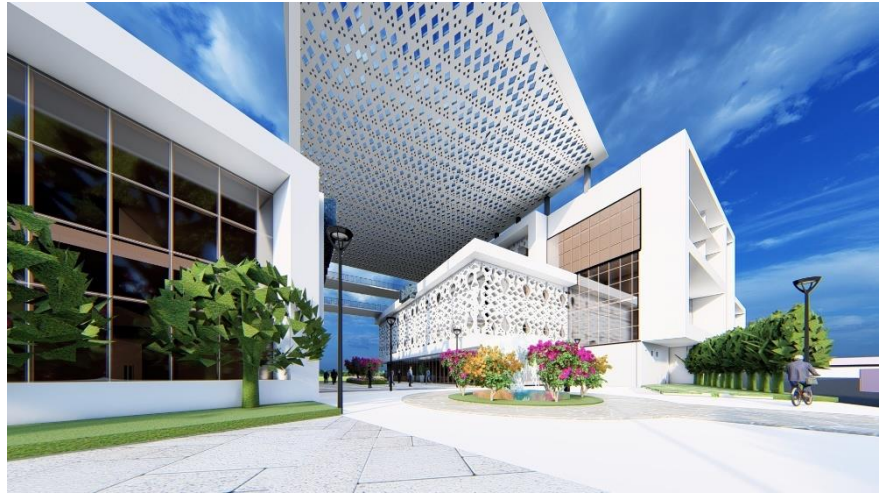
➤



7. La description du parti architectural :

7.1 La partie stylistique :

Pour le traitement des façades de notre projet, nous avons choisi une approche contemporaine avec une toiture perforé par des formes géométrie qui symbolise la forme des ruines de Siga pour donner une bonne ventilation naturelle et profiter la lumière naturelle, et j'ai la surélevé au niveau supérieur du bâtiment pour marquer l'entrée



Source d'inspiration :



Alors, concernant la façade, j'ai utilisé le moucharabîé en même style des trous de la toiture dans les parties privées pour protéger l'intimité de visiteur.

Et j'ai utilisé un autre style de moucharabîés dans la partie d'accueil pour marquer l'entrées qui symbolise les formes des objets de Batiste barret pour donner une relation avec l'histoire de site archéologique



FIGURE 48 : LOT D'OBJET DE LA COLLECTION BARRET (B.S.G.A.O 1953)



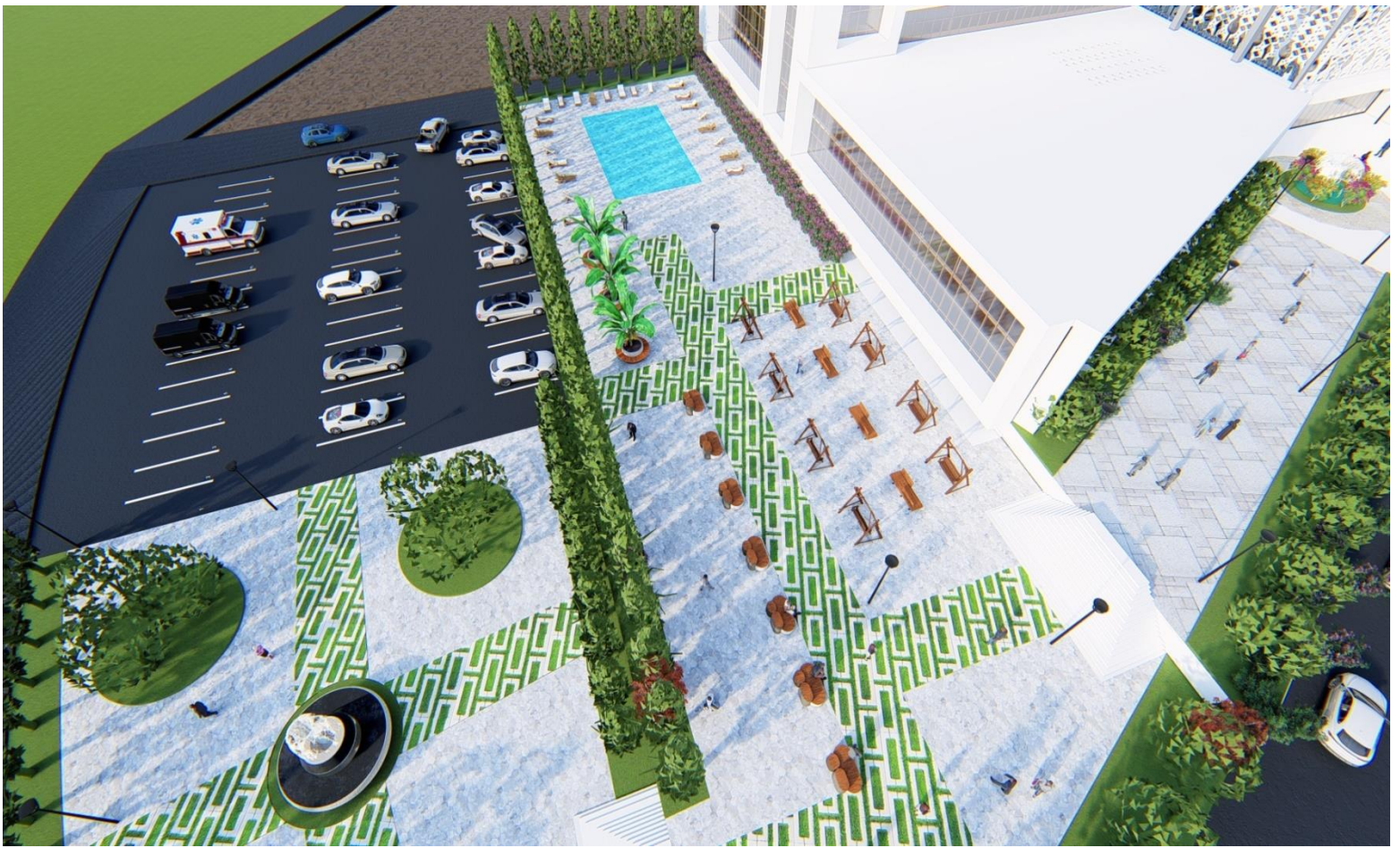


Et on utilise aussi le bais vitré dans les parties culturelles pour voir le site archéologique









7.2 Description des plans :

7.2.1 Plan de masse :

- À travers notre plan de masse couvrant une surface de 23700,00 m², 137000 m² surface du terrain et 10000 surfaces du jardin public + 50 ha surface de site archéologique nous avons créé une interaction fonctionnelle et un dialogue entre le village et le site archéologique de Siga et une liaison entre le terrain et le jardin public. En ce qui concerne l'accessibilité, celle-ci est assurée par quatre points d'entrée : un accès piéton principal depuis la voie principale, et un accès secondaire depuis la voie principale coté parking et le jardin public et un accès jardin pour le jardin public ainsi que deux axés pour véhicules (vers le parking, le parking pour bus, et pour les services). Concernant les axes dans le site archéologique : un accès principal et deux accès secondaires et un accès parking.
- Pour l'aménagement extérieur :
- Du coté principale : nous avons créé un parcour qui dévise le complexe en deux et je relie entre les deux projets par une toiture.
- Du côté de la façade secondaire (côté Ouest) : nous avons aménagé la partie centrale pour créer un lieu de rencontre et piscine.
- Du côté de la façade secondaire (côté Est) : nous avons conçu un espace de consommation de la restaurant et un parking de service à la visite du site archéologique, reliant le centre d'interprétation au site lui-même.
- Du côté jardin public j'ai aménagé les aires de jeux et des espaces de détente et un parking pour les bus.
- Du coté site archéologique j'ai créé trois parcours et trois accès pour faciliter l'accéibilité au site archéologique et j'ai ajouté un parking pour les voitures.

7.2.2 Plan Rez de chaussez :

Il se devise en 03 niveaux :

1 ère plateforme de 5.80 m on trouve le niveau 00 du projet c'est-à-dire le centre d'interprétation.

Dans ce niveau et on trouve la fonction d'accueil et la culture et la restauration

2ème plateforme de 3.25 m on trouve le jardin et piscine.

3 -ème plateforme on trouve le parking des voitures et à coté on trouve le jardin public.

7.2.3 Plan 1^{er} étage :

Il se devise en 04 niveaux :

1ère plateforme de 10 mètres on trouve l'hôtel

Dans ce niveau on trouve la fonction d'accueil au niveau 00 la culture et les commerces et la culture et la restauration

2 -ème plateforme on trouve les ateliers pédagogiques et les laboratoires

3 -ème plateforme on trouve le jardin et la piscine

4ème plateforme on trouve le parking

7.2.4 Plan 2ème étage :

Dans la partie hôtel On trouve la mise en forme et la gestion d'hôtel et dortoir pour les utilisateurs

Et dans la partie centre d'interprétation la culture et la gestion du centre

7.2.5 Plan 3ème étage et 4ème étage :

C'est un étage courant on trouve les chambres dans les deux partie Hôtel et le centre et on relie entre les deux blocs par un passage.

Synthèse :

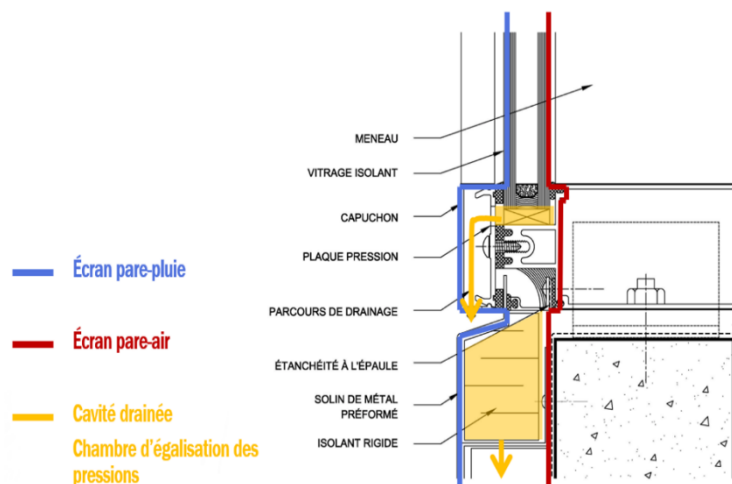
Dans ce chapitre, nous avons commencé notre travail de recherche en exposant la réponse architecturale à la problématique soulevée lors de la première étape. Cette description englobe à la fois les dimensions fonctionnelles et stylistiques, ce qui nous a donné une meilleure explication de notre réflexion e

Chapitre VI : Approche technique

1. Murs rideaux :⁵²

Cette illustration démontre la position des écrans pare-pluie et pare-air ainsi que la cavité drainée qui est la chambre d'égalisation des pressions d'un système de mur rideau.

La pose des scalants lors de l'assemblage doit faire en sorte que les différentiels de pression entre l'intérieur et l'extérieur n'affecteront pas l'évacuation de l'eau de pluie qui doit en tout se faire de façon gravitaire.



2. Revêtement de sols :

Extérieur du projet : Utilisation du pavé en béton

Le pavé en béton reste le meilleur choix en termes de rapport qualité prix. Et dans cette catégorie, il existe 4 types de pavés béton : le pavé carrossable, le pavé de jardin à faible épaisseur, le pavé autobloquant, le pavé drainant



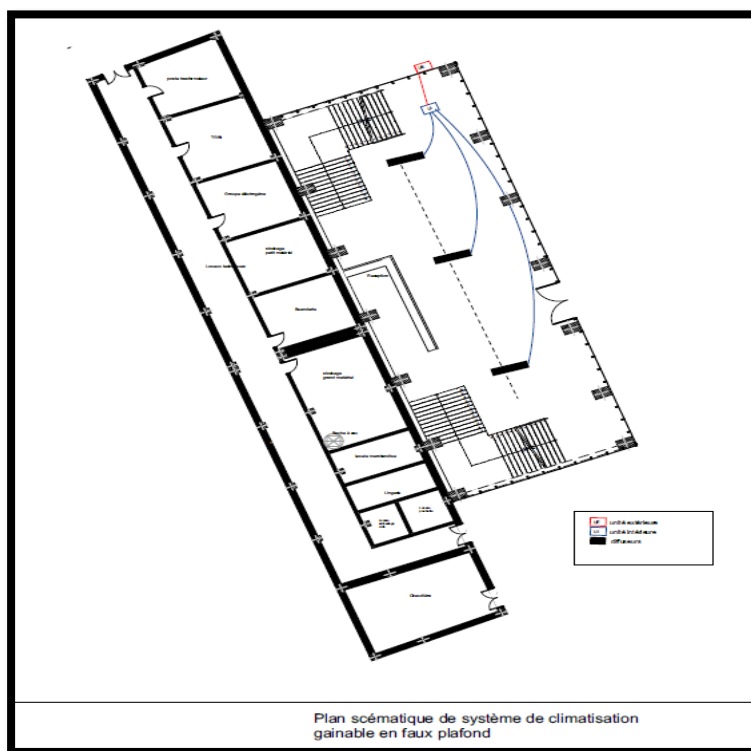
Intérieur du projet : utilisation du parquet

Même si le parquet est souvent utilisé dans le salon ou les chambres, il peut très bien s'installer dans une salle de bains. Il suffit simplement de choisir une essence exotique comme le teck, l'iroko ou le doussié, des essences naturellement imputrescibles. Dans ce cas, le parquet résistera à l'humidité de la salle de bains.



⁵² <https://www.guidemurrideau.com/principe-dassemblagedes-murs-rideaux/>

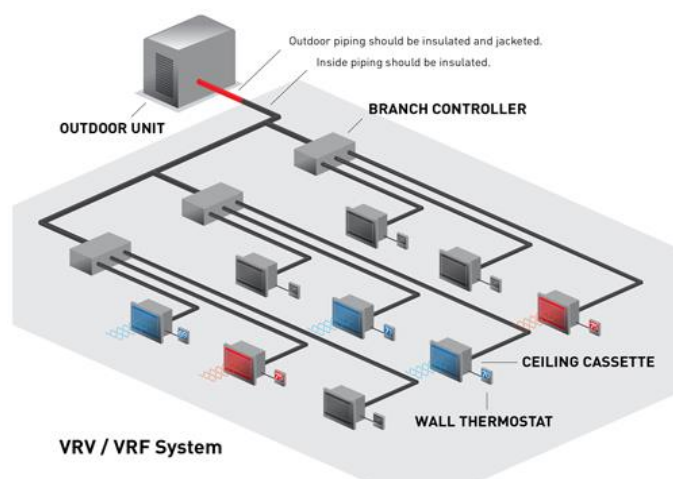
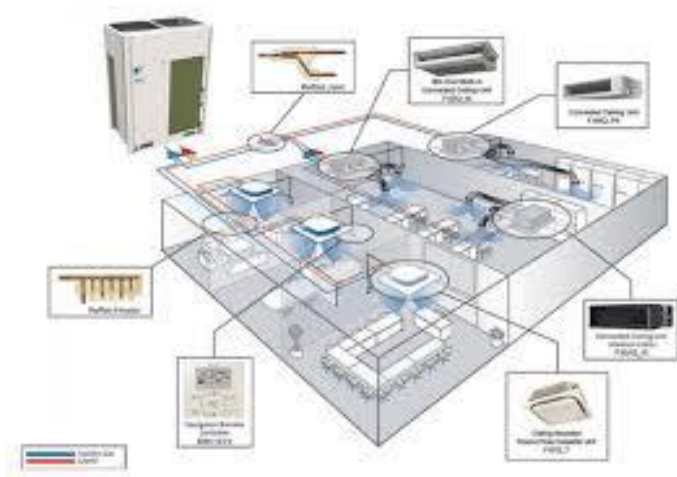
3. Les Systèmes de climatisation VRV :



Le système VRV (pour "Volume de Réfrigérant Variable) comme le système DRV (pour "Débit de Réfrigérant Variable) sont des systèmes multizones à détente directe, réversibles ou non.

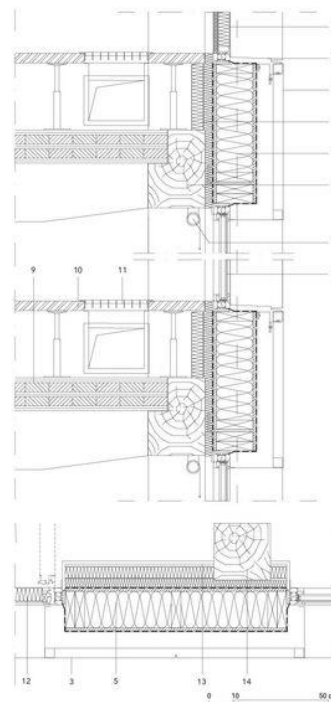
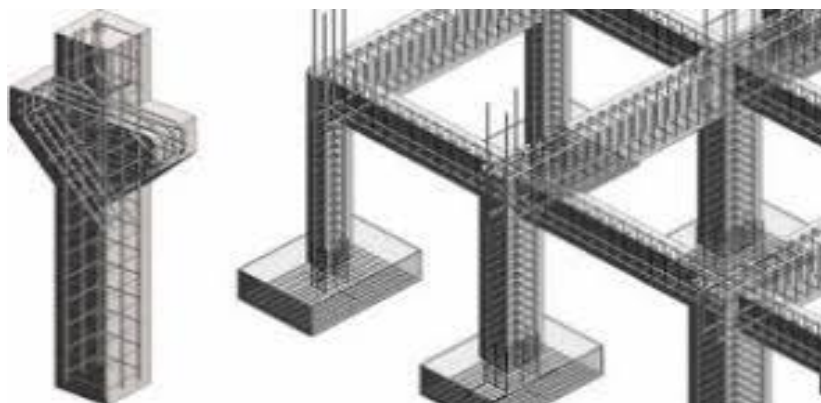
Composée d'une ou plusieurs unités extérieures et d'un nombre potentiellement élevé d'unités intérieures (jusqu'à 50), cette technologie peut être réversible (deux en un : fonction chauffage et fonction climatisation), à climatisation simple ou à récupération d'énergie.

Ils apportent tout le confort d'un air ambiant à température adaptée dans les grands bâtiments privés, semi-privés et professionnels (bureaux, hôtels...).

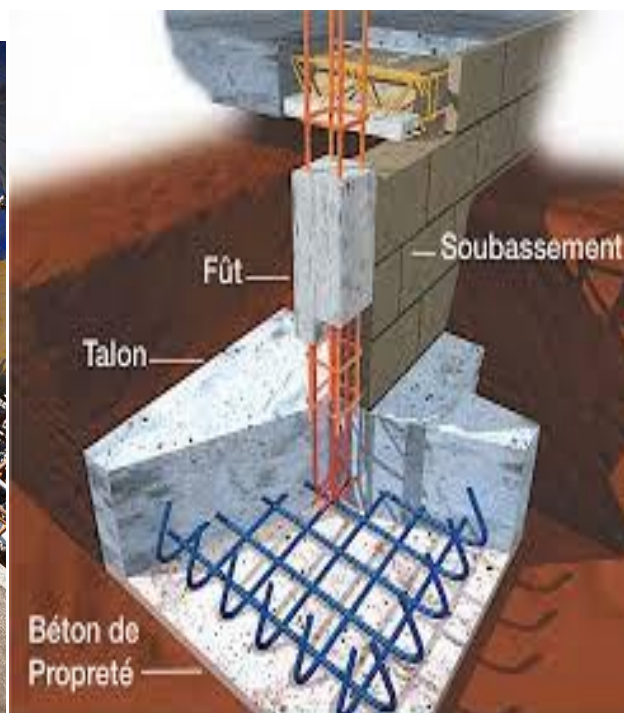


5. Structure poteau poutre :

Un poteau-poutre se construit généralement sur une dalle en béton, Cependant, de par sa structure, la fondation peut se réduire à des semelles ponctuelles, des appuis ou des pieux permettant une relevée de la structure de 20cm au-dessus du niveau du terrain.



6. Les fondations :



Synthèse :

Dans ce chapitre, nous examinons la dernière étape de notre travail de recherche, en détaillant les aspects techniques de notre solution architecturale, comme évoqué lors de la phase précédente. Nous y abordons particulièrement le volet structurel du travail.

Conclusion générale :

Synthèse :

L'essence de notre projet réside dans l'amélioration de l'image culturelle de la ville de Siga, en se concentrant sur son fragment Est.

Contrairement à une approche ponctuelle et isolée, notre projet est conçu pour s'intégrer de manière organique et harmonieuse dans le tissu urbain existant.

L'objectif est de créer une symbiose entre le patrimoine ancien de la ville et les éléments modernes, afin de répondre aux besoins contemporains tout en préservant l'authenticité et l'histoire de Siga.

Cette approche globale vise à insuffler une nouvelle vie et une identité renouvelée à cette partie de la ville, en mettant en valeur ses richesses culturelles et en offrant une expérience immersive aux habitants et aux visiteurs.

Bibliographie :

Ouvrages :

- CHOAY Françoise : L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, 275 p.
- Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, monuments musées et politique coloniale en Algérie (1830 – 1930), édition maison des sciences de l'homme. 2004. P 13
- Alphonse DUPRONT. L'histoire après Frenet. Revue de l'enseignement supérieur. 1968. P.27 (BONAL Février 2002)
- Collectif, Archéologie et aménagement, Rapport du Colloque de Florence, Ed. UNESCO, Strasbourg 1987, p 07
- Jean-Pierre Mohen, & Laurent Olivier, Archéologie en France 30 ans de découvertes.
- Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada
- Dictionnaire raisonné de l'architecture vol.8

Thèses et mémoires :

- Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du Territoire Exemple d'étude : la wilaya de Souk Ahras
Par : Hafsi Fatma Zohra 2012-
- Mémoire de : L'expérimentation de l'ambiance en architecture dans un contexte patrimonial Par : AIT ABDERRAHIM Linda
- Mémoire : Vers une Valorisation Des Sites Archéologiques 2018-2019 par Bennai Djihen et Ayachi Karima
- HAMMA Walid, 2011, Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen, Mémoire de magister, université Tlemcen.

Communication dans une conférence ou un colloque

- Cour de Mr kasmir
- Séminaire de Mr CHAILI Moustapha

Site web

- [Définition et histoire | CILAC association nationale au service du patrimoine industriel](#)
- https://issuu.com/mohamedmseddi/docs/pfe_final_mseddi_mohamed
- <https://journals.openedition.org/insitu/12814#:~:text=En%20ce%20sens%2C%20on%20pourrait,laisser%20emprisonner%20dans%20cet%20imaginaire>
- <https://www.guidemurrideau.com/principe-dassemblagedes-murs-rideaux/>
- <https://www.nunc.fr/centre-d-interpretation-du-patrimoine-archeologique-de-Dehlingen-67-169.html>
- <http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article92>
- <http://www.archeologiesenchantier.ens.fr/spip.php?article92>
- <https://journals.openedition.org/insitu/12814>
- file:///C:/Users/PC%20COM/Downloads/mediation_archeologie_2023.pdf
- <https://www.rencontreunarchi.com/article/quest-ce-quune-rehabilitation/ consulté le 10/2023>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/ consulté le 10/2023>
- <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2002-3-page-51.htm>
- https://www.academia.edu/34600251/La_planification_urbaine_en_Algerie

- <https://www.arch-and-home.fr/architecte-et-maison-conseils/le-plan-d-occupation-des-sols-pos-qu-est-ce-que-c-est-.html>
- <https://archiguelma.blogspot.com/2018/01/planification-et-amenagement-spatial-1-instruments-d-urbanisme-pdau-pos.html>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <http://www.worldrurallandscapes.org/>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://civvih.icomos.org/valletta-principles-english-french/>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- <https://www.icomos.org/fr/ressources/chartes-et-normes?fbclid=IwAR2WoXmeSCdNi98SMDoPIF2ZyiY2U1OesIQcoo4coHLX-1zI5Q0Tdq67AzA>
- [Définition selon le ministère du tourisme et de l'artisanat « Analyse du système existant en Algérie », disponible sur le site internet \[www.circa.europa.eu\]\(http://www.circa.europa.eu\)](https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme)
- <https://www.unwto.org/fr/glossaire-de-tourisme>
- <https://innov-mountains.fr/fr/actualitesdocs/diversification-touristique-classification-types-de-tourisme>
- https://planificateur.a-contresens.net/afrique/algerie/wilaya-de-ain-temouchent/ain_temouchent/2507901.html
- [S. Chaumier et D. Jacobi, Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation, in : La Lettre de l'Ocim, n°119, Septembre-Octobre 2008](https://www.circa.europa.eu)

- M. Bessard et N. Robine, Les centres d'interprétation dans leur relation à la recherche et à la diffusion, in : La Lettre de l'Ocim, n°119, Septembre-Octobre 2008
- [https://www.wikiwand.com/fr/H%C3%A9bergement_\(voyage\)](https://www.wikiwand.com/fr/H%C3%A9bergement_(voyage))

Annexes :

Annexes :

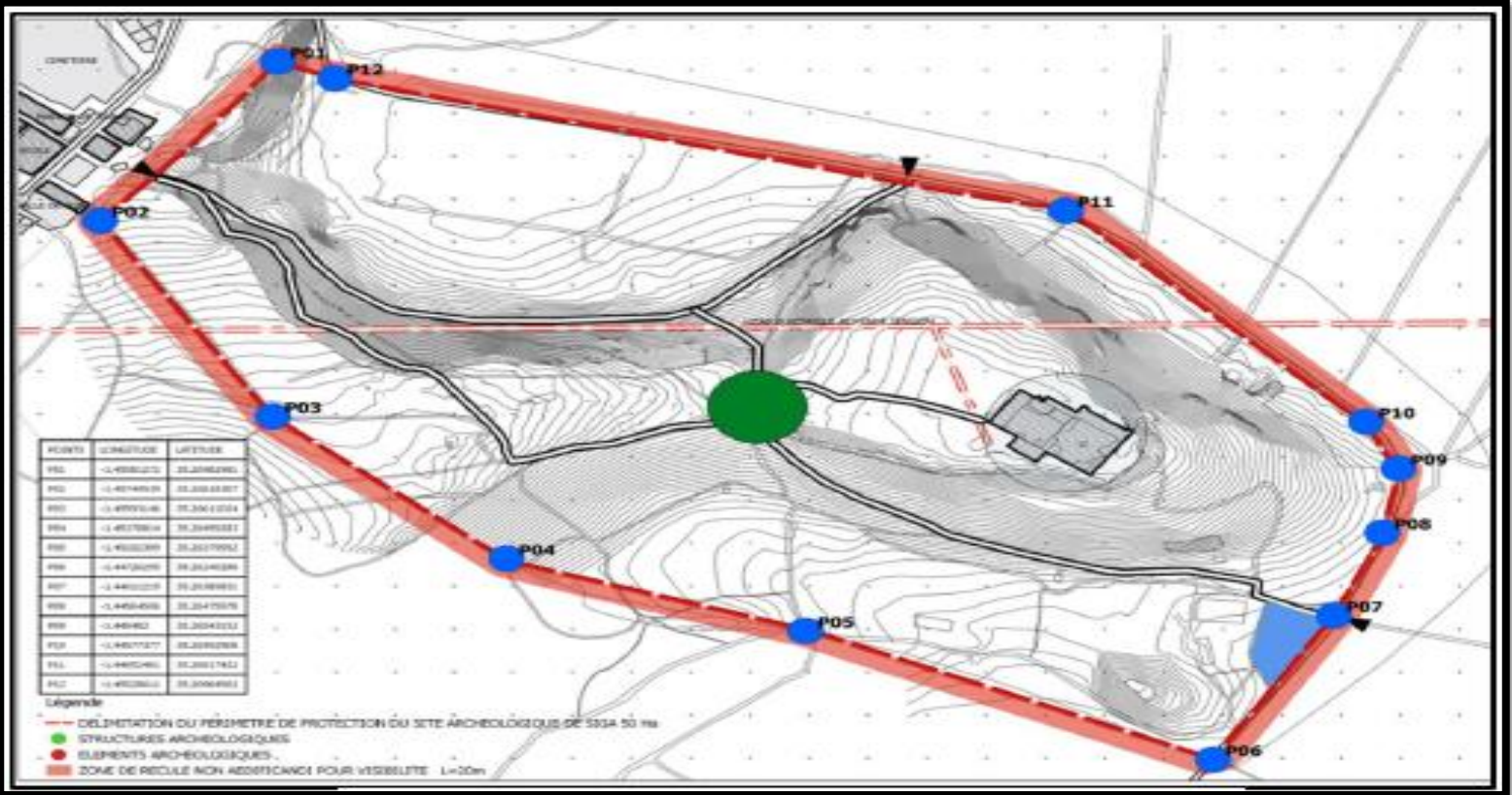


FIGURE 49:LE PPMVSA DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE SIGA

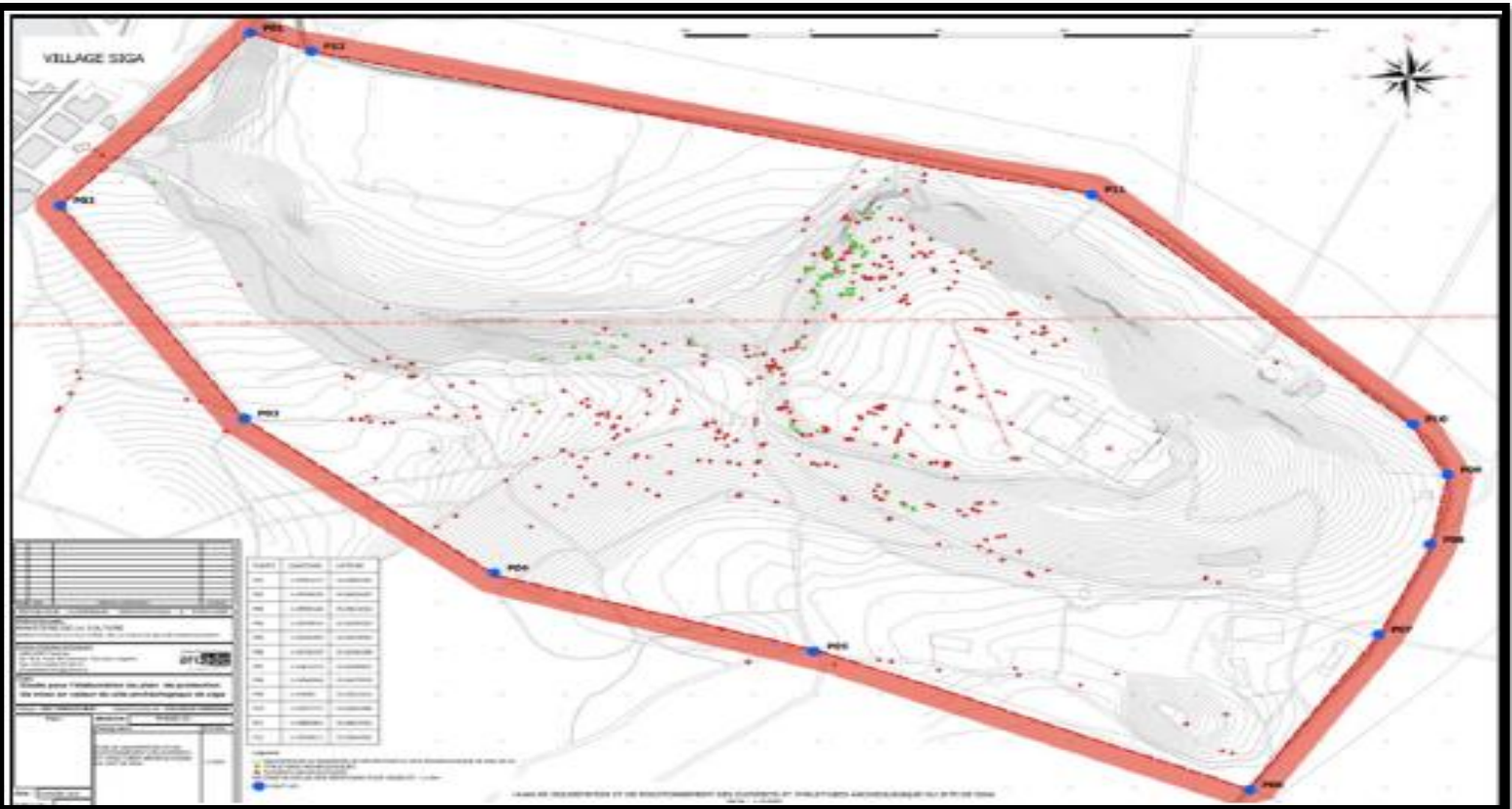


FIGURE 50 : PLAN DE POSITIONNEMENT DES ELEMENTS ET DES STRUCTURES ARCHEOLOGIQUES DU DITE DE SIGA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان -
Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen –



Dossier graphique

Présenté pour l'obtention du **diplôme de MASTER 2**

En : architecture

Coloration : la médiation de l'archéologie

Par : Nekrouf Roumaïssa

Sujet : La mise en valeur du site archéologique de Siga grâce à la médiation archéologique des abords à travers l'intégration touristique et culturelle cas d'étude : Siga -Ain Tmouchent-

Président :

Mm ANGADI Hanane

MAA

Examineur :

Mr FARDEHAB Yacine

ARCHITECTE

Examineur :

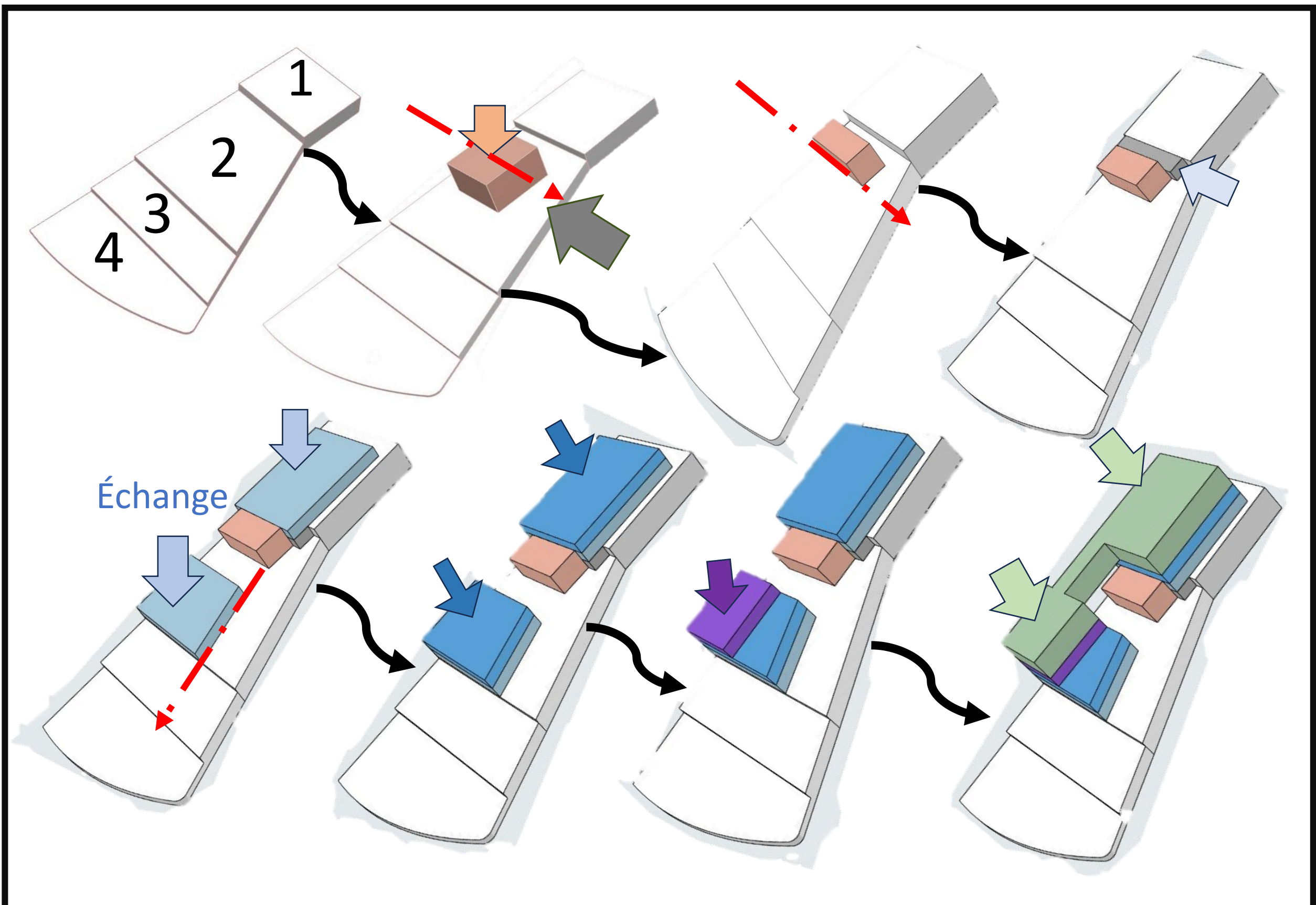
Mr TASFOUAT Abdallah

MAA

Encadrant :

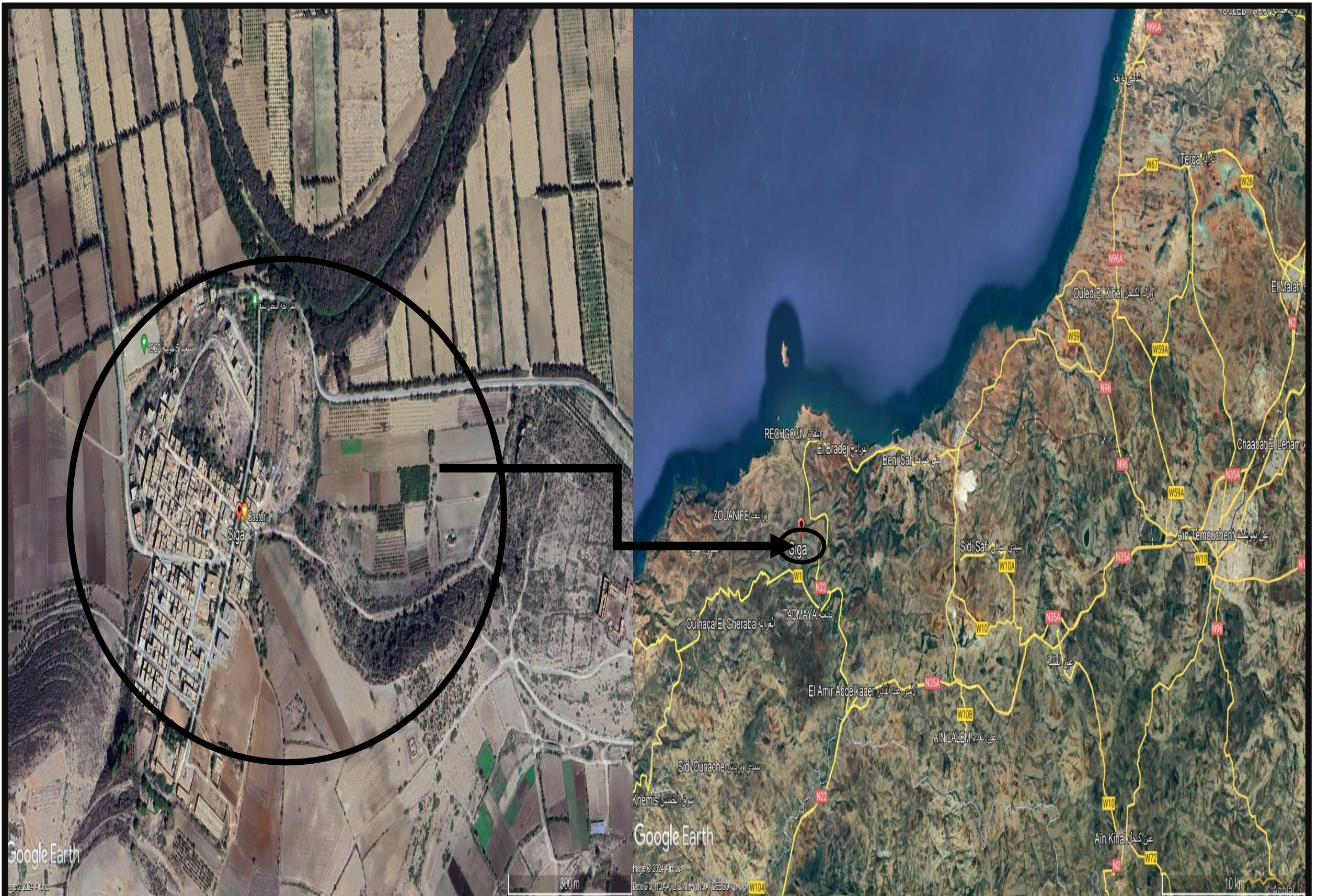
Mr CHAILI moustafa

MAA



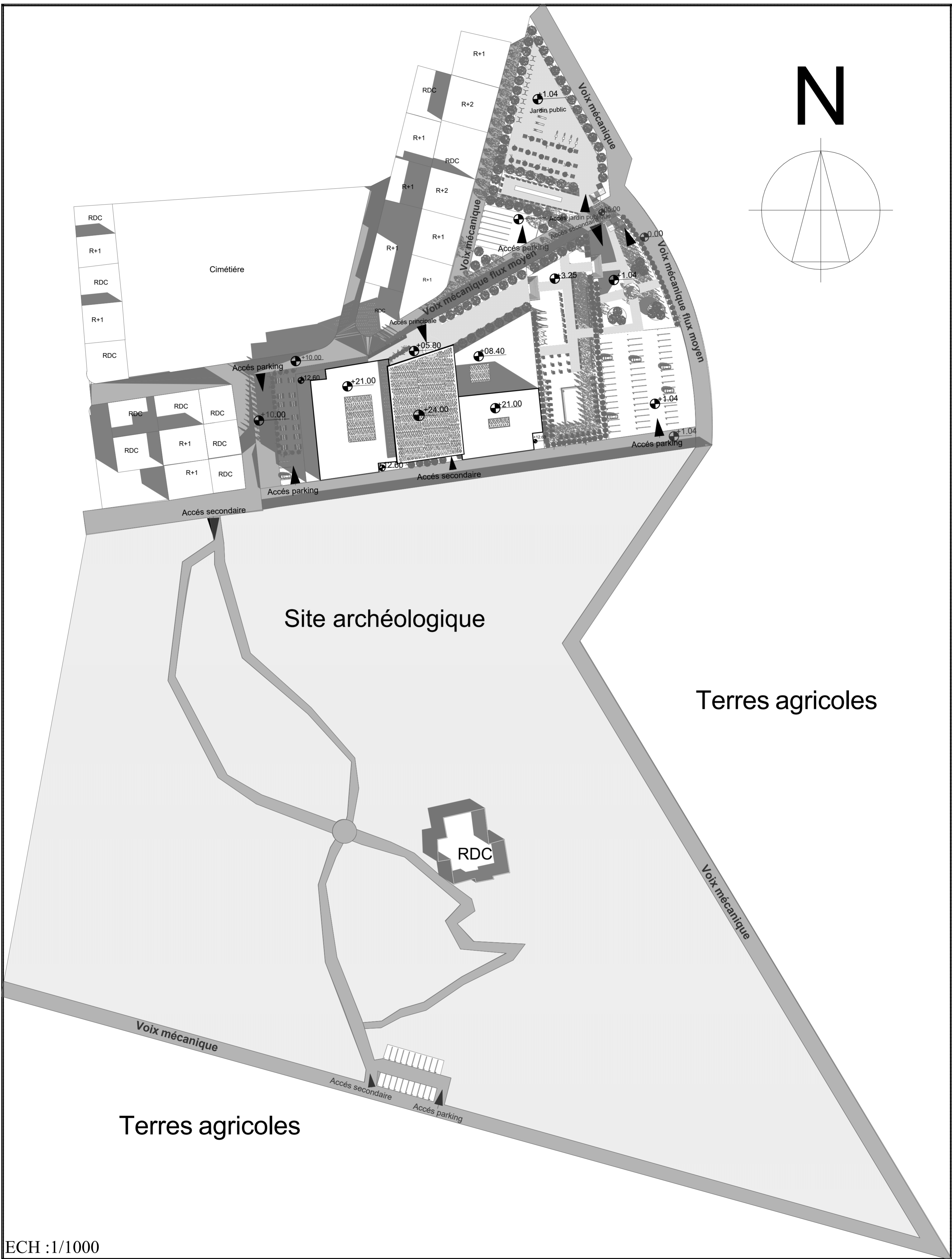
Genèse du projet

N°01



Plan de situation

N°02



ECH :1/1000

Projet : La mise en valeur du site archéologique de Siga grâce à la médiation archéologique des abords à travers l'intégration touristique et culturelle
cas d'étude :Siga -Ain Tmouchent-

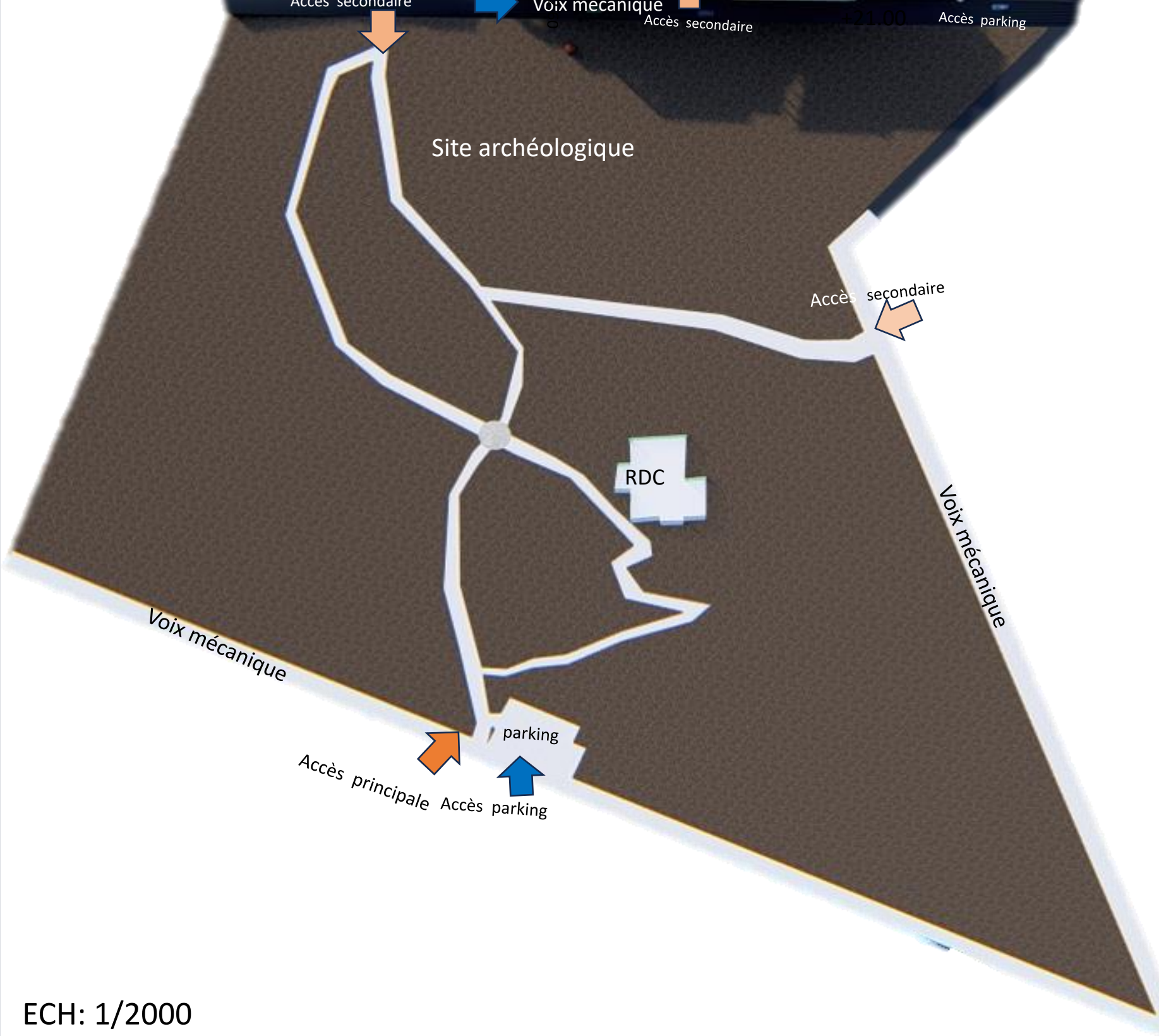
Université Abou Beker Belkaid
Faculté de technologie
Département d'Architecture

N°03	Plan de masse	Nekrouf roumaïssa
------	---------------	-------------------

Plan de masse



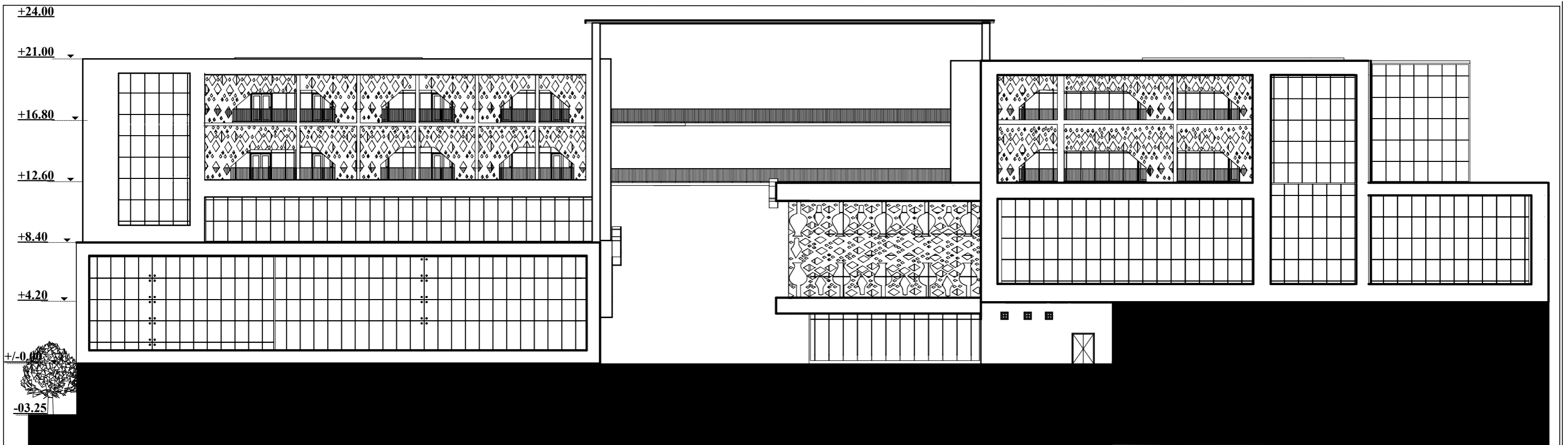
Site archéologique



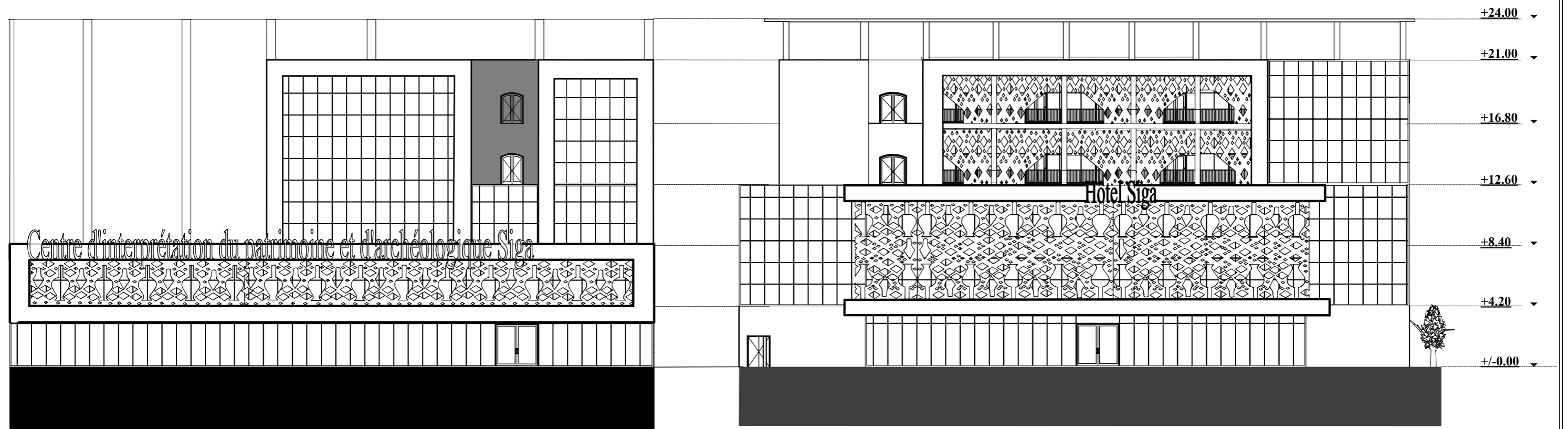


Façade principale

N°04



Façade principale



Façade principale 01

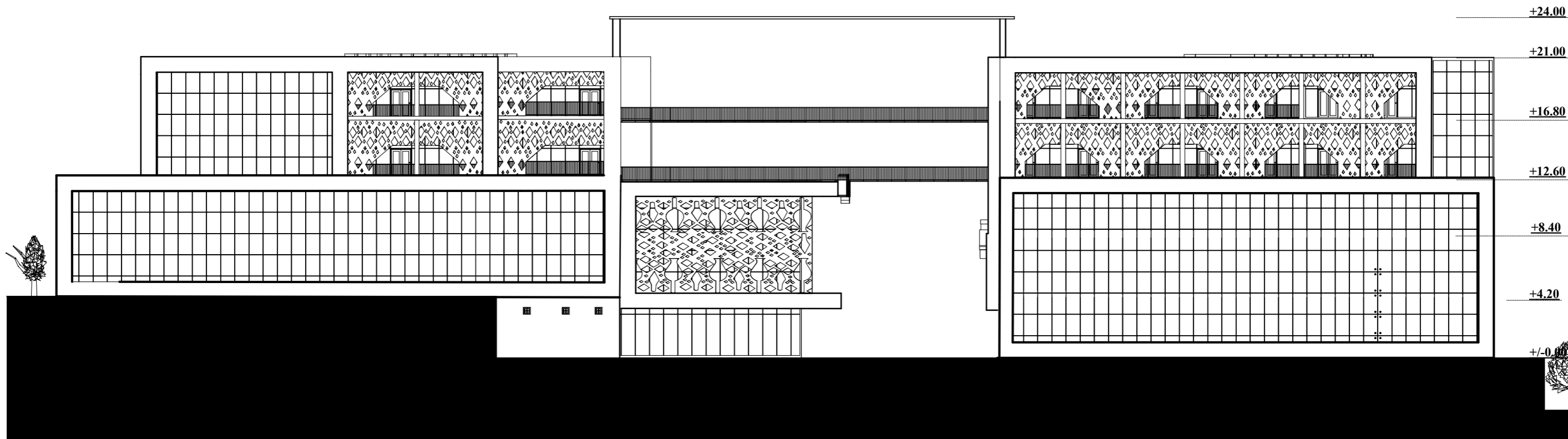
Façade principale 02

Façade principale

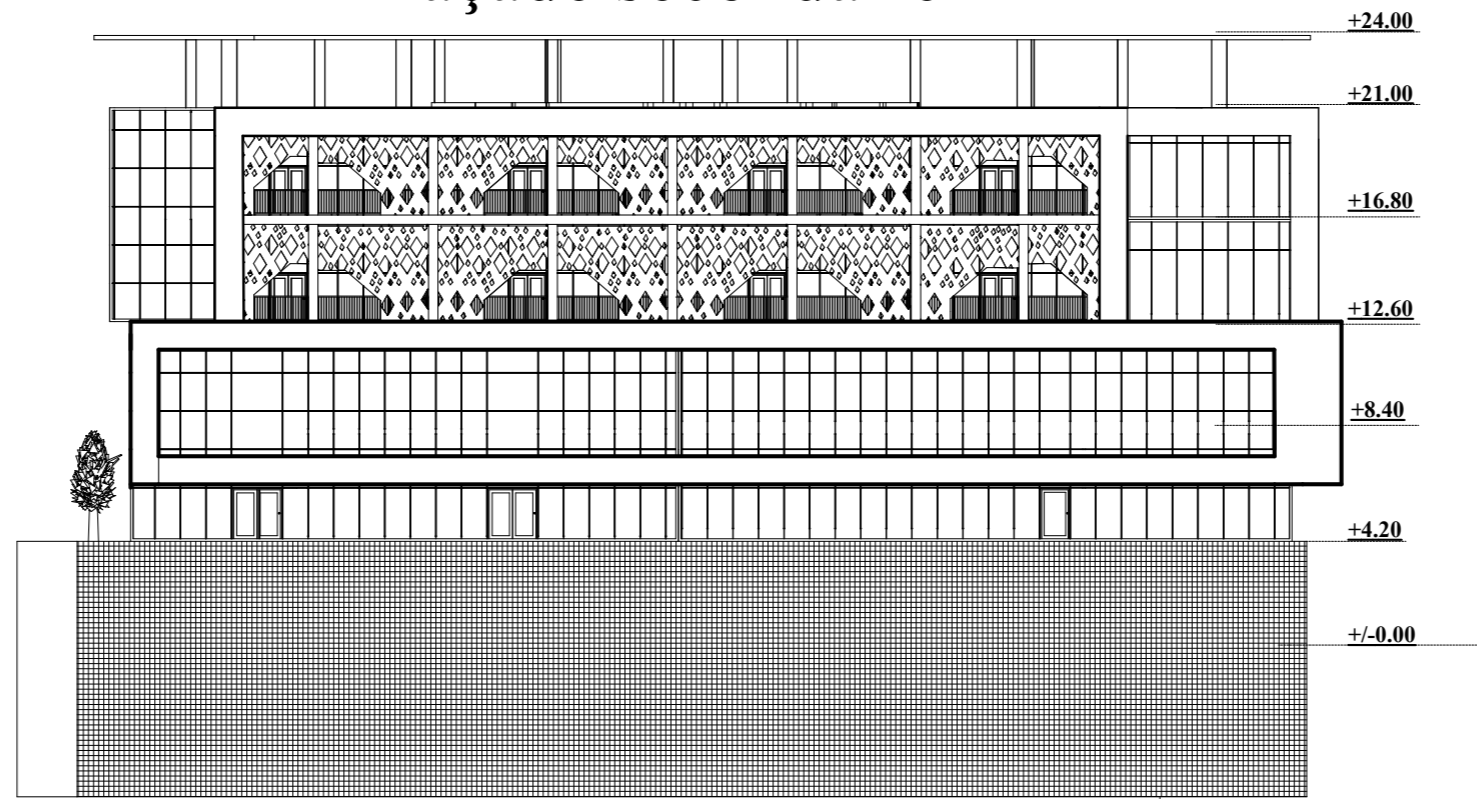


Façade secondaire/ouest

N°05



Façade secondaire



Façade Ouest

Façade Secondaire / ouest



Façade Est

N°06



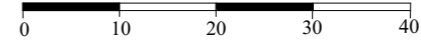
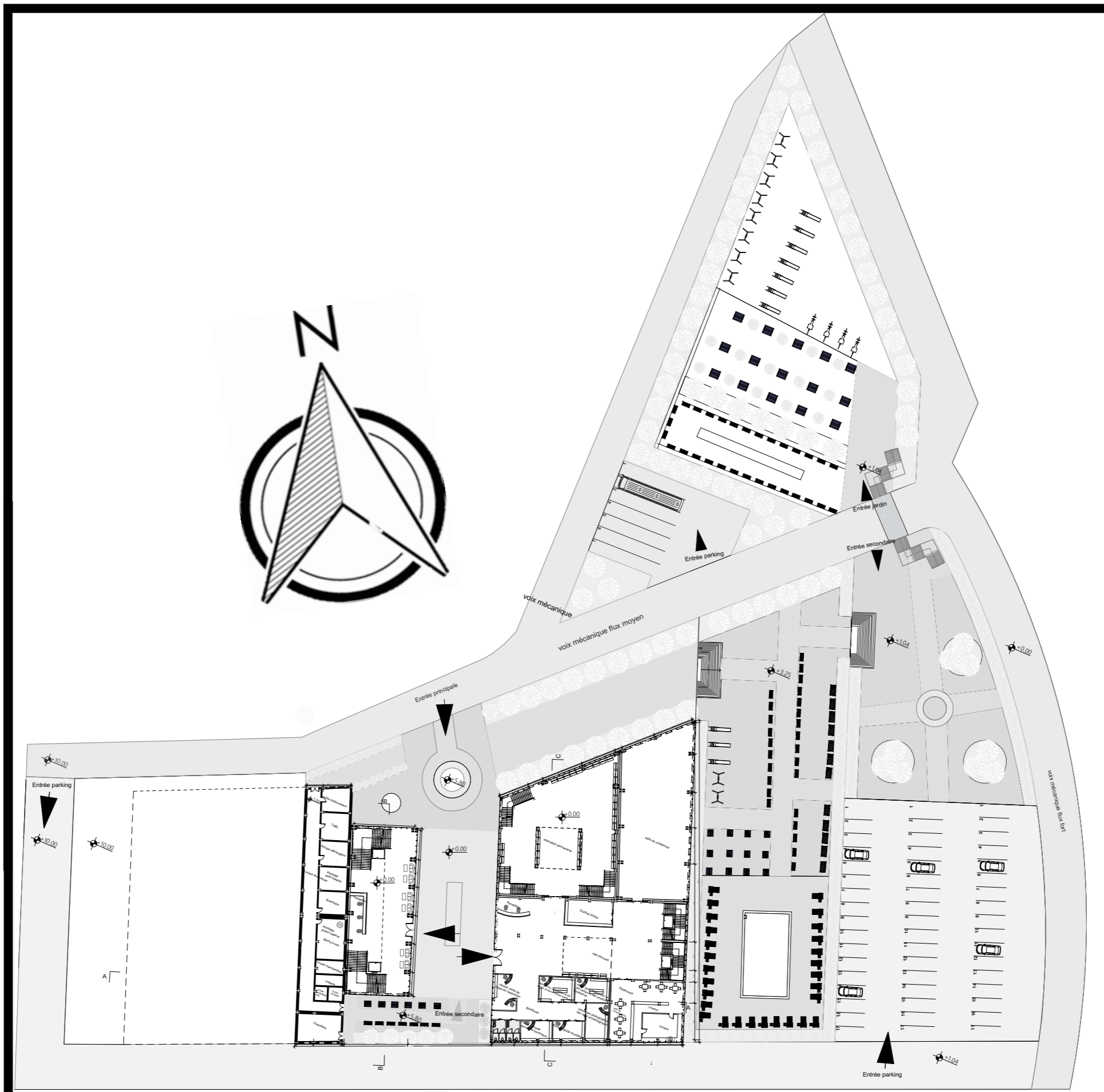
Vue 3D

N°07



Vue 3D

N°07



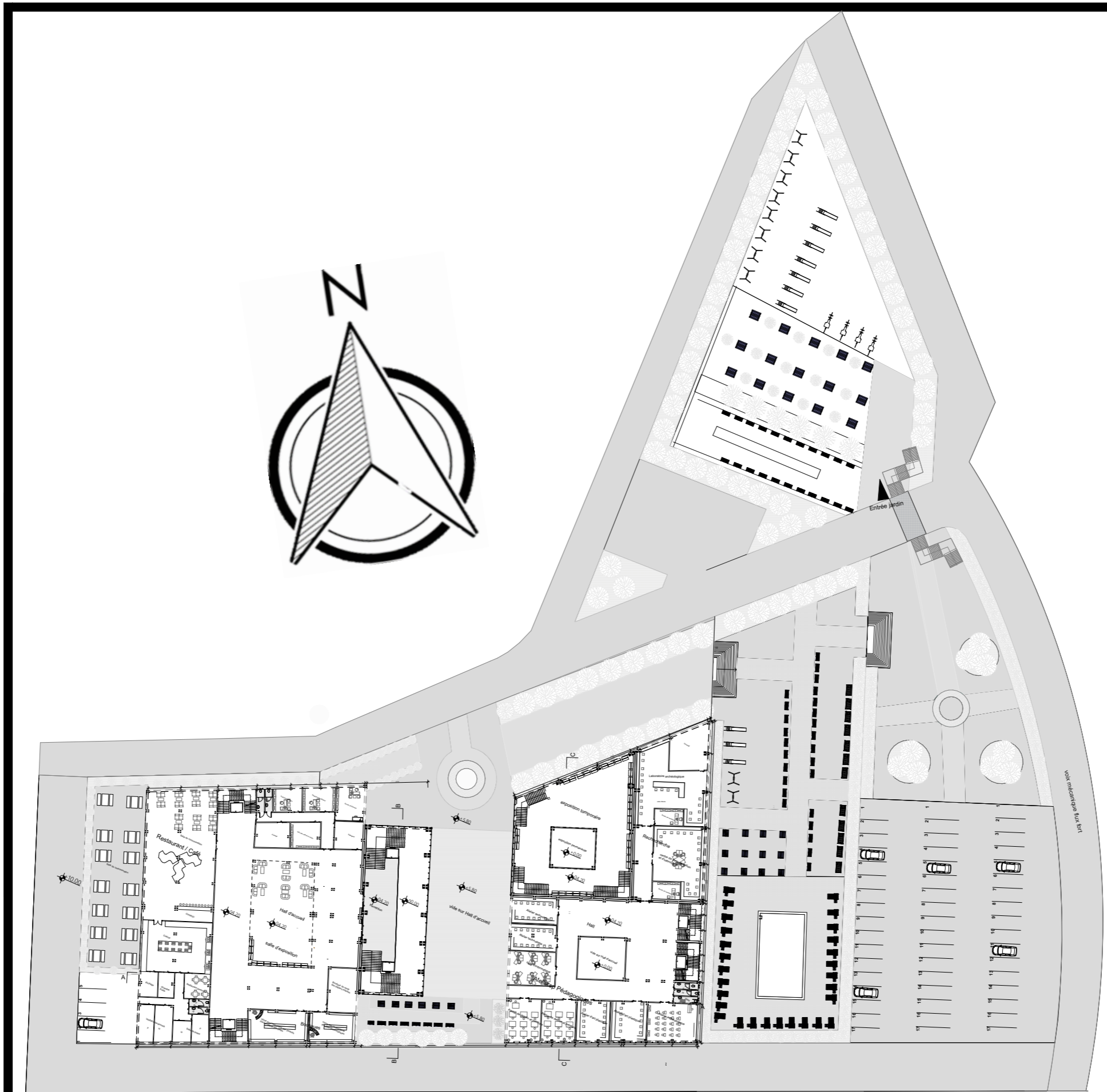
Niveau 00

Université Abou Beker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°08

Niveau 00

Nekrouf
roumaïssa



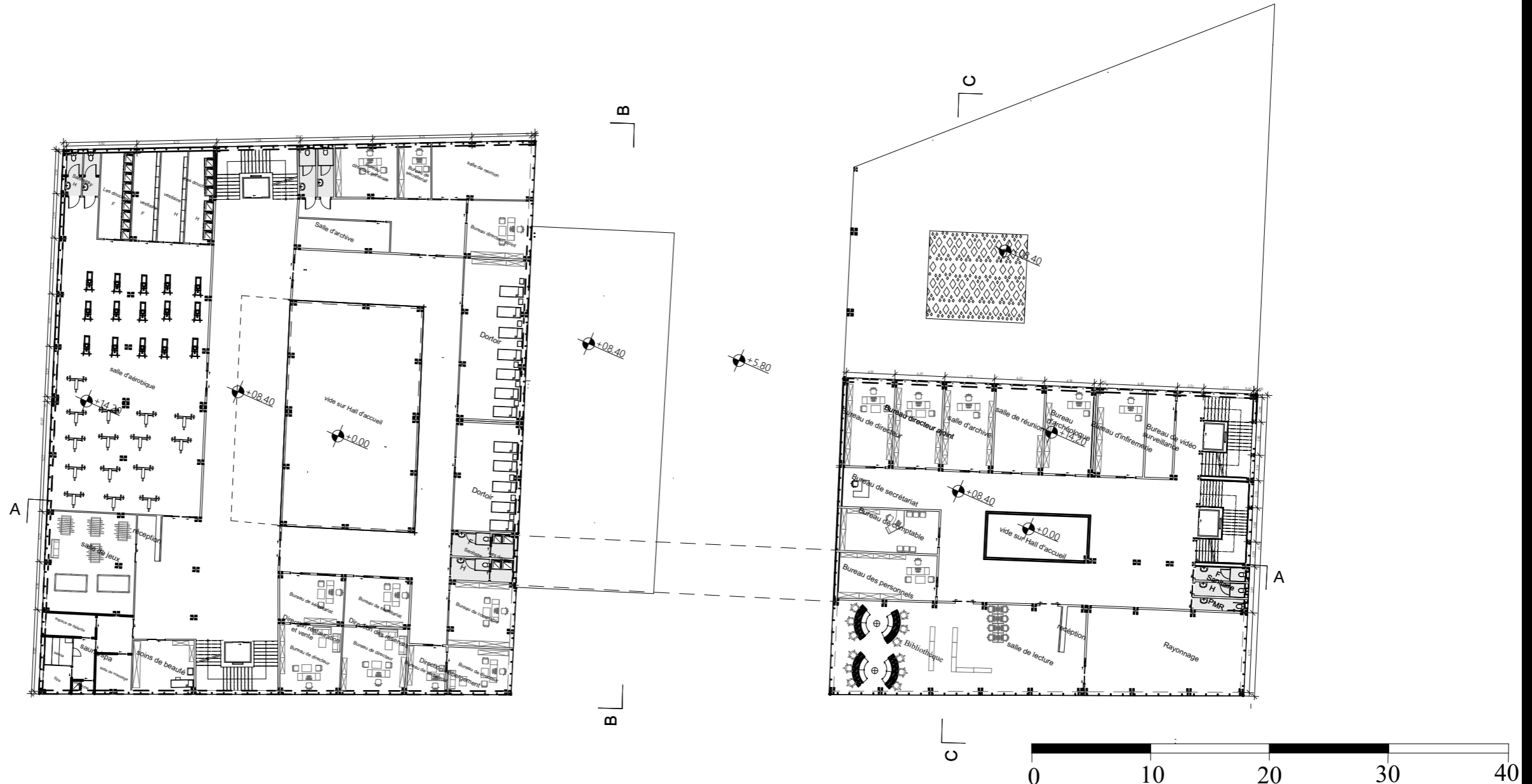
Niveau 01

Université Abou Beker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°09

Niveau 01

Nekrouf
roumaïssa



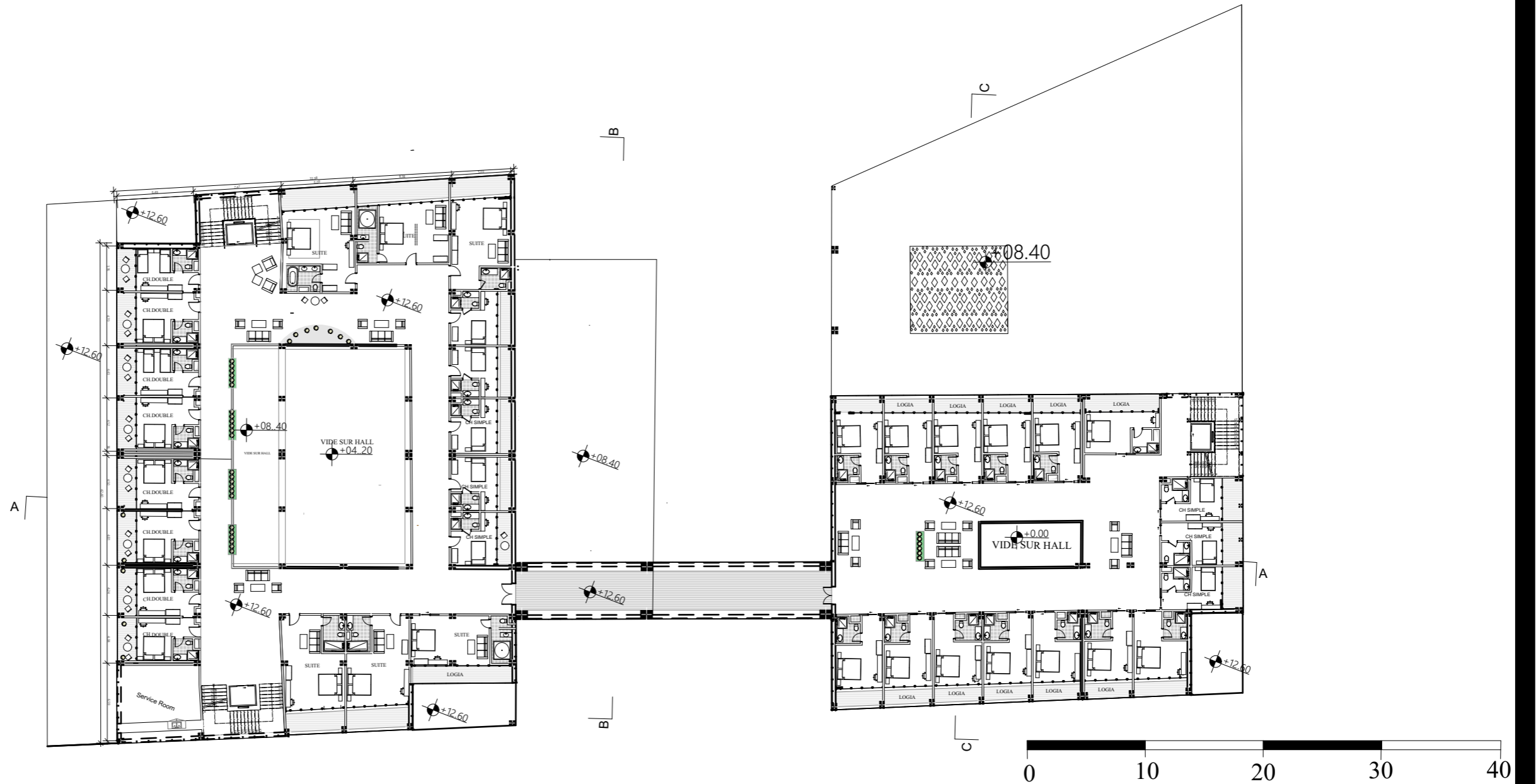
Niveau 02

Université Abou Beker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°10

Les plans

Nekrouf
roumaissa



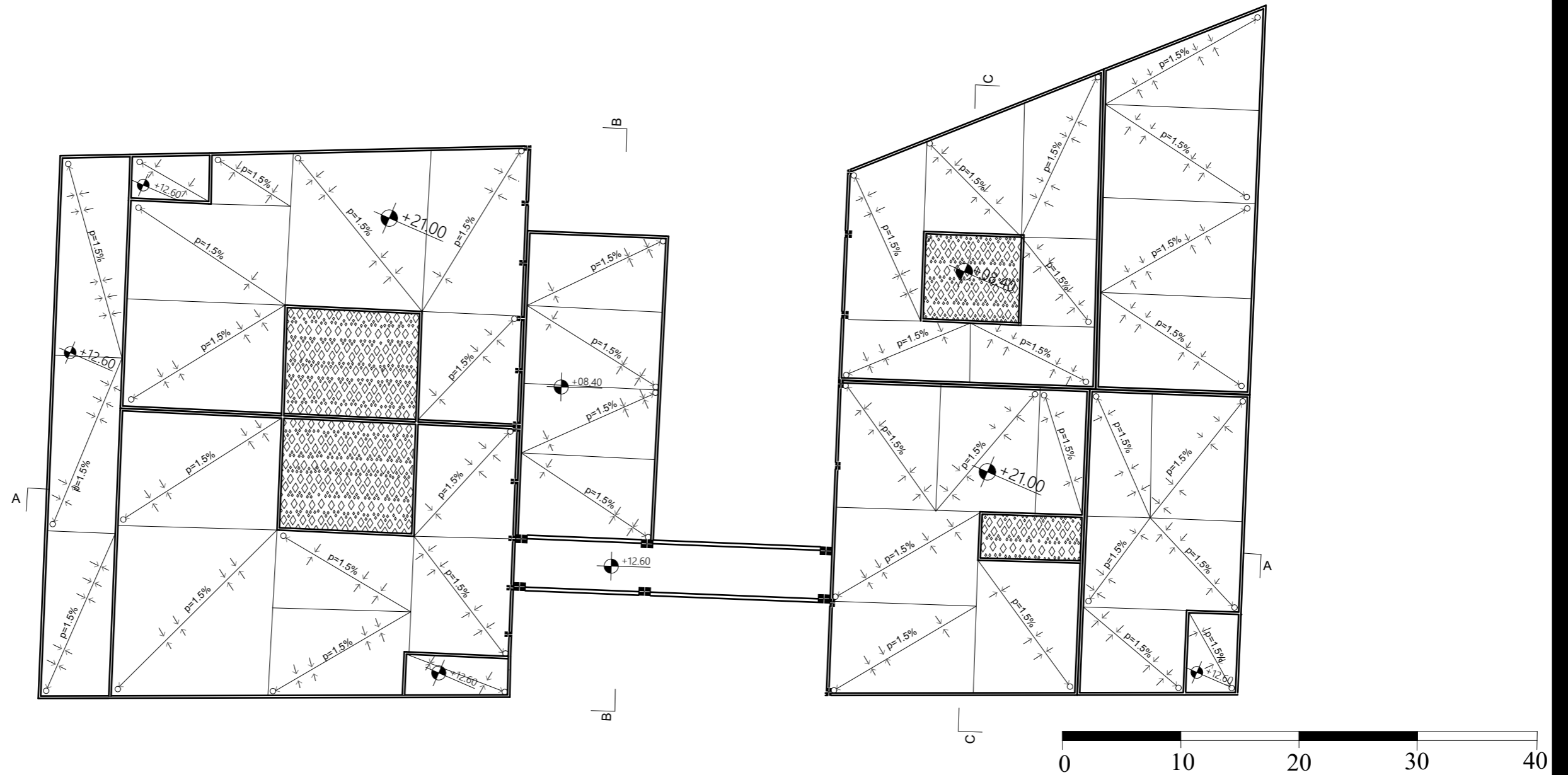
Niveau 03/04

Université Abou Beker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°11

Les plans

Nekrouf
roumaissa

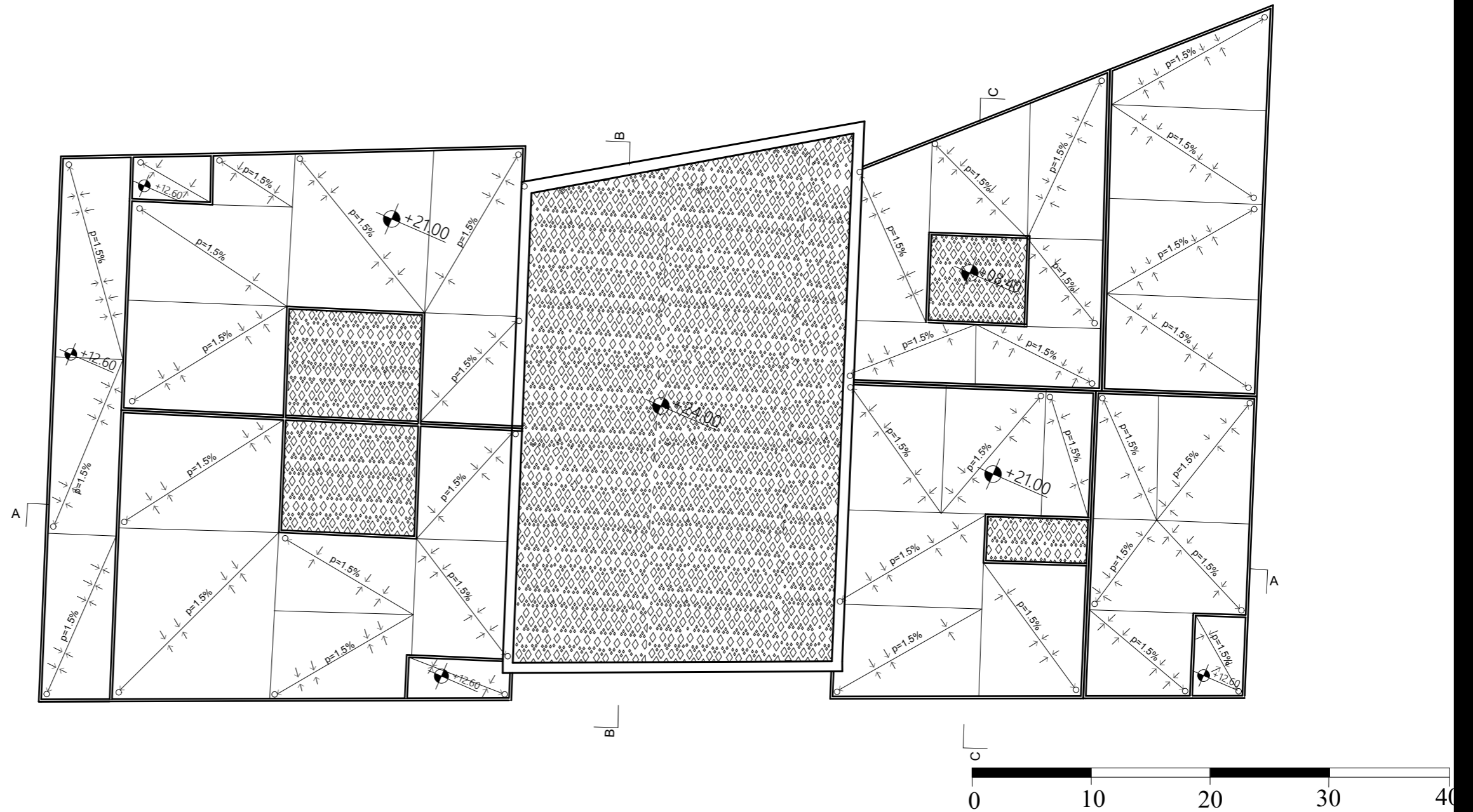


Université Abou Beker Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°12

Les plans

Nekrouf
roumaissa



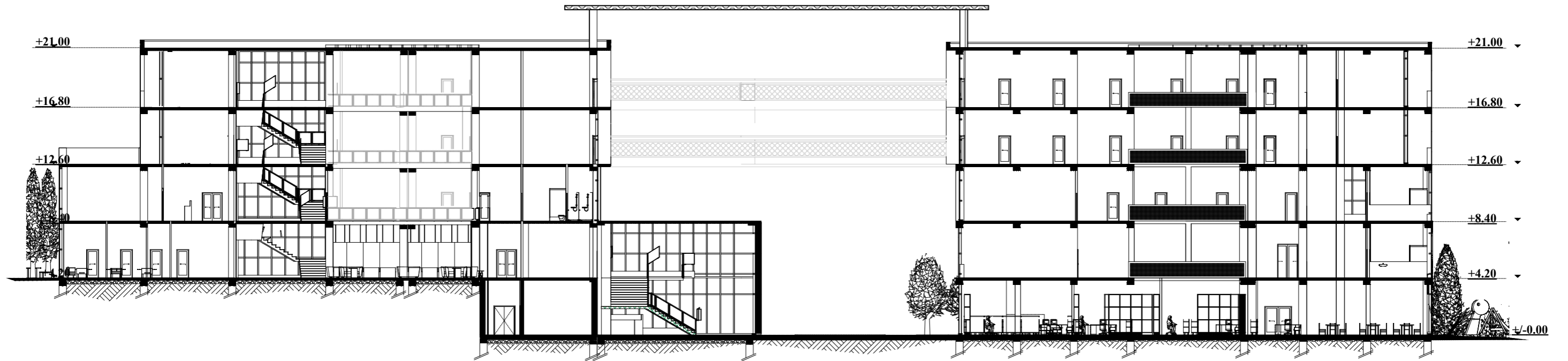
plan de toiture 02

Université Abou Bekr Belkaid
 Faculté de technologie
 Département d'Architecture

N°12

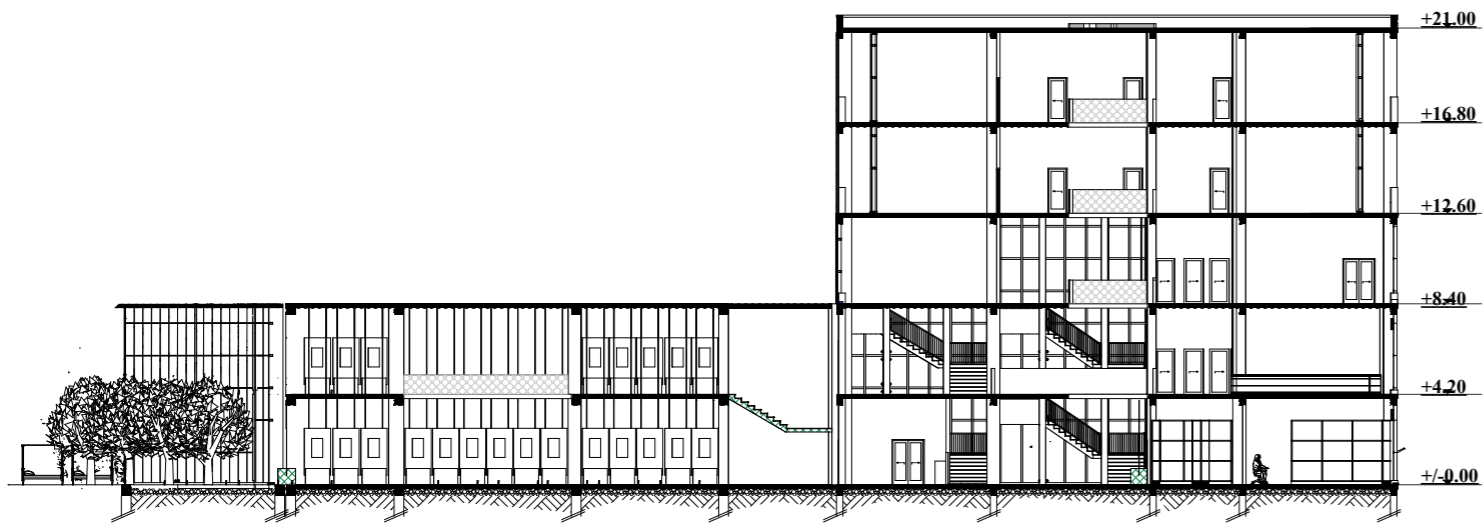
Les plans

Nekrouf
roumaissa

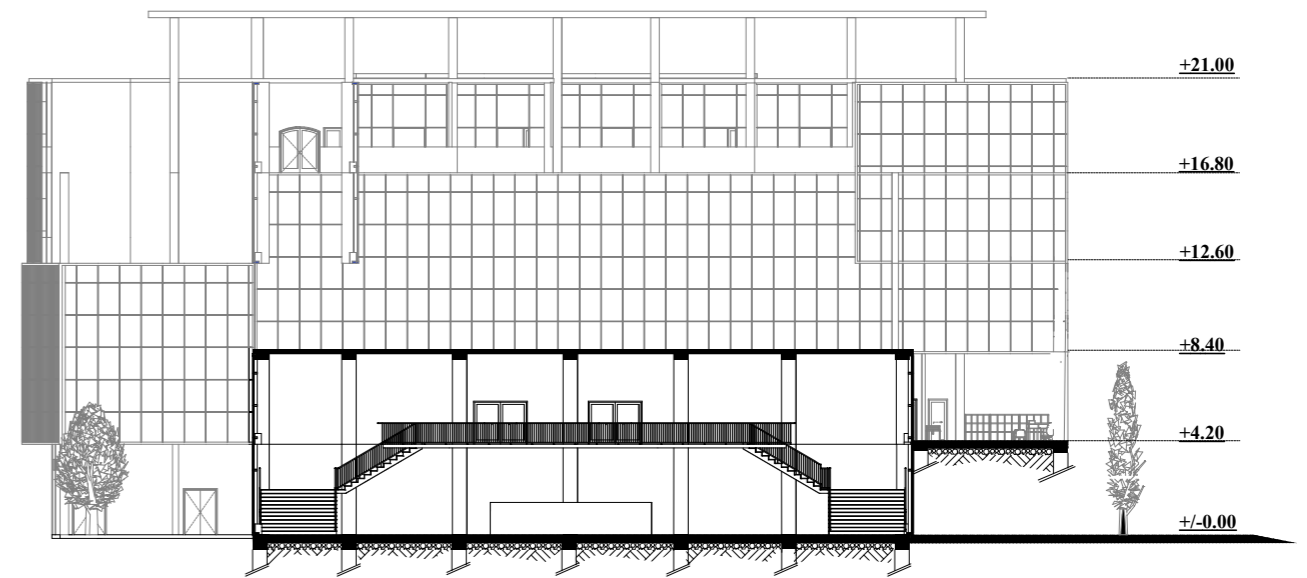


Coupe AA

N°13



Coupe CC



Coupe BB

N°14



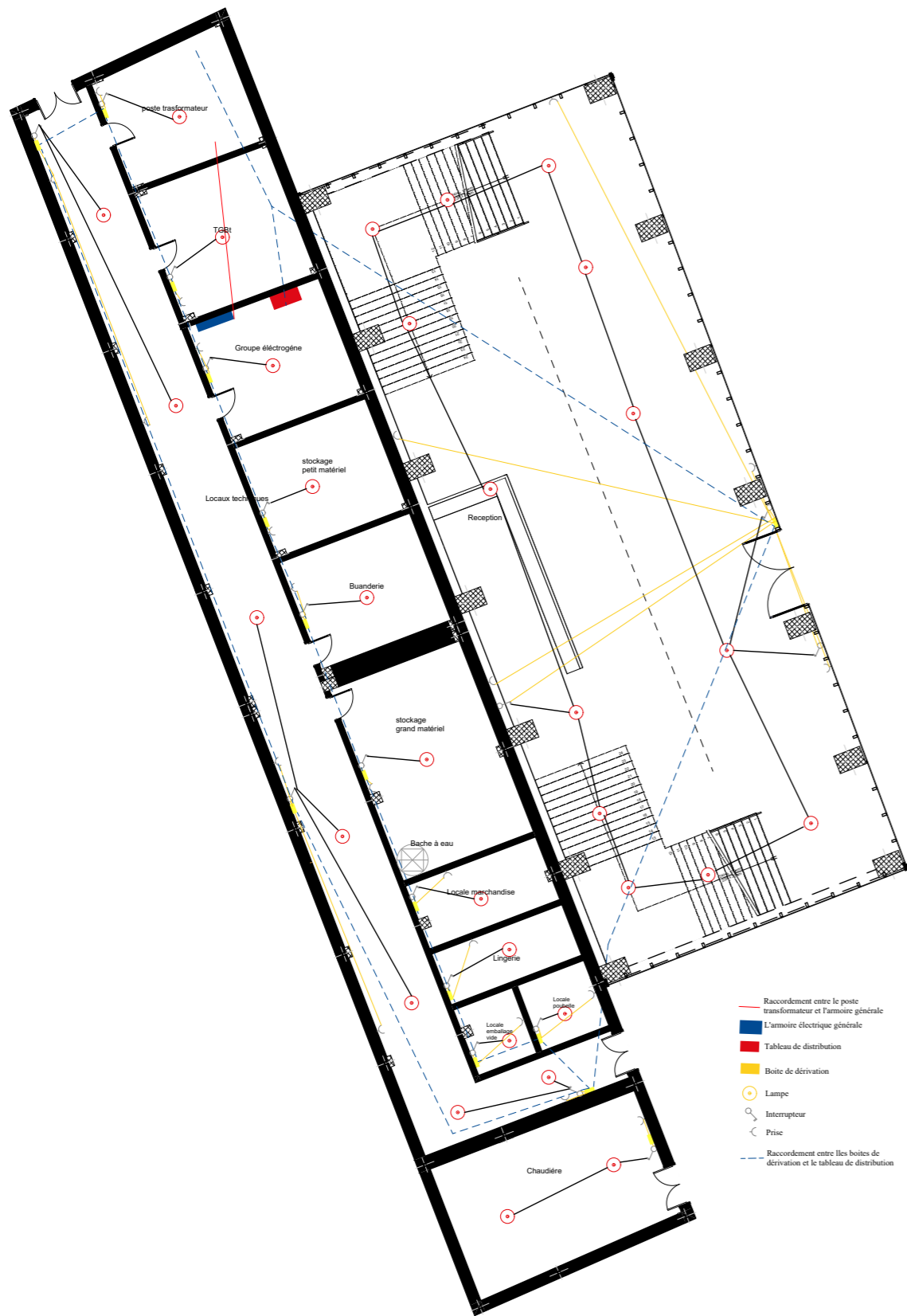
■ Distributeur eau chaude / eau froide
— Tubes multicouches Ø 16 - 95 °
— Raccordement entre distributeurs et la chaudière

Plan schématique de système de chauffage au sol



UE unité extérieure
UI unité intérieure
 diffuseurs

Plan scématique de système de climatisation gainable en faux plafond



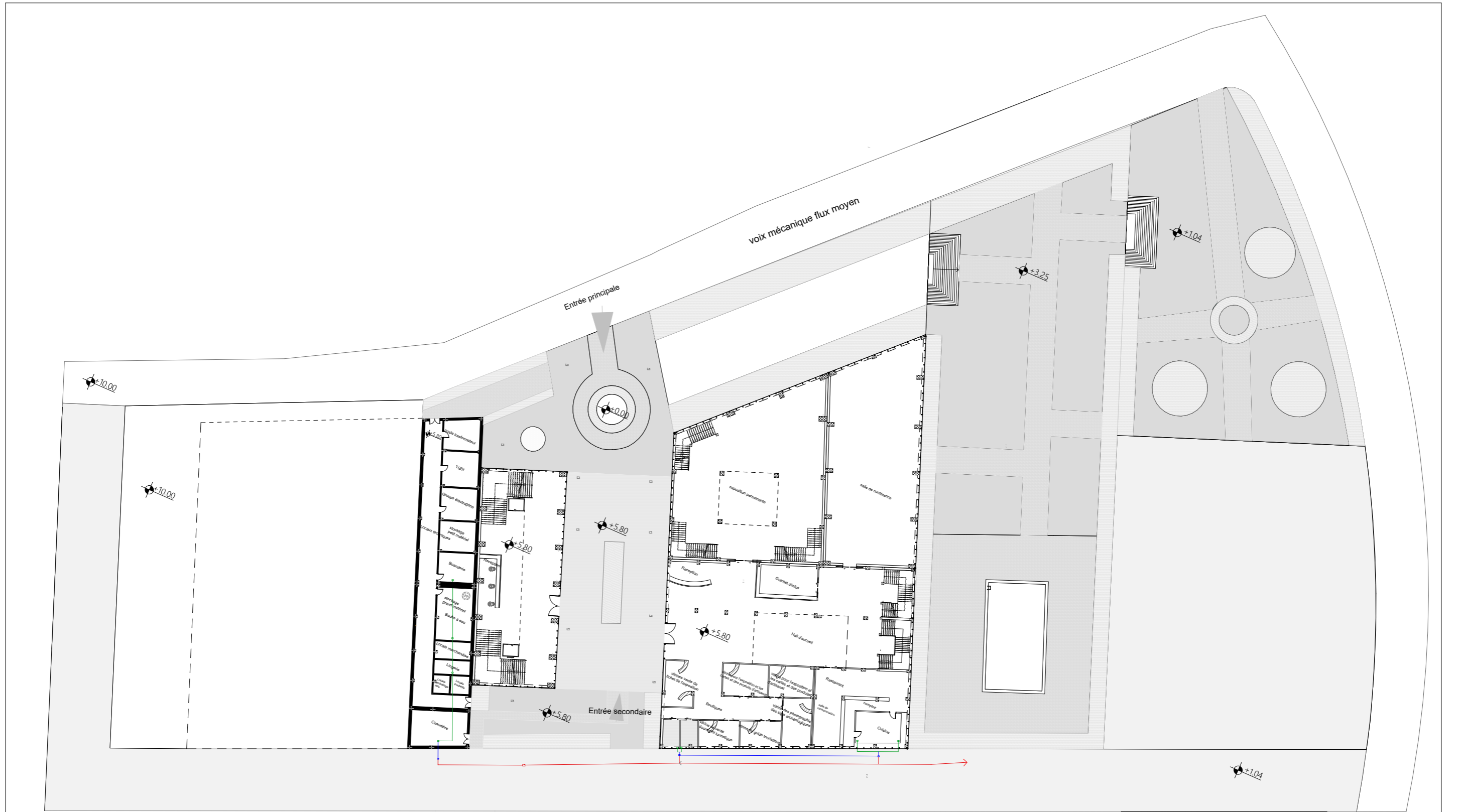
- Raccordement entre le poste transformateur et l'armoire générale
- Armoire électrique générale
- Tableau de distribution
- Boîte de dérivation
- Lampe
- Interrupteur
- Prise
- - - Raccordement entre les boîtes de dérivation et le tableau de distribution

Plan schématique de l'installation électrique







- Détecteur de fumée
- Raccordement entre détecteurs de fumée
- RIA et déclencheurs manuels
- Raccordement
- Alarme incendie
- - - Raccordement entre alarmes incendies
- Centralisateur de mise en sécurité incendie
- Armoire de brassage

Plan schématique de système de sécurité incendie



PLAN ASSAINISSEMENT

N°17

-  REGARD DE CHUTE EAUX USEES 20/20
-  REGARD DE CHUTE EAUX USEES 40/40
-  REGARD DE CHUTE EAUX USEES 100/100
-  REGARD DE CHUTE EAUX PLUVIALE 40/40